

LE MONDE.
diplomatie

MANIÈRE DE VOIR



GAZA

*témoigner,
comprendre,
résister*

Le Monde *diplomatique*

Manière de voir

Numéro 205. Bimestriel. Février - mars 2026

Taysir Batniji //// De la série « Fading Roses » (Roses s'effaçant), 2022

« Nous souffrons d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir. (...)
Espoir que nos poètes verront la beauté de la couleur rouge dans les roses plutôt que dans le sang »,
Mahmoud Darwich, Ramallah, mars 2002



GAZA

témoigner, comprendre, résister

Numéro coordonné par Akram Belkaïd
et Angélique Mounier-Kuhn

Édition : Angélique Mounier-Kuhn

Conception graphique : Nina Hlacer

Maquette : Jérôme Grillière

Photogravure : Patrick Puech-Wilhem

Cartographie : Cécile Marin et Fanny Privat

Correction : Pauline Chopin et Florent Paillery

Sommaire

Éditorial

4 Impunité //// Akram Belkaïd et Angélique Mounier-Kuhn

Regard

6 Carte : Ce qu'il reste de Gaza //// Cécile Marin et Fanny Privat

8 L'effacement des Gazaouis, une obsession //// Alain Gresh

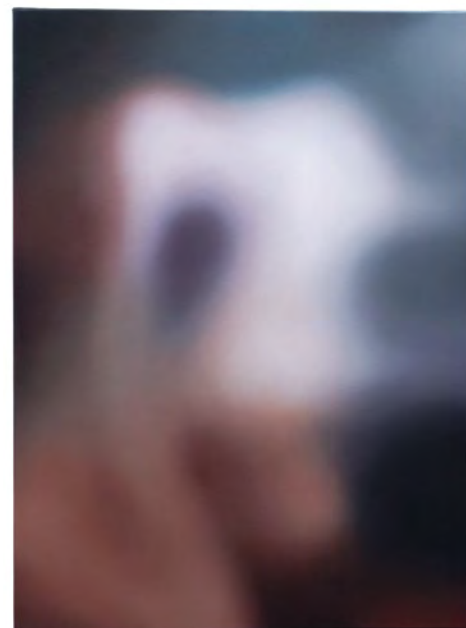
1. Gaza, royaume des morts et des survivants

14 Qui est vivant, qui est mort, qui a disparu ? //// Thær Maher

18 Des crimes internationaux bien établis //// Anne-Cécile Robert

20 Chronologie : Deux années de guerre totale. Brutalité des mots
et poids des évidences //// C. M. et A. M.-K.

24 Commettre et laisser commettre le « crime des crimes »
//// Insaf Rezagui



Taysir Batniji //// « Numéro 14 »
de la série « Remnants » (Vestiges), 2025

« Un secouriste au volant d'une ambulance qui le conduit
à Rafah, avec une enfant blessée sur les genoux,
la nuit après le bombardement de la maison de la famille
Khafajah par l'armée israélienne, Gaza, 20 mai 2024 »



Fatma Hassona /// Place de la Palestine « Al-Saha », centre-ville de Gaza, mai 2024

- 28 Portfolio de Fatma Hassona : La photo pour toute arme
- 34 Une définition très large du « terrorisme » /// **Mona Chollet**
- 37 Otages d'Israël /// **A. M.-K**
- 40 De l'ivresse technologique au carnage /// **Philippe Descamps**
- 48 Des décennies de spoliation et d'oppression
/// **Olivier Pironet**
- 55 Quand la cité de Gaza rayonnait /// **O. P.**

2. Israël, le crépuscule de la raison

- 58 Une société à rebours de l'histoire /// **Sylvain Cypel**
- 62 Deux loyautés, un même déni
/// **Nitzan Perelman Becker**
- 65 Consentir au génocide /// **Gideon Levy**
- 69 Autant en emporte le vent jaune /// **Elad Lapidot**

3. L'internationale des complices

- 73 Terre de sang /// **Peter Harling**
- 77 M. Trump, ce grand ami /// **Gilbert Achcar**
- 81 Divisions chez les juifs américains /// **Eric Alterman**
- 84 Quand la machine à influence s'enraye
/// **Serge Halimi**
- 88 Complices malgré les évidences /// **Benoît Bréville**
- 91 Ceux qui œuvrent pour Israël
/// **S. H. et Pierre Rimbart**
- 95 Impuissance et trahisons arabes /// **A. B.**

Encadrés

- 11 La guerre la plus meurtrière
- 17 Tuer le messager
- 27 « Scolasticide », un système éducatif brisé
- 41 « Boucliers humains », l'argument commode
- 89 Royaume-Uni, le déshonneur des politiques
- 93 Un florissant marché des armes

Iconographie

Ce numéro est accompagné des œuvres de Taysir Batniji (www.taysirbatniji.com) et de Fatma Hassona.
Remerciements à Sepideh Farsi.

Bande dessinée Guillaume Barou

- 43 L'odeur de la mort /// **Nour Hifaoui**

Documentation

Bibliographie	68, 74
Filmographie	82

Les articles publiés dans ce numéro – à l'exception de huit inédits – sont déjà parus dans *Le Monde diplomatique*. La plupart ont fait l'objet d'une actualisation, et leur titre a souvent été modifié. La date de première publication ainsi que les titres originaux figurent en page 98.

Le Monde diplomatique

Édité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire :

Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres : Vincent CARON,
Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD

Commission paritaire des journaux et publications :
1025 D 87574. ISSN : 1241-6290

Imprimé en France - Printed in France. Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.



Origine du papier : Autriche. Taux de fibres recyclées : 0%. Ce magazine est imprimé chez Maury, certifié PEFC. Eutrophisation : Ptot = 0,014 kg/t de papier

PEFC 10-31-1282 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Impunité

PAR AKRAM BELKAÏD
ET ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN

Qui punira Israël, ou du moins ses dirigeants, pour la destruction de Gaza et la mort de dizaines de milliers de civils palestiniens ? Certainement pas les États-Unis. La présence de M. Benyamin Netanyahu à la fête du Nouvel An du président Donald Trump dans sa résidence de Mar-a-Lago témoigne, s'il en était besoin, des privilèges dont le chef du gouvernement israélien jouit sur le sol américain. Le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale (CPI) a pourtant émis à son encontre – ainsi qu'à l'encontre de son ancien ministre de la défense Yoav Galant – un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Même si les États-Unis n'ont pas ratifié le traité de Rome qui instaure la CPI, ce mandat, reposant sur des accusations gravissimes – recours à la famine et à la privation de médicaments, de carburant et d'électricité comme méthode de guerre –, aurait pu justifier l'arrestation du premier ministre israélien. Il aurait au moins dû l'empêcher de traverser les espaces aériens de la Grèce, de l'Italie et de la France – trois pays qui sont, eux, parties à la CPI – pour se rendre aux États-Unis.

Il est compliqué de démêler l'écheveau des intérêts géopolitiques et économiques, des partis pris idéologiques, de l'indifférence ou de la lâcheté qui permettent à ce dirigeant de continuer à bénéficier d'une telle immunité. Les crimes commis par l'État qu'il gouverne sont pourtant dûment documentés depuis deux ans – par la CPI, mais aussi la Cour internationale de justice (CIJ), diverses commissions et rapporteurs onusiens, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et d'éminents spécialistes du droit international –, et leur qualification s'est précisée au fil du temps.

De même, il sera difficile de tirer au clair l'enchevêtrement des responsabilités ayant contribué à ce que le pire puisse être commis à Gaza. Mais, sauf à accepter l'idée que l'enclave palestinienne soit devenue le tombeau du droit international humanitaire, cet examen de conscience devra être fait. *« Ce qui se passe et est accepté à Gaza n'est pas une chose qui peut être isolée ; cela deviendra la nouvelle norme pour les conflits futurs »*, mettait en garde, quelques semaines avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu d'octobre 2025, le commissaire général de l'Of-

Les initiatives sur le terrain judiciaire ont été dédaignées par nombre d'États, dont les plus puissants n'ont pas ménagé leurs efforts de sabotage

fice de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) Philippe Lazarini (*El País*, 1^{er} septembre 2025).

Si Israël en porte la responsabilité la plus écrasante, la destruction de Gaza et le massacre de ses habitants n'auraient jamais été possibles sans complicités tierces. Combien d'États ont vraiment tenté d'enrayer cette fuite en avant meurtrière ? Depuis le début de l'offensive, seule une dizaine de pays (Belize, Bolivie, Colombie...) ont rompu ou altéré leurs relations diplomatiques avec Tel-Aviv. Parmi eux, l'Afrique du Sud est la première à avoir saisi la CIJ, le 29 décembre 2023, en accusant Israël de violation de la convention des Nations unies sur le crime de génocide. Elle a par la suite été rejointe par treize autres pays. Ce n'est pas beaucoup pour une « communauté internationale » comptant près de deux cents membres, et encore moins à l'aune d'une hécatombe dont les images ont quotidiennement hanté les réseaux sociaux. Alors même que la pression montait dans les opinions publiques pour réclamer des actions plus décisives, les initiatives judiciaires ont été dédaignées par de nombreux États. Les plus puissants n'ont pas ménagé leurs efforts de sabotage,

1. Lire Suzy Gaidoz et Pierre Rimbart, « Une seule solution, la résolution ! », *Le Monde diplomatique*, décembre 2025. Le moteur de recherche est en accès libre à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/resolutions

comme le Royaume-Uni, qui a menacé de priver la CPI de financements, ou les États-Unis, qui ont infligé des sanctions à onze de ses magistrats, ainsi qu'à la rapporteuse spéciale des Nations unies Francesca Albanese.

Et que retiendra l'histoire de ceux qui ont continué leurs livraisons d'armes à Israël, les États-Unis, l'Allemagne ou l'Italie, pour ne citer que les plus importants fournisseurs ? En annulant leurs contrats avec ce pays dépendant des approvisionnements extérieurs, l'Espagne et la Slovénie ont choisi une autre voie, celle du refus de participer aux crimes commis contre les Palestiniens. Que dire, enfin, de ceux qui, au sein de nos sociétés, ont persisté sans états d'âme à invoquer le droit d'Israël à se défendre alors que s'accumulaient les preuves d'un génocide ?

La complaisance avec Israël ne date pas d'hier. L'anéantissement de Gaza est l'aboutissement tragique de décennies d'impunité, qui ont délégitimé les droits des Palestiniens et conforté leur déshumanisation. Selon le moteur de recherche Résolutions! développé par *Le Monde diplomatique*¹, le concert des nations a laissé Israël fouler aux pieds pas moins de 1201 résolutions onusiennes depuis 1947, du droit au retour des populations à la restitution des territoires occupés après la guerre de 1967 en passant par l'arrêt et le démantèlement des colonies.

À moins de remettre en cause cette impunité, les ambitions sans limites de M. Netanyahu et ses acolytes prévaudront. Alors même que le cessez-le-feu peine à entrer dans sa deuxième phase, censée engager le déploiement d'une force internationale de stabilisation et d'une nouvelle structure de gouvernance, l'armée israélienne continue d'occuper la moitié de Gaza et d'en décimer la population. Près de cinq cents personnes ont péri depuis la mi-octobre dans l'enclave, où la presse étrangère est toujours interdite et où une quarantaine d'ONG sont désormais bannies.

En Cisjordanie, les attaques de villages palestiniens isolés et les déplacements forcés sont au paroxysme. L'avis historique de la CIJ sur l'illicéité de l'occupation (19 juillet 2024) n'a eu aucun effet sur le terrain. L'annexion de ce territoire est l'objectif affirmé de plusieurs ministres et députés à la Knesset. Assaillis en permanence, abandonnés par une Autorité palestinienne défailante, des Palestiniens prendront tôt ou tard le risque de répliquer. Or la moindre tentative de riposte pourrait fournir le prétexte à un nouveau « Gaza ». Les habitants de Bethléem, Hébron, Jénine et Naplouse en ont conscience ; ils savent que la densité démographique de leur ville obsède les Israéliens. Ils se doutent aussi que le reste du monde ne lèvera pas le petit doigt pour eux, et certainement pas les capitales qui feignent de croire que la création d'un État palestinien, libre et pleinement souverain, demeure à l'ordre du jour. ■



Taysir Batniji /// De la série
« Home Away From Home » (Un chez-
soi loin de chez soi), 2016-2017

Ce qu'il reste de Gaza

L'état du territoire au 15 octobre 2025

Bâtiments

- Intacts
- Détruits ou très endommagés

- dont
- École ou université
 - Hôpital
 - Usine

Terres ou serres agricoles

- Intactes
- Détruites ou endommagées

Déplacements forcés de population

- Campements de personnes déplacées
- «Ligne jaune», zone provisoire d'occupation militaire israélienne

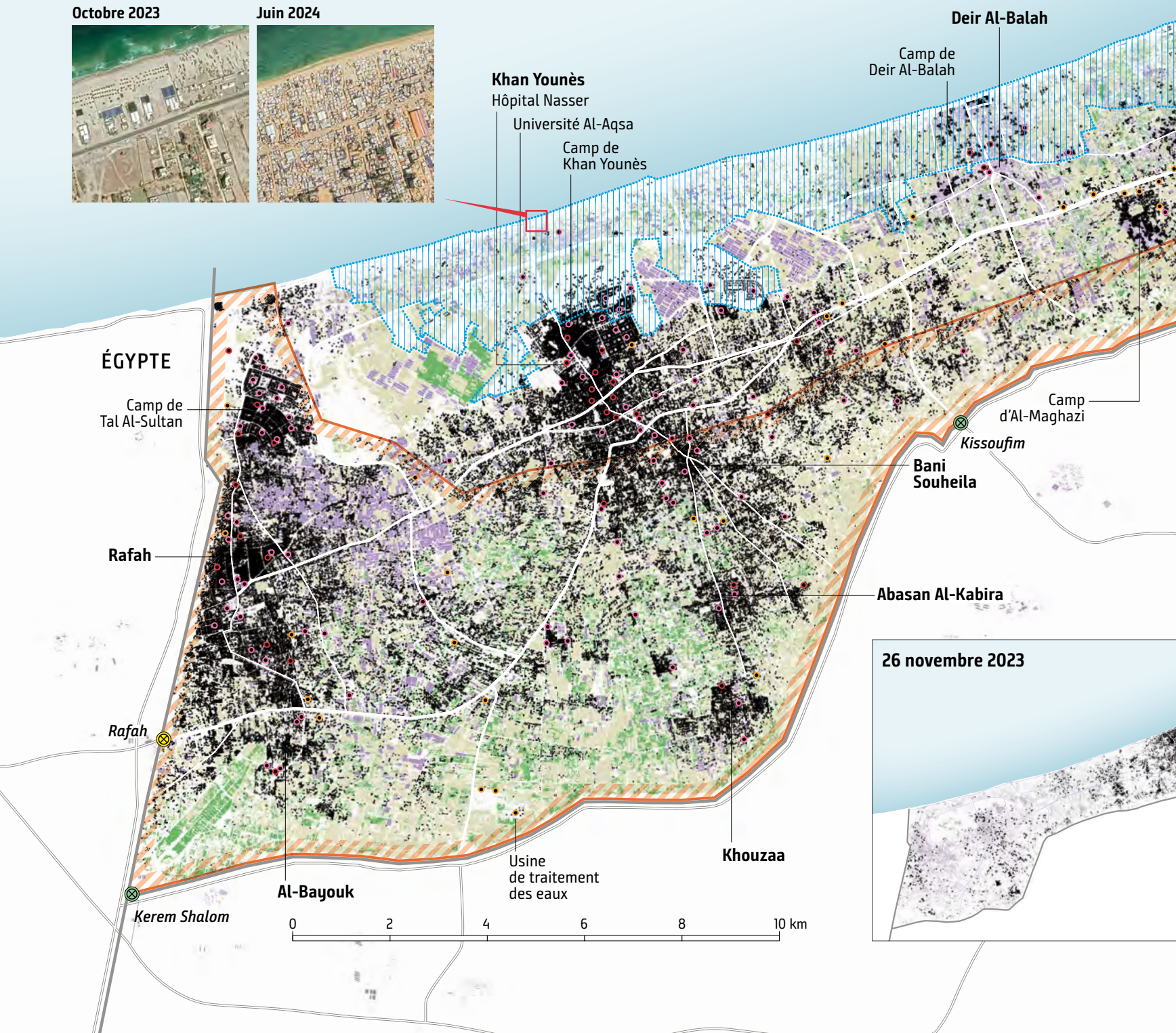
Postes-frontières

- Fermé
- Ouverture limitée et contrôlée par l'armée israélienne

Mer Méditerranée
ACCÈS INTERDIT

Octobre 2023

Juin 2024



Juillet 2023

Décembre 2024



Gaza (ville)

Hôpital Al-Shifa

Camp de Al-Shati

Camp de Nousseirat
Camp de Boureij
Usine de traitement des eaux
Université Al-Azar

Erez-Ouest

Beit Lahiya

Erez

Beit Hanoun

Grande mosquée Al-Omari

Zone industrielle de Karni

Porte 96

ISRAËL

Octobre 2023

Décembre 2024



Camp de Jabaliya

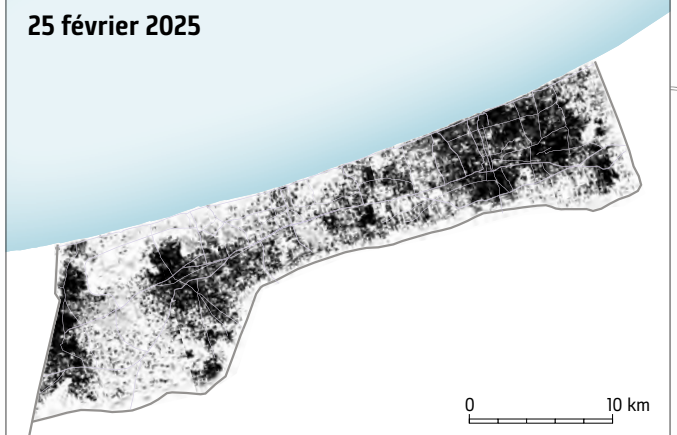
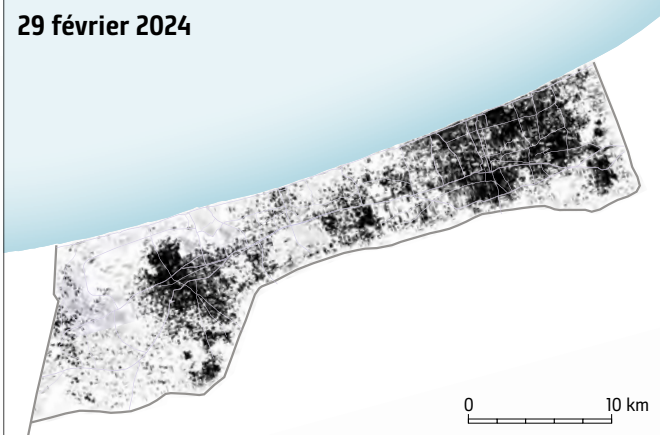
Octobre 2023

Décembre 2024



Sources : Gaza Emergency Response Data Hub, Unitar-Unosat, octobre 2025 ; images satellites CNES/Airbus pour Google Earth, 2023 à 2025 ; Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 2025.

Une campagne de destruction systématique



L'EFFACEMENT DES GAZAOUIS, UNE OBSESSION

À chaque cessez-le-feu depuis le début de la guerre lancée par Israël après les attaques du 7 octobre 2023, malgré la faim et la menace persistante d'attaques, les habitants de l'enclave ont tenté de rentrer chez eux ou, du moins, de retrouver ce qui fut leur maison parmi les ruines. Il en va ainsi de l'histoire des Gazaouis depuis des décennies : expulsés, assiégés, bombardés pour servir le dessein sioniste, ils restent, envers et contre tout, attachés à leur terre.

PAR ALAIN GRESH *

À pied ou à dos d'âne, en charrette ou en voiture. Faméliques, avec leurs maigres baluchons et les quelques effets qu'ils ont pu sauver. D'interminables colonnes de femmes et d'hommes, d'enfants et de vieillards se fraient un passage à travers des routes qui n'existent plus, dans un paysage lunaire. Durant les deux premiers cessez-le-feu qui ont ponctué la guerre contre Gaza, en novembre 2023 puis début 2025, trêves violées unilatéralement par Israël, des centaines de milliers de Palestiniens ont tenté de retourner chez eux, même quand ce « chez eux » se réduisait à un amas de pierres sous lequel chercher des proches. Chaque rescapé avait perdu des membres de sa famille, souffert de la faim, vu des enfants mourir déchiquetés par les bombes ou faute de soins.

La surface a été réduite par la « ligne jaune » qui morcelle l'enclave, dont plus de la moitié reste sous occupation israélienne

C'est pourtant avec l'espoir chevillé au corps qu'ils essayaient de retourner dans leur ville ou leur village. Depuis le cessez-le-feu imposé par le président des États-Unis Donald Trump en janvier 2025, à nouveau violé quotidiennement par Tel-Aviv, on assiste à ce même mouvement de retour, même si la surface accessible a été réduite par la « ligne jaune » qui morcelle l'enclave, dont plus de la moitié reste sous occupation israélienne.

Ainsi, les Palestiniens s'accrochent à ce que l'on appelle la « bande de Gaza », un territoire qui n'a jamais constitué une entité administrative homogène, ni du temps de l'Empire ottoman ni de celui du mandat britannique (1922-1948). Ses frontières ont été tracées par la guerre israélo-arabe de 1948-1949. À l'issue de cet affrontement, Tel-Aviv a élargi le territoire prévu pour l'État juif par le plan de par-

tage de la Palestine voté par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 29 novembre 1947. Seules la Cisjordanie et Jérusalem-Est lui échappent – elles seront annexées par la Jordanie –, ainsi qu'un lambeau de terre d'à peine 365 kilomètres carrés, à la frontière du Sinaï, qui inclut la ville de Gaza, occupé par les troupes égyptiennes.

Ce territoire est caractérisé par une forte proportion de réfugiés – aux 80 000 habitants originels se sont ajoutés 200 000 à 250 000 Palestiniens expulsés de leurs foyers en 1948-1949. Cette population nourrit une seule espérance : le retour. De manière individuelle, ceux qu'Israël dénonce comme des « infiltrés » passent la ligne de cessez-le-feu pour tenter de récupérer leurs biens confisqués ou tout simplement pour se venger. Moshe Dayan, à l'époque chef d'état-major de l'armée israélienne, a compris mieux que personne leur état d'esprit : « *Ne blâmons pas les meurtriers. Depuis huit ans, ils sont installés dans les camps de réfugiés, et sous leurs yeux nous avons transformé en notre propriété les terres et les villages où eux et leurs pères habitaient*¹ », déclarait-il à la suite de l'assassinat d'un membre d'un kibboutz à la frontière de Gaza en avril 1956.

L'action des « infiltrés » est relayée par une nouvelle génération de militants déterminée à organiser des actions collectives contre les raids meurtriers d'Israël, qui a mis sur pied une unité secrète pour « *frapper à la source les foyers d'infiltration*² », dirigée par un officier ambitieux appelé à devenir premier ministre, Ariel Sharon. Ils se mobilisent déjà contre le projet décidé par Le Caire avec l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) d'installer des dizaines de milliers de personnes déracinées dans le Sinaï. L'attaque israélienne du 28 février 1955 qui fera des dizaines de morts entraîne un premier soulèvement à Gaza le 1^{er} mars, animé par un comité de coordination regroupant Frères musulmans, communistes, nationalistes et indépendants³.

« Ils ont signé le projet Sinaï avec de l'encre, nous l'effacerons avec notre sang » ; « Pas de transfert, pas d'installation », scande-t-on dans les rues de la ville et bientôt dans tout le

* Directeur du journal en ligne Orient XXI, auteur de *Palestine. Un peuple qui ne veut pas mourir*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2025.



territoire, dans un mouvement qui sera qualifié à l'époque d'intifada. Les manifestants conspuent Israël, les États-Unis et le nouvel homme fort égyptien, Gamal Abdel Nasser. Ils exigent des armes, un entraînement militaire et le droit de s'organiser. Le mouvement s'étend au Caire et le Raïs accepte de recevoir les organisateurs, promet d'abandonner le projet d'installation et d'aider à la création de milices. Nasser formalise alors le statut du territoire. Il promulgue le 11 mai 1955 la « loi fondamentale de la région sous le contrôle des forces égyptiennes en Palestine », qui fera de Gaza le seul morceau de la Palestine historique à conserver une autonomie et à

Fatma Hassona //

« A Room with a View »
(Chambre avec vue), dans
le nord de Gaza, juin 2024

« La scène était incroyable, cette photo capture le moment où les gens ont pu retourner vers "leur" mer. La route qui y conduit était le chemin le plus dangereux à emprunter. Mais notre désir était plus fort. Plus fort que n'importe quel avion de combat nous survolant pour nous tuer. Plus fort que les canons, les snipers et la mort elle-même »

maintenir vivante l'idée de la Palestine et du drame des réfugiés.

Pendant foi dans les négociations pour une paix avec Israël sous égide britannique ou américaine, Nasser se radicalise. Il assiste à la conférence de Bandung en avril 1955 (naissance du mouvement des non-alignés) et signe un accord d'achats d'armes avec la Tchécoslovaquie, rendu public en septembre 1955 et qui brise un monopole occidental au Proche-Orient. Il annonce aussi la création d'unités palestiniennes à Gaza, mais elles resteront étroitement surveillées : le Raïs se méfie de toute action lui échappant qui risquerait de l'entraîner contre son gré dans une guerre avec Israël. Il n'hésite pas, pour cela, à poursuivre et emprisonner des militants trop remuants.

Dans le chaudron de Gaza se forment des cadres qui joueront un rôle majeur dans le Fatah, notamment Khalil Al-Wazir (Abou Jihad) et Mohamed Khalaf (Abou Iyad), qui seront les principaux adjoints de Yasser

1. Cité dans Alain Gresh, *Palestine. Un peuple qui ne veut pas mourir*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2025.

2. Jean-Pierre Filiu, *Histoire de Gaza* (nouvelle édition), Fayard, Paris, 2025.

3. Maher Charif, « The March 1955 Outburst in the Gaza Strip », Interactive Encyclopedia of the Palestine Question, non daté. On pourra aussi consulter Hassan Balawi, *Gaza. Dans les coulisses du mouvement national palestinien*, Denoël, Paris, 2008.

L'EFFACEMENT DES GAZAOUIS, UNE OBSESSION

Arafat⁴. Des fluctuations de Nasser et de la subordination de leurs revendications à la politique régionale et internationale du Caire, ces militants garderont une méfiance tenace à l'égard des régimes arabes. La libération des Palestiniens ne peut être que l'œuvre des Palestiniens eux-mêmes.

En avril 1955, le cabinet israélien évalue une proposition de David Ben Gourion, alors ministre de la défense, d'occuper Gaza. Elle est rejetée, mais ce n'est que partie remise.

De la subordination de leurs revendications à la politique étrangère du Caire, les militants garderont une méfiance tenace à l'égard des régimes arabes

Quand, le 26 juillet 1956, Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, les gouvernements britannique, français et israélien décident de le renverser. Au-delà de cette cible commune, chaque capitale poursuit ses propres objectifs. Paris cherche à gagner en Égypte la guerre qu'il perd en Algérie, en tarissant les envois d'armes au Front de libération nationale (FLN); Londres espère rétablir son influence déclinante au Proche-Orient; et Tel-Aviv vise à élargir ses conquêtes, notamment à Gaza. L'occupation de ce territoire durera du 2 novembre 1956 au 7 mars 1957. Il faudra un ultimatum américain pour imposer le retrait à un gouvernement israélien plus que réticent. Autre époque, où Washington n'hésitait pas à faire pression sur Tel-Aviv...

Les épisodes de ce que l'on appelle la « crise de Suez », une agression cynique de trois États violant le droit international, sont bien connus. Ce qui s'est joué à Gaza durant cette première occupation l'est moins. Nombre de dirigeants palestiniens étaient en prison en Égypte, et les tentatives de résistance armée furent embryonnaires. En revanche, la répression israélienne fut d'une brutalité coloniale. « Avec 930 à 1200 personnes tuées (pour une population de 330 000 habitants), le bilan humain (...) est terriblement lourd, rappelle l'historien Jean-Pierre Filiu. Si l'on ajoute le nombre des blessés, emprisonnés et torturés, environ un habitant sur cent a été frappé dans sa chair par la violence de l'envahisseur. »

La violence d'Israël contre Gaza ne remonte donc pas à l'après-7 octobre 2023. En faisant parler les témoins, le journaliste et dessinateur Joe Sacco a documenté dans un terrifiant récit graphique le souvenir de ces massacres

« en marge de l'histoire », de ces dizaines de civils alignés contre un mur et fauchés à la mitrailleuse⁵. Pourquoi nous haïssent-ils ?, s'interrogent parfois les Israéliens...

Le retour de l'administration égyptienne, que la population de Gaza réclamait, ouvre une période de calme relatif. Les raids israéliens sont moins nombreux, les « infiltrés » aussi. Nasser affirme son leadership sur le monde arabe et l'idée dominante est que l'unité arabe sera la voie de la libération de la Palestine. D'une décision de la Ligue arabe naît en 1964 l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), étroitement contrôlée par Le Caire, tandis que le Fatah d'Arafat lance ses premières actions armées à partir de la Jordanie en janvier 1965. Entre-temps, Gaza est transformée par Nasser en une vitrine du calvaire palestinien. S'y succèdent Ernesto « Che » Guevara (1959), le premier ministre indien Jawaharlal Nehru (1960) ou le militant noir Malcom X (1964).

Interdits de retour

Dans les mois qui suivent la guerre de juin 1967 et l'occupation de Gaza, le gouvernement israélien expulse vers la Jordanie 75 000 personnes – que la première ministre Golda Meïr dénonce comme une « cinquième colonne » –, tandis que 25 000 autres, à l'extérieur au moment du conflit, se voient interdire le retour. De 40 000 à 50 000 civils fuient, traumatisés par le souvenir des massacres de 1956. Dès 1968, le gouvernement met en place des « bureaux d'émigration ». Avec l'accord tacite du président des États-Unis Lyndon Johnson, ces bureaux offrent de l'argent et des passeports étrangers aux réfugiés palestiniens qui acceptent de s'exiler définitivement, en s'installant notamment au Canada, en Australie et au Brésil⁶. En 1968, deux colonies israéliennes s'implantent à Gaza. Elles s'étendront dans les années 1970; on évoquera même l'idée de transformer Gaza en « Hawaï d'Israël ». M. Donald Trump n'a rien inventé.

Les fedayins engagent des actions armées en Cisjordanie à partir de la Jordanie. Mais c'est à Gaza que s'organise la résistance armée la plus longue, sans base arrière, appuyée massivement par la population des camps. Un large front se crée, mais sans les Frères musulmans, qui choisissent la voie de la légalité jusqu'à ce qu'éclate la première Intifada en décembre 1987,

et qu'ils décident alors de créer le Hamas. Pendant cette période, les autorités d'occupation favorisent les Frères au détriment de l'OLP, une politique qui sera reconduite à Gaza après 2007. Il faut attendre 1972 pour que l'armée israélienne assure son contrôle sur Gaza, sous la direction de Sharon, dont les bulldozers ouvrent de vastes voies dans les camps pour laisser le passage aux véhicules blindés. Des dizaines de milliers d'habitants sont chassés des camps, des milliers de maisons détruites. Après ceux de 1956, les massacres de 1971-1972 s'inscrivent dans la chair et dans la mémoire des Palestiniens. Sans entamer leur volonté de résistance, ni favoriser de « départ volontaire », en dépit de la réémergence en Israël d'une vieille idée du mouvement sioniste : le « transfert ». Ce mot pudique ne désigne rien d'autre qu'un nettoyage ethnique, l'expulsion des habitants de leurs foyers. Comme le résume le journaliste et historien israélien Tom Segev, il est « l'essence même du rêve sioniste ». Pendant des mois, dans un gouvernement israélien dominé par la « gauche », les ministres échangent sur le sujet, sans aucun tabou⁷. « Nous leur disons de déménager à El Arish [dans le Sinaï] ou ailleurs », explique l'un d'eux... « Nous leur donnons d'abord la possibilité de le faire volontairement. Si la personne ne vient pas prendre ses affaires, nous faisons venir un bulldozer pour démolir la maison. S'il reste des gens, nous les expulsions. Nous leur donnons quarante-huit heures. » Un autre reconnaît : « Si nous voulons que ce territoire fasse partie de l'État d'Israël, nous devons nous débarrasser d'une partie de la population, quel qu'en soit le coût. » Sans hésiter à utiliser la coercition, renchérit un troisième : « Il s'agit d'une douleur ponctuelle et on peut expliquer que c'est nécessaire pour des raisons de sécurité. » L'un des ministres, reconnaissant que les conditions ne sont pas réunies pour une telle opération au niveau international, 

4. Lire « Gaza l'insoumise, creuset du nationalisme palestinien », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

5. Joe Sacco, *Gaza 1956*, Futuropolis, Paris, 2010.

6. Anne Irfan, *A Short History of the Gaza Strip*, Simon and Schuster, Londres, 2025.

7. Ofer Aderet, « "We give them 48 hours to leave": Israel's plans to transfer Gazans go back 60 years » et « "The Zionist dream in essence": The history of the Palestinian transfer debate, explained », *Haaretz*, Jérusalem, respectivement 5 décembre 2024 et 12 février 2025.

La guerre la plus meurtrière

Les attaques du 7 octobre 2023 auraient causé la mort d'au moins 1200 personnes côté israélien, dont au moins 809 civils israéliens (parmi lesquels 280 femmes, 40 enfants et 25 personnes âgées de plus de 80 ans), ainsi que 68 étrangers et 314 soldats¹. Une partie de ces morts seraient imputables à des « tirs amis ». Selon le quotidien *Yediot Aharonot*, les Forces de défense israéliennes (FDI ou IDF en anglais) auraient ordonné aux troupes le 7 octobre à minuit d'éviter « à tout prix » que les combattants adverses ne reviennent à Gaza avec des otages, quitte à mettre en péril ces derniers, suivant la directive « Hannibal », censée avoir été abandonnée². Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a confirmé la mort d'au moins 14 civils israéliens sous le feu d'hélicoptères israéliens. La presse israélienne évalue à environ un millier le nombre de combattants palestiniens morts lors de cette journée, tandis que 252 otages ont été enlevés. Les trois cessez-le-feu ont permis à 168 d'entre eux de rentrer vivants, tandis que les autres seraient morts dans les combats ou les bombardements.

Le bilan des représailles israéliennes était au moment de l'accord de Charm El-Cheikh (13 octobre) de 68 000 morts, dont 12 400 femmes et 18 500 enfants, plus de 500 travailleurs humanitaires, 11 200 disparus, plus de 170 000 blessés et 92 % des habitations détruites. Ces chiffres du ministère de la santé de Gaza sous-estiment probablement la réalité³. « Il y a 2,2 millions de personnes à Gaza, plus de 10 % ont été tuées ou blessées. Ce n'est pas une guerre douce », a reconnu l'ancien chef d'état-major de l'armée israélienne Herzi Halevi⁴. Les FDI répertorient sur leur site 923 morts dans leurs rangs, dont 471 dans les opérations menées à Gaza⁵.

À ce décompte il convient d'ajouter plus d'un millier de Palestiniens tués en Cisjordanie et les décès qui résultent de lésions traumatiques, de mauvais traitements ou de la famine organisée. Deux millions de personnes ayant été déplacées et privées d'aide humanitaire pendant des mois, les souffrances endurées pèseront à moyen ou long terme sur l'évolution démographique, avec une explosion de la mortalité et une baisse de la natalité. Déjà, le Bureau palestinien des statistiques estime qu'en juillet 2025 la population était inférieure de 10 % aux projections antérieures à la guerre⁶.

Philippe Descamps

1. « Rapport de la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est et en Israël », Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies, 14 juin 2024.

2. Yoav Zeitoun et Ronen Beergman, « Les premières heures du shabbat noir » (en hébreu), *Yediot Aharonot*, 12 janvier 2024.

3. Rasha Khatib, Martin McKee et Salim Yusuf, « Counting the dead in Gaza : Difficult but essential », *The Lancet*, vol. 404, n° 10449, juillet 2024 ; Michael Spagat *et al.*, « Violent and nonviolent death tolls for the Gaza war : new primary evidence », *MedRxiv* (preprint), 22 juillet 2025.

4. « Halevi aux habitants d'Ein Habesor » (en hébreu), *Ynet*, 10 septembre 2025.

5. www.idf.il

6. Palestinian Central Bureau of Statistics, communiqué de presse du 11 juillet 2025.

L'EFFACEMENT DES GAZAOUIS, UNE OBSESSION

fait cette remarque prémonitoire : l'usage de la force ne serait possible que dans le cadre d'« *une grande commotion* ».

La résistance armée écrasée à Gaza, la politique prend le pas. L'OLP et ses diverses organisations s'affirment au détriment des élites traditionnelles. Ce n'est pas un hasard si la première Intifada voit le jour dans l'enclave le 9 décembre 1987. La révolte va rebattre les cartes et déboucher sur la proclamation de l'État palestinien au Conseil national palestinien de 1988 puis sur ce que l'on appellera le

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un chef d'État préconise ce que le droit international désigne comme un crime contre l'humanité

« processus d'Oslo ». L'échec de celui-ci renforcera le Hamas, qui l'avait dénoncé et qui remporte les élections législatives de 2006. Le refus des États-Unis et de l'Union européenne d'accepter ce résultat, les diverses pressions arabes et internationales, le sectarisme du Fatah comme celui du Hamas alimenteront les divisions et déboucheront sur la prise de pouvoir de ce dernier à Gaza. Israël instaure alors un blocus du territoire et lance une demi-douzaine de guerres successives.

La « grande commotion »

Redoutée depuis longtemps, la « grande commotion » du 7 octobre 2023 secoue Israël. Elle relance le projet d'expulsion, relayé par le président Trump. Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un chef d'État préconise ouvertement ce que le droit international désigne comme un crime contre l'humanité. Mélange de cynisme et de cupidité, les oligarques de son entourage voient dans la future « *Riviera du Proche-Orient* » la promesse de juteuses affaires immobilières.

Le gouvernement israélien s'engouffre dans cette brèche et le ministre de la défense Israël Katz appelle l'armée à se préparer au « *départ volontaire* » des Palestiniens de Gaza. Avec une malhonnêteté stupéfiante, il ajoute : « *[Ils] devraient être autorisés à quitter la région et à émigrer, comme c'est le cas partout dans le monde* »⁸. Vider le territoire de ses habitants reste l'objectif prioritaire d'Israël.

8. *The Times of Israel*, 6 février 2025.

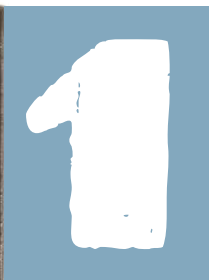
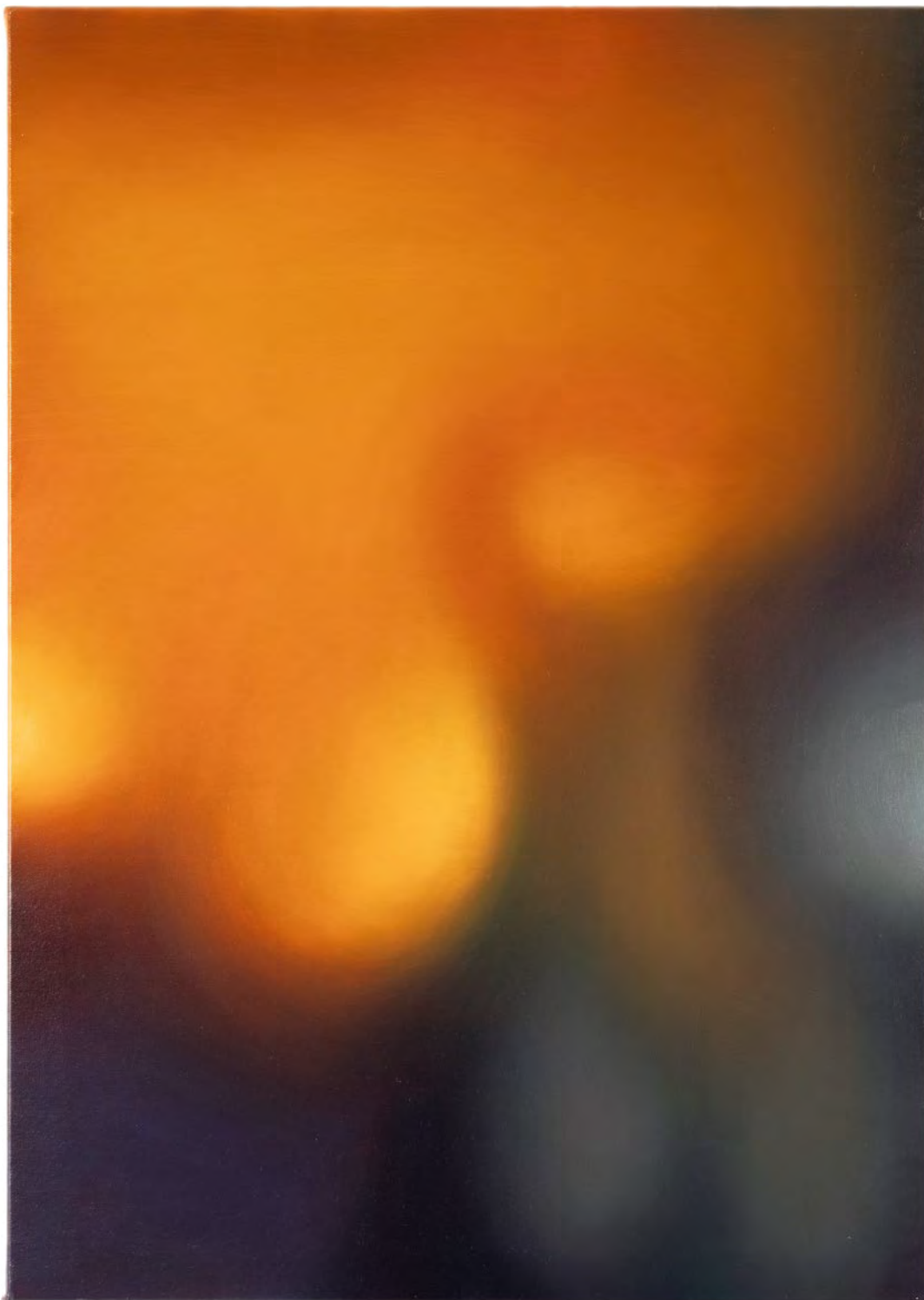
9. « A dual crisis – Palestinian public opinion amidst occupation and a leadership vacuum », Polls and Survey Research (PCPSR), Ramallah, 28 octobre 2025.

Le plan du président américain de septembre 2025, dont le seul mérite est d'avoir diminué l'ampleur des massacres, ouvre une nouvelle étape semée d'incertitudes. Entériné par le Conseil de sécurité de l'ONU, il prévoit la création de deux organes « *transitoires* » chargés de gérer Gaza. Le premier est le « conseil de paix », qui supervisera l'acheminement de l'aide, la reconstruction et l'administration quotidienne. Le second, une « force internationale de stabilisation » (FIS), doit prendre la responsabilité de la sécurité et du désarmement du Hamas. Ni la composition du « conseil de paix », qui sera présidé par M. Trump lui-même, ni celle de la FIS ne sont connues, alors même qu'Israël continue son occupation, filtre toujours l'aide humanitaire et tire à vue sur qui bon lui semble. Mais ce qui fait l'originalité de ce plan, si l'on peut dire, est son caractère ouvertement colonial et le projet de régler la vie et l'avenir de ce territoire sans l'avis de sa population. Qu'il ait reçu l'aval du Conseil de sécurité en dit long sur l'état du droit international.

Il est peu probable que les Palestiniens l'acceptent, malgré l'ampleur de la guerre génocidaire qu'ils viennent de subir. D'après une étude d'opinion palestinienne à Gaza et en Cisjordanie publiée en octobre 2025⁹, près de 70 % des sondés s'opposent au désarmement du Hamas même si celui-ci est une condition à la non-reprise de la guerre – 78 % en Cisjordanie et 55 % à Gaza. Si l'enquête acte le discrédit total de l'Autorité palestinienne, elle souligne aussi l'influence persistante de ceux qui prônent l'esprit de résistance : en cas de scrutin législatif, le Hamas l'emporterait avec 44 % des suffrages, contre 30 % au Fatah ; en revanche, si une élection présidentielle devait se tenir, M. Marwan Barghouti, membre du Fatah et symbole de la seconde Intifada, emprisonné en Israël depuis plus de vingt ans, serait élu. Les Palestiniens font ainsi la démonstration d'un attachement à leur terre et d'une résistance que des décennies de guerre et d'occupation n'ont pas été capables de briser. Gaza n'a pas « *sombré dans la mer* », comme l'aurait voulu l'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin.

Alain Gresh

Gaza, royaume des morts



« Damar tam » :
une destruction totale.
Cette expression en arabe est celle qui revient le plus dans la bouche des rescapés gazaouis quand ils décrivent l'état de l'enclave palestinienne. De ce qui existait avant le 7 octobre 2023, rien ou presque ne subsiste. Vu l'ampleur de la catastrophe, comparée à la Nakba de 1948, les responsables et les complices de ces crimes contre une population sans défense devront tôt ou tard être traduits devant la justice internationale.

Taysir Batniji // // // « Numéro 7 » de la série « Remnants » (Vestiges), 2024

Un massacre à Rafah, 26 mai 2024

Cette série de peintures à l'huile, débutée en 2024, alors que le territoire de Gaza est sous le feu israélien, est inspirée par le flou des images d'actualité, difficiles à visualiser en raison de la lenteur du réseau Internet

et des survivants

QUI EST VIVANT, QUI EST MORT, QUI A DISPARU ?

Alors que les premières bombes israéliennes pleuvent sur Gaza, Thaer Maher prend son attirail de reporter et sort dans la rue. Il comprend instantanément que le travail journalistique qu'il entame n'a rien à voir avec ses reportages habituels. Un monde s'effondre sous ses yeux ; il faut garder des traces du désastre en cours.

PAR THAER MAHER *

Le 7 octobre 2023, les portes de l'enfer se sont ouvertes sur Gaza, et nos vies ont été précipitées dans un long et incessant flot de souffrances. Je me souviens parfaitement de la veille car c'était l'anniversaire de ma fille. Ce fut une magnifique journée faite de joie et de bonne humeur. Le lendemain, très tôt, j'ai été réveillé à la fois par un sentiment d'oppression et par des cris à l'extérieur de la maison. « *Que se passe-t-il ? Que se passe-t-il ?* », ne cessait de répéter mon épouse. J'ai consulté mon téléphone en vain car aucune information ne circulait. Mais, nous savions que quelque chose de

Nous savions que quelque chose de très inhabituel et de très grave se déroulait : la vie à Gaza nous a permis d'acquérir ce sixième sens qui devine le malheur

très inhabituel et de très grave se déroulait : au fil du temps, la vie à Gaza nous a permis d'acquérir ce sixième sens qui devine le malheur. Tout dans l'air, l'atmosphère, l'annonçait. J'ai essayé de rassembler mes idées. La veille, les nouvelles n'étaient pourtant pas mauvaises, on ne signalait aucune tension sécuritaire avec les Israéliens. Peut-être qu'un attentat venait d'avoir lieu à Tel-Aviv. Peut-être qu'un accrochage opposait les troupes du Hamas à une faction rivale. J'ai ordonné à ma fille qui s'apprêtait à partir à l'école de rester à la maison en attendant qu'on en sache plus. Un vieux réflexe... Deux heures plus tard, alors que les bombes israéliennes pleuvaient déjà et que nous étions blottis les uns contre les autres, terrifiés, nous avons reçu la nouvelle de l'attaque menée par le Hamas.

J'ai alors tout de suite compris que nous allions être confrontés à une guerre brutale qui dépasserait en violence toutes celles que nous avons connues auparavant. J'anticipais que l'issue du conflit – et

je devinais qu'elle ne serait pas immédiate – allait bouleverser nos vies et décider de l'avenir de mon peuple. Mais je n'imaginais pas que nous allions subir un démantèlement systématique de nos infrastructures, de tout ce qui fait la vie et la cohésion d'une population civile : dès le 7 octobre s'est enclenchée une machine destinée à détruire tout ce qui faisait de nous des êtres humains.

Les deux premiers jours de la guerre, je n'ai pas porté mon gilet de presse. Mon seul but était d'accumuler des provisions – de la nourriture et des produits de première nécessité – car il était évident que les jours à venir seraient difficiles. Puis je suis sorti avec mon équipement de reporter. J'ai vite compris que ce n'était pas uniquement mon travail habituel que j'accomplissais mais un engagement contre l'occultation à venir de ce qui s'abattait déjà sur nous. Dès le premier instant, j'ai senti que chaque pas dans la rue pouvait être le dernier, et chaque photo prise, le témoignage d'une vie perdue à jamais. J'ai vécu et enregistré des scènes qui dépassaient le simple cadre d'un reportage : des explosions soudaines, des immeubles qui s'effondrent sans crier gare, des cavalcades humaines au sifflement d'une bombe, la panique provoquée par l'approche de l'un de ces drones quadricoptères que nous appelons « *zanana* », les cris des enfants ou leur silence grave. Les hurlements des mères ou leur mutisme hébété. Et, toujours pour accompagner ces instants terribles, flottait cette poussière grise provoquée par les bombardements qui s'est répandue partout jusqu'à imprégner nos habits, jusqu'à ce que notre bouche ne puisse se défaire de son goût âcre.

Partout, de la peur et de la douleur dans une ville, Gaza, où tout risquait de disparaître en une seconde : les maisons, les champs, les sourires déjà fragiles, la famille qu'on embrasse le matin, l'ami qu'on salue alors qu'il part au ravitaillement, la cousine qui n'a plus de nouvelles des siens qui habitent dans le nord de l'enclave. Durant ces deux années, nous avons appris la signification réelle de l'éphémère.

* Journaliste gazaoui.


Un homme sort de chez lui en disant à son épouse qu'il revient dans l'heure. Elle ne le reverra plus. Une famille déplacée décide de retourner chez elle pour récupérer des effets personnels. Elle sera pulvérisée par une bombe. Des enfants jouent au pied d'un muret, un drone ou un sniper leur ôte la vie en une fraction de seconde. À Gaza, le mot « martyr » s'est ainsi répété des dizaines de milliers de fois. Nous l'utilisons au quotidien, matin et soir.

Dans les zones prises d'assaut par l'armée israélienne et déclarées « zones de sécurité », des dizaines de civils se sont retrouvés piégés chez eux. N'ayant pu quitter les lieux à temps, ils sont restés enfermés dans des maisons devenues prisons, tandis qu'au-dehors les ruelles se

transformaient en pièges mortels. Que faire ? Rester chez soi en espérant être épargné par les bombardements intenses ou se résoudre à fuir en affrontant la mort à découvert ? Des drones quadrillaient le ciel, et le moindre mouvement déclenchait leurs tirs létaux. De nombreuses personnes ont péri alors qu'elles brandissaient des drapeaux blancs. Les témoignages que j'ai recueillis racontent tous ces expériences terrifiantes : des survivants ont été contraints de laisser leurs proches derrière eux, les blessés ne pouvaient être sauvés à moins d'entraîner la mort de ceux qui leur porteraient secours. Nombreux sont ceux qui ont abandonné leurs défunts, sans pouvoir leur offrir un adieu digne de tout être humain.

Déplacements forcés et répétés

Nous avons tous rampé dans l'obscurité, nous nous sommes frayé un chemin à travers les débris, les blocs de béton pulvérisés et les sentiers minés. Nous avons tous connu ces moments où la peur l'emporte sur la douleur, où rien ne calme le cœur qui s'emballe à chaque explosion, à chaque balle qui siffle. Dans ces zones assiégées, survivre ne constituait pas un acte de courage. Cela relevait du miracle.

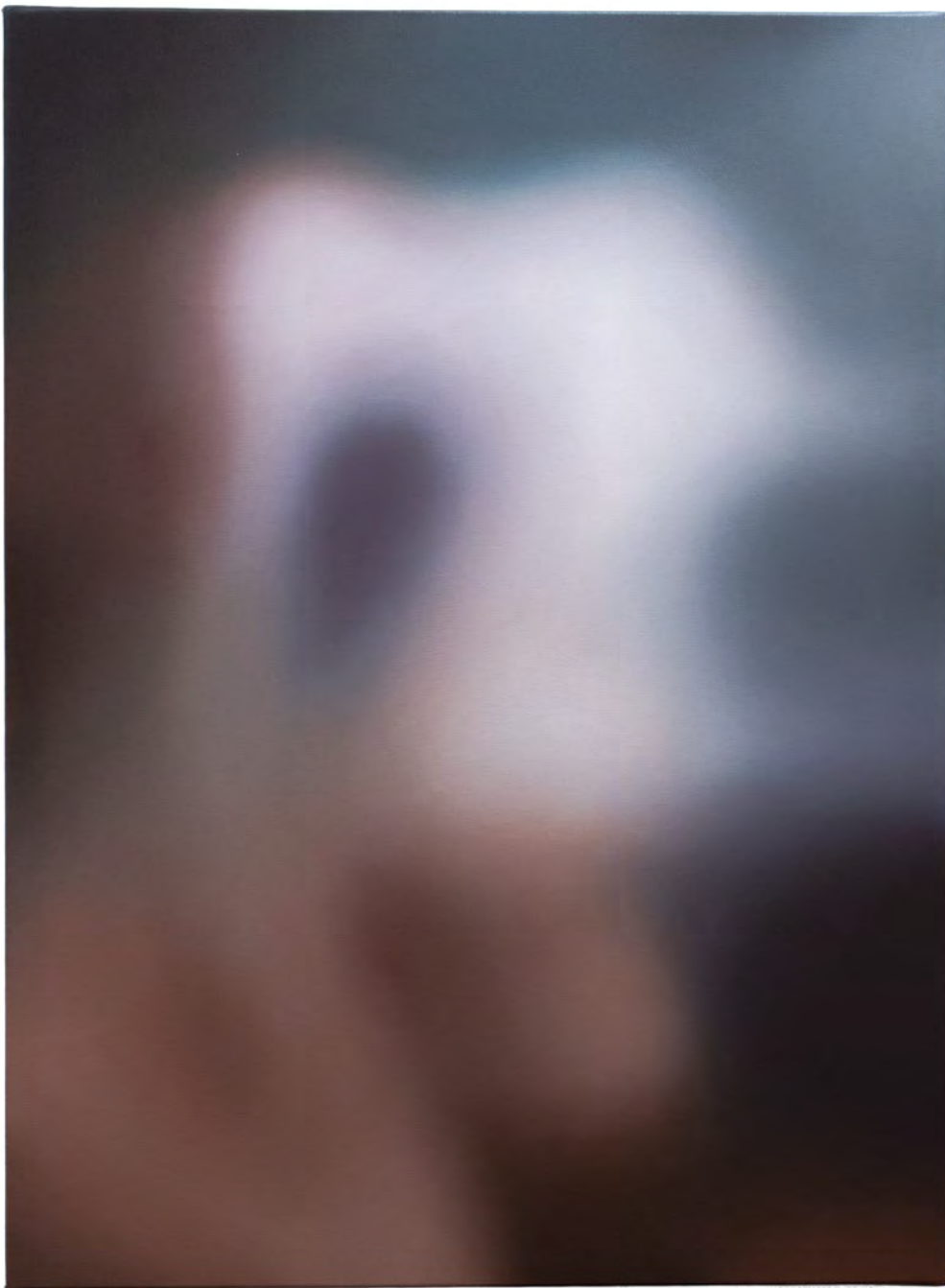
Cette guerre a été celle des déplacements forcés et répétés. Fuir avec ses enfants, la nuit, sans nourriture, sans eau et sans même savoir où aller. L'armée d'occupation émettait ses ordres d'évacuation, désignant des zones spécifiques comme sûres, mais celles et ceux qui y parvenaient étaient souvent victimes de bombardements. Au moins 90 % de la population de la bande de Gaza a été déplacée, nombre de personnes étant contraintes de fuir à plusieurs reprises. Partir, revenir, repartir en sens inverse trois, cinq, dix fois : un cycle sans fin de déplacements forcés, de traumatismes psychologiques et de séparations déchirantes. Avec mon appareil photographique, j'ai saisi les derniers instants d'hommes tués en tentant de fuir, de femmes abattues dans le dos. J'ai capturé la détresse d'enfants perdus dans le chaos. Ces déplacements à répétition ont provoqué l'effondrement moral ou physique de personnes pourtant robustes, mais accablées par la perte de leur dignité. 

Taysir Batniji // // // « Numéro 4 » de la série « Remnants » (Vestiges), 2024

« Scène du premier jour d'entrée dans le quartier de Shoujaiya, à l'est de la ville de Gaza. Panique de la population déplacée vers la zone carrée (place de la Palestine) face à l'avancée des forces d'occupation, Gaza, 29 juin 2024 »



QUI EST VIVANT, QUI EST MORT, QUI A DISPARU ?



La tente ou, le plus souvent, l'abri sommaire symbolisent ce que les Gazaouis ont enduré. De là, il faut chercher le bois pour pouvoir cuire le pain puisque le gaz de cuisine est interdit d'entrée en raison du blocus. Les enfants sont affectés à la corvée d'eau quand ils ne font pas la queue au *tekkijeh* – lieu de distribution de nourriture – pour glaner un repas. Sous la tente, les déplacés comprennent qu'ils ont tout perdu. Il n'y a plus d'intimité, le sommeil est mauvais, et l'insécurité est pesante. Les gens dorment à même

Taysir Batniji // // // « Numéro 14 » de la série « Remnants » (Vestiges), 2025

« Un secouriste au volant d'une ambulance qui le conduit à Rafah, avec une enfant blessée sur les genoux, la nuit après le bombardement de la maison de la famille Khafajah par l'armée israélienne, Gaza, 20 mai 2024 »

le sol, qu'il pleuve ou qu'il vente. Manger une fois par jour est un luxe, tout comme pouvoir charger son téléphone. L'objet n'est plus cet outil frivole permettant de se distraire ou d'entrouvrir une fenêtre sur un monde extérieur qui nous est interdit depuis très longtemps. Il s'agit surtout d'avoir des nouvelles des siens, de savoir qui est encore vivant, qui est mort, qui a disparu ou qui a été arrêté par les soldats israéliens.

Un peu de riz, un peu d'eau

Nous vivons au bord d'un précipice. Je ne me contente plus de transmettre des images des gens. Je transmets notre douleur commune. Je me rends compte aussi que je saisis notre transformation physique. La famine, réelle, redessine nos silhouettes. Les corps sont maigres, les visages émaciés. La même scène se répète quotidiennement : des êtres tremblants de faiblesse font la queue au point de distribution avec de dérisoires ustensiles dans les mains. Un peu de riz, un peu d'eau, peut-être quelques légumes. Nous avançons lentement, nous sommes des fantômes, des zombies attendant un repas qui ne nous rassasiera pas. « *J'y ai laissé mon sang* », me dit un jeune homme blessé à la main pour un peu de farine obtenue dans le nord de Gaza, non loin du point de passage de Zikim, que nous appelons « *piège mortel* ». Nous n'avons plus la force de rire ou de sourire, mais, parfois, l'humour des Gazaouis, teinté d'autodérision amère, refait brièvement son apparition.

Il est d'autres endroits à Gaza où la mort et le désespoir cohabitent avec des miracles quotidiens. Dans les hôpitaux ou ce qu'il en reste, le matériel est défaillant, le carburant manque autant que le courant électrique. L'attention se porte sur les blessés qui arrivent par paquets, mais que dire des patients alités dont le traitement est interdit d'accès à Gaza ? Le personnel médical travaille sans relâche au-delà de ce qui est imaginable. Médecins, infirmiers, personnel de salle, tous, hommes et femmes, sont des victimes potentielles, des cibles qui choisissent de rester sur leur lieu de travail, découvrant parfois un visage chéri dans la charretée de morts et de blessés amenée par les secouristes.

Un jour, peut-être, nos confrères à travers le monde rendront hommage aux journalistes de Gaza qui ont couvert ce conflit au péril de leur vie. Comme nombre de mes collègues, j'ai perdu ma maison, mes équipements. Tout ce que j'ai construit au fil des ans a disparu tout simplement parce que je suis de Gaza, n'ayant aucune prise sur notre destin commun. Il est des scènes que je ne pourrai jamais oublier. La voix d'une petite fille qui appelle à l'aide sous les décombres et qui décline au fil des heures parce que nos mains nues ne pouvaient rien contre l'amoncellement de débris. J'étais là, bien plus tard, quand un engin a pu extraire le corps inanimé de cette enfant. Je n'ai pas eu la force de prendre des photographies. Dans les tentes, dans les rues, on croise parfois des gens qui s'arrêtent à chaque ruine pour appeler leurs proches, comme s'ils avaient oublié que les défunts ne parlent pas. Les oiseaux de proie tournoient dans le ciel, les chiens errent en bande, et nous, nous n'arrivons pas à enterrer nos morts dans la dignité.

Nous survivons

Mais nous survivons. Des liens, encore plus fort, nous unissent. Certes, les difficultés sont nombreuses et favorisent la division. L'argent liquide manque, certains, une minorité, tirent profit du marché noir, les familles sont disloquées, la justice ne fonctionne plus, les litiges ne sont pas tranchés, les enfants ne vont plus à l'école, les ordures s'amoncellent, la nourriture manque, mais quelque chose de puissant nous soude désormais. Les femmes de Gaza nous donnent l'exemple. À la peur et à la souffrance se sont ajoutés pour elles le manque d'intimité, l'impossibilité d'avoir une hygiène correcte, ne serait-ce qu'un accès à des toilettes décentes. Et pourtant elles tiennent, veillent sur leurs enfants, interpellent les bénévoles qui sillonnent les camps de déplacés pour qu'ils improvisent une salle de classe ou une séance de jeu.

En deux ans, Gaza a connu des centaines de milliers de drames. Il nous faudra les raconter et témoigner. Qu'importe le temps et l'espace que cela exigera.

Thaer Maher

(Traduit de l'arabe par Akram Belkaid.)

Tuer le messager

Le 2 décembre 2025, un mois et demi après la proclamation du cessez-le-feu, Mahmoud Wadi s'apprête à lancer un drone sur la ville de Khan Younés pour en documenter la destruction. Ancien photographe professionnel converti au journalisme indépendant, le trentenaire n'aura jamais le temps de mener à bien ce projet : il est tué sur le coup par une frappe de drone israélien. Selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), ce père de famille est alors le dernier des journalistes palestiniens à avoir été tués à Gaza pendant l'offensive israélienne. L'association installée à New York a pu établir les circonstances de la mort de 206 journalistes et travailleurs des médias gazaouis depuis le début de la guerre.

En septembre 2025, les Nations unies avaient avancé un chiffre plus élevé encore, estimant qu'« au moins » 252 journalistes avaient été tués dans l'enclave, plus qu'au cours d'aucun autre conflit contemporain. La plupart « ont été ciblés, c'est-à-dire délibérément sélectionnés et tués à cause du travail qu'ils accomplissent pour révéler les atrocités, les crimes, le génocide sur le terrain », avait alors accusé M^{me} Irene Khan, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression. « Les journalistes sont des civils au regard du droit international humanitaire et doivent donc être protégés au même titre que les autres civils », avait-elle aussi rappelé.

Dans son dernier rapport annuel publié le 9 décembre 2025, Reporters sans frontières (RSF) qualifie l'armée israélienne de « pire ennemi des journalistes ». Cette dernière, précise l'organisation, s'est rendue responsable de près de la moitié des morts de représentants de la presse tués dans l'exercice de leur fonction à travers le monde en 2025. À ce jour, RSF a déposé cinq plaintes contre Israël pour crime de guerre auprès de la Cour pénale internationale. Les informations récoltées par l'organisation montrent, entre autres, comment certains journalistes ont péri lors de « doubles bombardements », c'est-à-dire sous le feu d'une seconde attaque visant les reporters venus couvrir les pertes humaines causées par une première frappe. RSF dénonce également la tactique à laquelle Tel-Aviv a recours consistant à accuser des journalistes de terrorisme, sans preuve valable, avant de les cibler. Anas Al-Sharif, intervenant vedette sur Al-Jazira, avait fait l'objet d'une telle campagne de calomnies avant d'être éliminé avec cinq de ses confrères, lors d'un bombardement revendiqué par l'armée israélienne, le 10 août 2025.

Pendant toute la durée du conflit, la bande de Gaza est demeurée fermée à la presse internationale, laissant aux seuls journalistes gazaouis la mission d'informer le monde extérieur. Tel-Aviv n'a autorisé qu'au compte-gouttes des reporters à être embarqués avec ses troupes dans le territoire dévasté. Seule la journaliste de CNN Clarissa Ward est parvenue, le 12 décembre 2023, à contourner l'interdiction en pénétrant dans l'enclave à bord d'un convoi humanitaire.

L'Association de la presse étrangère (FPA), qui représente les correspondants étrangers en Israël et dans les territoires palestiniens, n'a pas cessé de réclamer la levée de ce blocus médiatique. Après de multiples reports procéduraux, en décembre, la Cour suprême a finalement ordonné au gouvernement de présenter un plan pour autoriser les médias à faire leur travail dans l'enclave. « Malgré un changement de la situation factuelle sur le terrain, l'entrée de journalistes (tant étrangers que non étrangers) dans la bande de Gaza sans escorte (...) ne doit pas être autorisée », a contesté l'exécutif israélien à l'échéance du délai fixé au 4 janvier, invoquant des « raisons de sécurité ».

A. M.-K.

On distingue trois crimes internationaux, définis notamment par le statut de la Cour pénale internationale (CPI)¹ : le crime de guerre, le crime contre l'humanité, le génocide.

Il n'existe aucune hiérarchie entre ces crimes qui sont d'une gravité équivalente. À ce titre, la focalisation sur l'existence d'un génocide à Gaza a pu se révéler « contre-productive² » en détournant l'attention des autres infractions imposant déjà réaction, prévention et répression.

À la suite des attaques du Hamas en Israël le 7 octobre 2023 et de la guerre déclenchée en représailles par Tel-Aviv à Gaza, plusieurs procédures judiciaires ont été ouvertes :

- Cour internationale de justice (CIJ) : plainte de l'Afrique du Sud contre Israël pour violation de la convention sur la prévention et la répression du crime de génocide (29 décembre 2023).
- CPI : mandats d'arrêts contre MM. Benjamin Netanyahu et Yoav Galant (21 novembre 2024). Les procédures déclenchées contre les dirigeants du Hamas Yahya Sinwar, Ismaël Haniyeh et Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri (dit « Deif ») ont perdu leur objet en raison du décès des prévenus.
- Cour de justice de l'Union européenne : recours en carence contre la Commission et le Conseil de l'Union européenne pour inaction face à la famine et au génocide à Gaza par l'association des juristes pour le respect du droit international (Jurdi) des 16 et 29 juillet 2025 devant le tribunal de première instance de l'Union puis en appel devant la Cour de justice de l'Union européenne (affaire T-482/25 et affaire T-482/25 R).
- Procédures françaises : recours devant la justice administrative pour livraisons d'armes à Israël et non-respect des mandats d'arrêt de la CPI par Jurdi (6 juillet 2025).



Taysir Batniji ////
Sans titre, 1997

Numéros de résolutions de l'ONU gravés sur feuilles de plomb.

DES CRIMES INTERNATIONAUX BIEN ÉTABLIS

Les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et le génocide sont distincts, mais d'une gravité équivalente en droit international. La grande majorité des États s'est engagée à les prévenir ou à y mettre un terme. Or, en dépit du large consensus juridique qui s'est progressivement formé quant à la nature de ce qu'Israël commettait à Gaza, l'inaction a prévalu.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

La jurisprudence internationale est très stricte quant à la qualification de génocide, qui doit être la seule explication logique des actes criminels de l'accusé. Les délais de jugement peuvent s'étaler sur plusieurs années. C'est aussi pourquoi la convention sur la prévention et la répression du crime de génocide (1948) énonce des critères précis permettant d'agir dès les premiers signes, sans attendre la réalisation effective du génocide. Dans le contexte de la guerre menée par Israël à Gaza, la CIJ a reconnu, dès le 26 janvier 2024, sa compétence en vertu de la convention de 1948, et prononcé des mesures conserva-



toires (confirmées et amplifiées le 28 mars et le 24 mai 2024). Les États ont donc l'obligation d'agir pour prévenir l'aggravation de la situation et mettre un terme aux agissements criminels. Il n'est pas nécessaire d'attendre que la CIJ se prononce sur le fond (existence ou non d'un génocide) pour soulever la question, débattre et agir⁵. Aucun État n'a, jusqu'à présent, été condamné pour avoir commis un génocide. Dans le cas de Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, la Serbie-Monténégro a été condamnée pour avoir failli à ses obligations de prévention et de répression du génocide⁴.

La qualification juridique des événements à Gaza fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Le 9 août 2025, 150 éminents professeurs de droit international et de droit pénal international francophones – rejoints par 146 confrères anglophones en novembre 2025⁵ – s'accordent pour dénoncer des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Leur analyse concorde avec les enquêtes et rapports de plusieurs organes des Nations unies et d'organisations non gouvernementales (ONG) sur l'existence de crimes internationaux dans la bande de Gaza :

- Israël ne peut pas revendiquer le droit de la légitime défense (article 51 de la Charte des Nations unies) car il est puissance occupante de la bande de Gaza. Il a le droit de prendre des mesures pour assurer sa sécurité mais il a également le devoir de protéger les populations du territoire qu'il occupe (CIJ, avis du 19 juillet 2024).
- Les Palestiniens forment un groupe protégé par le droit international, et notamment la convention de 1948 sur le génocide. Les Palestiniens de Gaza constituent une « *partie substantielle* » de ce groupe

1. Le crime d'agression (d'un État contre un autre État), quatrième chef d'accusation possible, n'est pas défini clairement et ne concerne pas la situation à Gaza.

2. Vincent Duclert, « La focalisation sur l'occurrence d'un génocide à Gaza est contre-productive », *Le Monde*, 10 juin 2025.

3. « When is it genocide ? », entretien avec Philippe Sands, « The Ezra Klein Show », *New York Times*, 13 août 2025. Podcast à écouter sur les plates-formes.

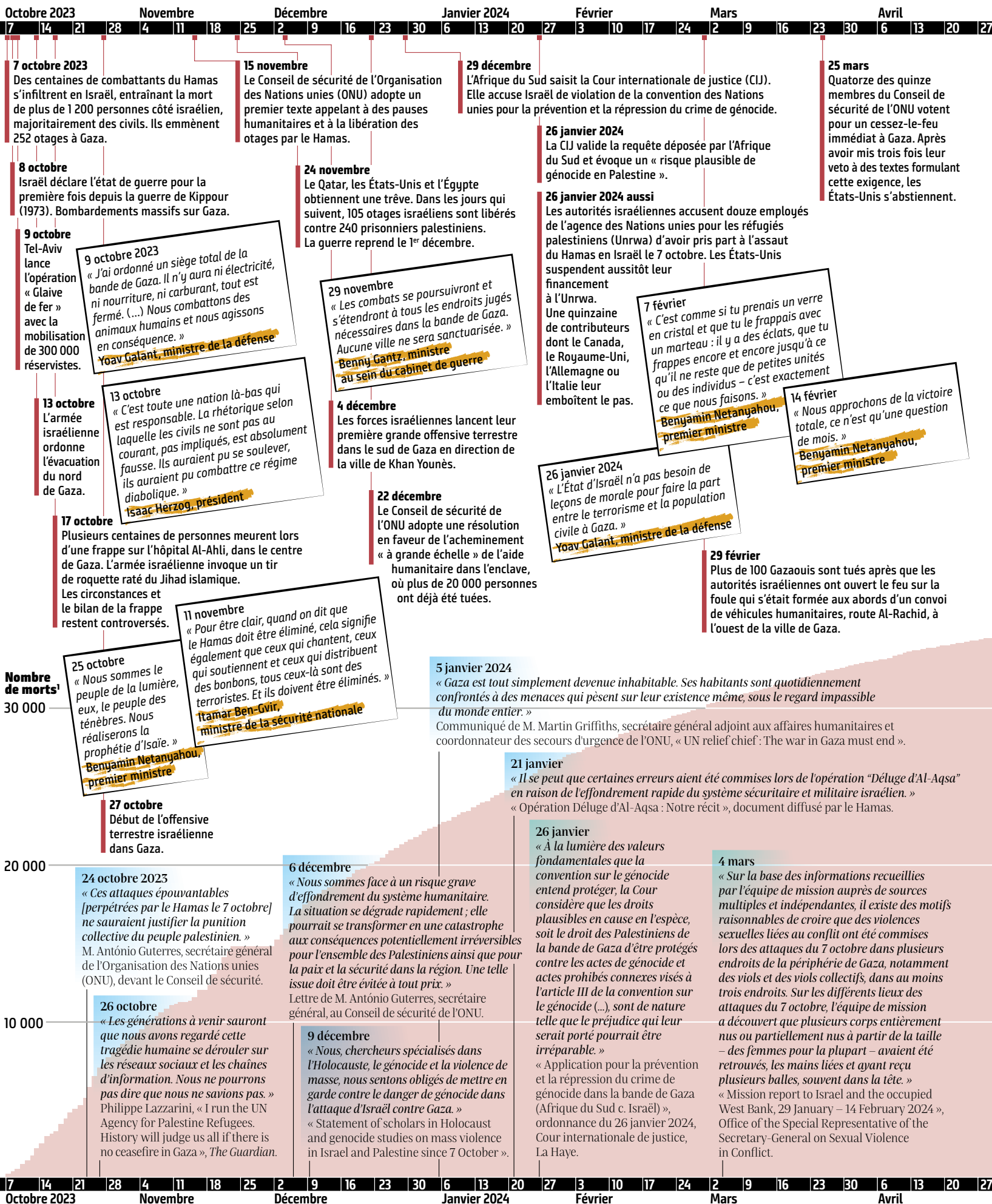
4. « Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro) », arrêt de la Cour internationale de justice, 26 février 2007.

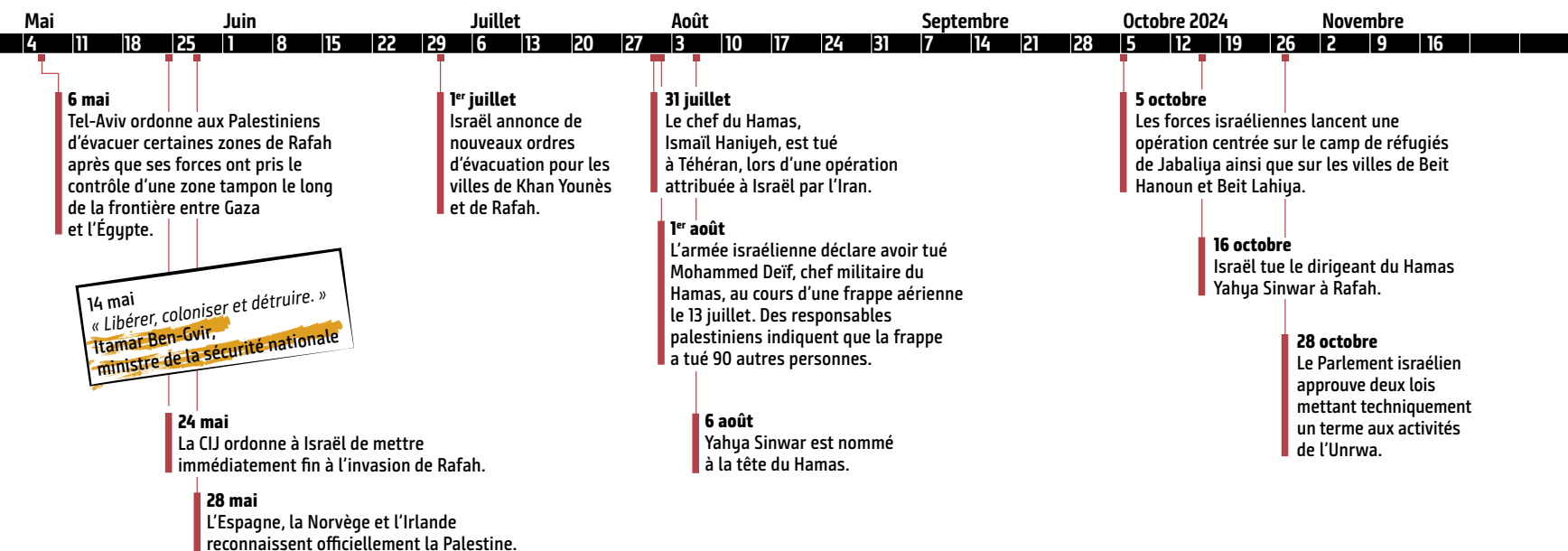
5. « Plus de 150 juristes dénoncent des violations du droit international », *Libération*, Paris, 8 août 2025, et « International lawyers unite in joint statement on Gaza », *Just Security*, 7 novembre 2025.

protégé (CIJ), ordonnance du 26 janvier 2024).

- Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par le Hamas le 7 octobre 2023 ne justifient pas ceux imputés à Israël car, du point de vue juridique, le crime ne saurait justifier le crime.
- Les actions d'Israël ne respectent pas deux principes de base du droit international humanitaire : le principe de proportionnalité entre les buts et les moyens utilisés et le principe de distinction entre les civils et les combattants.
- De nombreuses actions d'Israël dans la bande de Gaza entrent dans la catégorie des crimes de guerre et contre l'humanité.
- La qualification de génocide peut être utilisée pour certaines actions d'Israël dans la bande de Gaza, au moins depuis le printemps 2025 et l'arrêt total de l'aide humanitaire. ■

Lire sur notre site Internet, le détail des crimes commis par Israël à Gaza tels que documentés par les organisations non gouvernementales, les entités liées à l'Organisation des Nations unies et les institutions judiciaires internationales
www.monde-diplomatique.fr/69199





Principaux événements

Déclaration ou propos tenus par des officiels israéliens

Source : Law for Palestine.

Rapports, documents ou communiqués officiels

DEUX ANNÉES DE GUERRE TOTALE BRUTALITÉ DES MOTS ET POIDS DES ÉVIDENCES

1. Nombre total de morts palestiniens dont l'identité a pu être confirmée. Le nombre de morts réel est probablement beaucoup plus élevé. Source : The Good Shepherd Collective, Data sets on deaths and injuries of the Gazan genocide, www.goodshepherdcollective.org

17 juillet

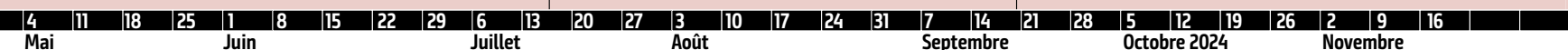
« La branche armée du Hamas, les Brigades Qassam, et au moins quatre autres groupes armés palestiniens ont commis de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre de civils lors de l'attaque du 7 octobre 2023 contre le sud d'Israël. »

Communiqué de Human Rights Watch annonçant la sortie du rapport « I can't erase all the blood from my mind – Palestinian Armed Groups' October 7 Assault on Israel ».

20 septembre

« Le Comité spécial exprime ses vives inquiétudes quant aux manquements au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme perpétrés dans le Territoire palestinien occupé, notamment le recours à la famine comme arme de guerre, la possible commission d'un génocide à Gaza et l'imposition d'un régime d'apartheid en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. »

Rapport du Comité spécial des Nations unies chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.



21 novembre

La CPI émet des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre de M. Netanyahu, de M. Galant, son ex-ministre de la défense, et de Mohammed Deif, chef militaire du Hamas (tué quelques mois plus tôt).

17 décembre

« Quand Israël aura vaincu le pouvoir militaire et gouvernemental du Hamas à Gaza, il exercera un contrôle sécuritaire sur Gaza avec une liberté d'action totale, tout comme il l'a fait en Judée et Samarie [Cisjordanie]. »
 Israël Katz, ministre de la défense

15 janvier 2025

Un accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas est conclu sous l'égide des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte. Il doit être mis en œuvre en trois phases à compter du 19 janvier. C'est la première interruption des hostilités depuis le cessez-le-feu de novembre 2023.

19 janvier

Début d'une opération d'échange d'otages israéliens contre des prisonniers palestiniens.

4 février

Lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Netanyahu à la Maison Blanche, M. Donald Trump annonce que « les États-Unis vont prendre le contrôle de la bande de Gaza ». Il affirme sa volonté de transformer l'enclave en « Riviera du Moyen-Orient ».

2 mars

Israël décrète le siège total de Gaza. Plus aucun convoi extérieur ne peut pénétrer dans la bande.

18 mars

Israël déclare qu'il utilisera la force pour libérer les otages restants à Gaza. Intenses frappes aériennes et reprise des opérations terrestres. Les bombardements causent plusieurs centaines de morts en quarante-huit heures.

27 février

La première phase du cessez-le-feu conclu en janvier expire sans accord sur une deuxième phase. Israël coupe l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza.

19 mars 2025

« Habitants de Gaza, ceci est un dernier avertissement. (...) L'attaque de l'armée de l'air n'est que la première étape. Le reste sera bien plus difficile, et vous en paierez le prix fort. »
 Israël Katz, ministre de la défense

6 mai

« Dans le cadre de la guerre, l'armée israélienne évacue la population de la zone de combat et ne laisse rien derrière elle. Je vous le dis, regardez simplement les vidéos de ce qui se passe dans la bande de Gaza. La population atteindra la partie sud de la bande. Et de là, si Dieu le veut, elle se rendra dans des pays tiers dans le cadre du plan du président Trump. »
 Bezalet Smotrich, ministre des finances

12 mai

« Nous occuperons Gaza et nous y exercerons un contrôle sécuritaire pour toujours. D'ici à quelques jours, des choses vont se produire à Gaza. Des choses que vous n'avez encore jamais connues. »
 Benjamin Netanyahu, premier ministre

21 novembre

« (...) il y a des motifs raisonnables de croire que M. Netanyahu, né le 21 octobre 1949, premier ministre d'Israël au moment des faits allégués, et M. Galant, né le 8 novembre 1958, ministre de la défense d'Israël au moment des faits allégués, sont chacun pénalement responsables des crimes suivants, (...) : fait d'affamer des civils comme méthode de guerre, constitutif d'un crime de guerre, et crimes contre l'humanité de meurtre, persécution et autres actes inhumains. »

« Situation dans l'État de Palestine : La Chambre préliminaire I de la CPI rejette les exceptions d'incompétence soulevées par l'État d'Israël et délivre des mandats d'arrêt à l'encontre de MM. Benyamin Netanyahu et Yoav Galant », Cour pénale internationale, La Haye.

5 décembre

« Bien que l'enquête d'Amnesty International porte seulement sur un petit nombre des frappes aériennes menées par Israël, celles-ci sont représentatives du caractère systématique des attaques directes et aveugles menées de manière répétée par l'armée israélienne à Gaza au cours de la période de neuf mois couverte par l'analyse. Les autorités israéliennes affirment que les forces militaires ont ciblé le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens en toute légalité à travers Gaza, y compris lorsqu'elles menaient des opérations sur des infrastructures essentielles ou d'autres biens indispensables à la survie de la population civile ou à proximité de ceux-ci. Elles déclarent également que le nombre de morts et la destruction sans précédent sont liés au fait que le Hamas cohabite avec la population civile palestinienne. Les quinze enquêtes spécifiques d'Amnesty International ne corroborent pas cette défense. »

« "On a l'impression d'être des sous-humains" – Le génocide des Palestiniens et Palestiniennes commis par Israël à Gaza », rapport d'Amnesty International, Londres.

18 décembre

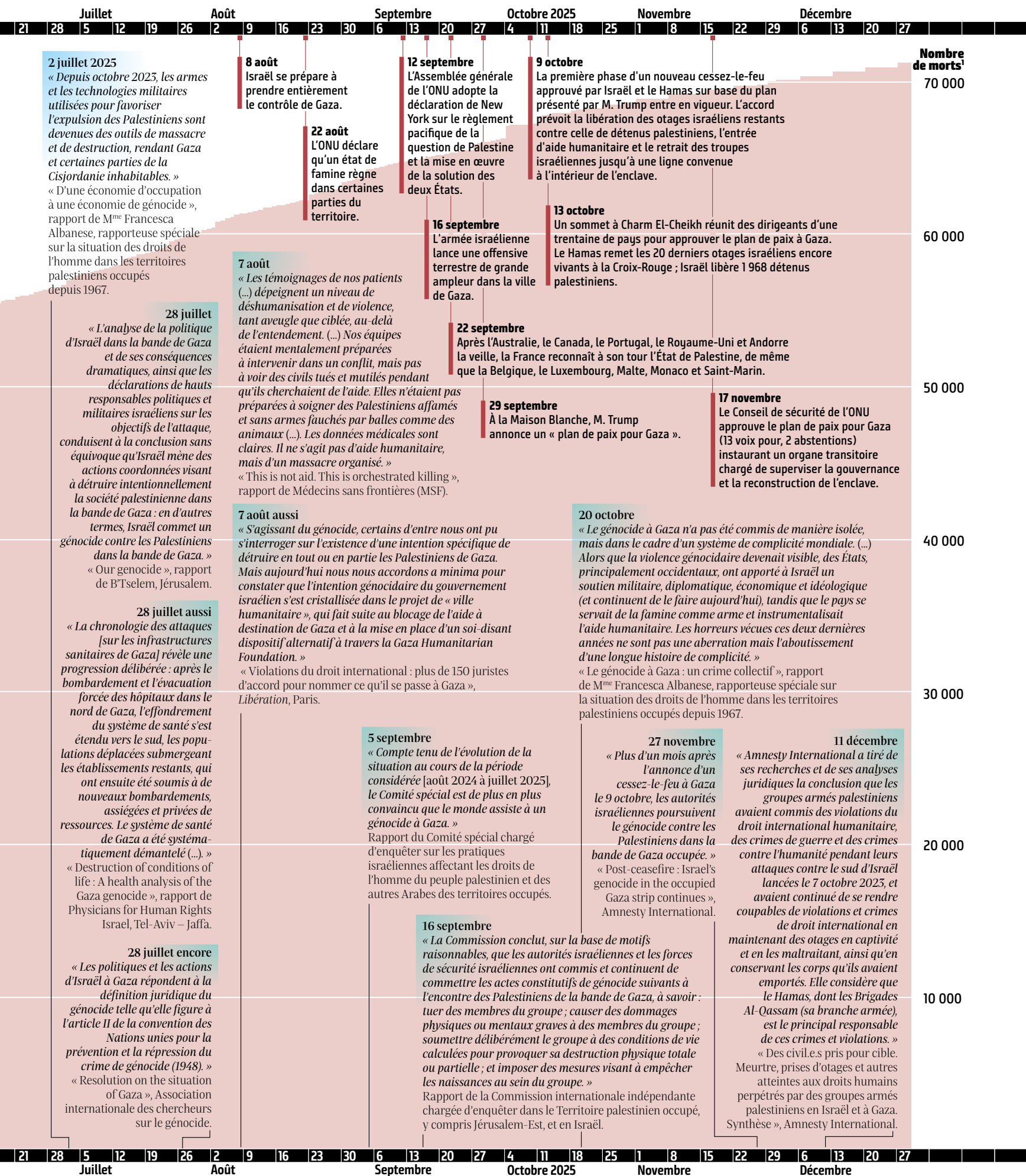
« Même si l'assaut brutal d'Israël prenait fin aujourd'hui, l'impact à long terme d'un tel carnage et d'une telle destruction serait impossible à quantifier. Qu'il s'agisse de la reconstruction matérielle des infrastructures, du suivi d'une cohorte immense de blessés de guerre, du rétablissement des soins pour les maladies chroniques ou de la prise en charge des souffrances psychologiques de nombreuses générations, le défi sera inouï, en particulier pour un si petit territoire, soumis à un blocus et densément peuplé. »

« Gaza : survivre dans un piège mortel », rapport de Médecins sans frontières, Paris.

19 décembre

« Les autorités israéliennes ont délibérément infligé des conditions de vie destinées à provoquer la destruction d'une partie de la population de Gaza en privant intentionnellement les civils palestiniens d'un accès adéquat à l'eau, une initiative de nature à entraîner des milliers de décès. »

« Extermination and acts of genocide. Israel deliberately depriving Palestinians in Gaza of water », rapport de Human Rights Watch, New York.



COMMETTRE ET LAISSER COMMETTRE

La qualification juridique des crimes commis par Israël contre les habitants de Gaza s'est précisée à mesure que l'offensive militaire dévastait l'enclave. Les États tiers auraient dû actionner les moyens à leur disposition pour empêcher la poursuite du génocide. La plupart ont préféré laisser prospérer l'impunité.

PAR INSAF REZAGUI*

Huit membres du Croissant-Rouge palestinien, six de la défense civile et un employé de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont été abattus par l'armée israélienne près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, le 23 mars 2025, avant d'être enterrés dans une fosse commune. Ces travailleurs humanitaires étaient clairement identifiables : portant des tenues réfléchissantes, ils circulaient dans trois ambulances aux couleurs de l'organisation, un camion de pompiers et une voiture de l'ONU. L'article 8 du statut de Rome, qui fonde la Cour pénale internationale (CPI), qualifie de crime de guerre le « fait de diriger intentionnellement des attaques contre le personnel, les installations, le matériel, les unités ou les véhicules employés dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire ».

Entre le 2 mars et le 20 mai 2025, les autorités israéliennes ont empêché toute aide d'entrer dans l'enclave en violation de l'ensemble des règles impératives de droit international

En outre, les conventions de Genève de 1949, qui imposent aux belligérants de garantir la protection des victimes civiles de conflits, prévoient expressément la nécessité de permettre au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'« offrir ses services ».

Ces meurtres s'inscrivent dans une attaque généralisée et méthodique d'Israël contre le système de santé palestinien : bombardements d'hôpitaux, coupures d'eau et d'électricité qui empêchent les établissements médicaux encore opérationnels de fonctionner, entraves délibérées à la « livraison de fournitures médicales et de médicaments (...) en particulier d'anesthésiques et d'appareils d'anesthésie » et contraignent les médecins à « opé-

rer des personnes blessées et à procéder à des amputations, y compris sur des enfants, sans anesthésiques », comme le précisent les mandats d'arrêt émis par la chambre préliminaire de la CPI contre le premier ministre Benyamin Netanyahu et son ministre de la défense d'alors Yoav Galant.

La destruction du système de soins rend la vie impossible dans la bande de Gaza. Entre le 2 mars et le 20 mai 2025, les autorités israéliennes ont empêché toute aide d'entrer dans l'enclave en violation de l'ensemble des règles impératives de droit international. D'après la CPI, ces pratiques instaurent « des conditions de vie calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza ». Elles infligent une punition collective dans l'enclave, elle aussi interdite en droit international. Ce qui se joue à Gaza, et plus largement en Palestine, c'est l'existence même du peuple palestinien sur ses terres.

Sur fond d'impunité en Israël et dans le reste du monde – où aucune enquête ou procédure sérieuse n'a été diligentée contre les responsables politiques et militaires accusés de crimes internationaux –, la qualification juridique des actes commis par l'armée israélienne à Gaza s'est précisée au fil des nombreux rapports d'experts onusiens ou d'organisations de la société civile. En outre, les ordonnances rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) dans la procédure contentieuse entamée en décembre 2023 par l'Afrique du Sud, rejointe depuis par près d'une quinzaine d'États, en vertu de la convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide, et l'enquête en cours du procureur de la CPI convergent vers l'existence de crimes internationaux massifs et systématiques. Les deux juridictions ont notamment établi que les actes en cause visaient expressément la population civile, mettant à mal le discours officiel israélien d'une « guerre contre le Hamas ».

Les mandats d'arrêt, détaillés en fait et en droit, émis par la CPI accusent les dirigeants israéliens d'utiliser la famine comme méthode de guerre, acte constitutif de crimes de guerre, et d'être responsables de meurtres,

* Docteure en droit international et cofondatrice du collectif Yaani.

LE « CRIME DES CRIMES »

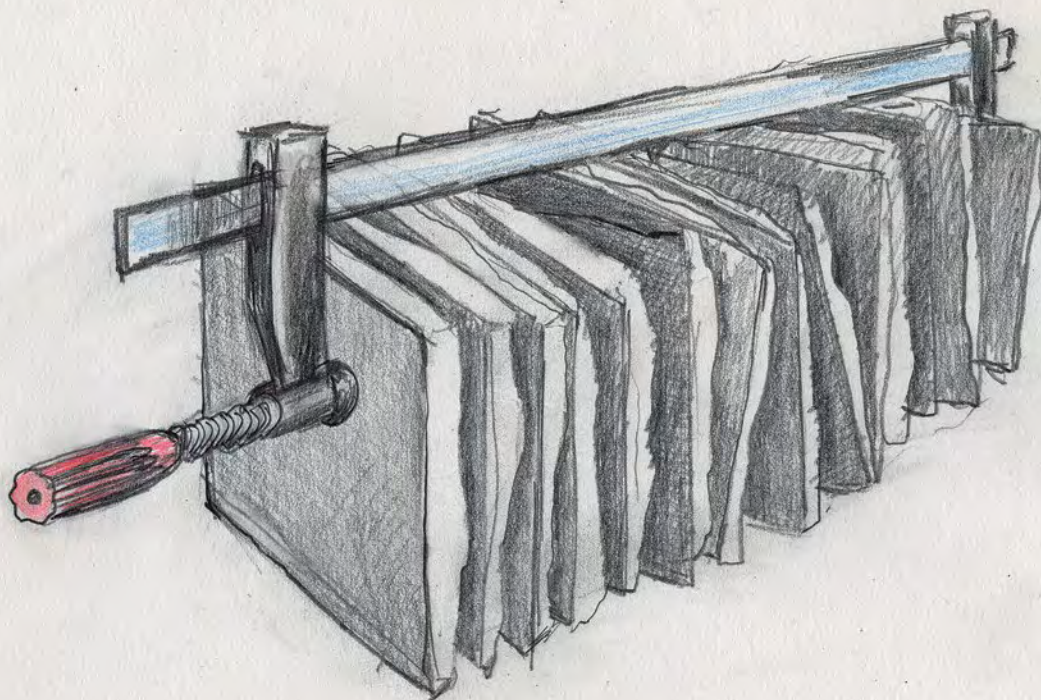


de persécutions et d'autres actes inhumains constitutifs de crimes contre l'humanité. Pour la Cour, MM. Netanyahu et Galant ont « *délibérément et en toute connaissance de cause privé la population civile de Gaza de biens indispensables à sa survie, y compris de nourriture, d'eau, de médicaments et de fournitures médicales, ainsi que de carburant et d'électricité* ».

La destruction volontaire d'une partie de la population civile de Gaza a logiquement conduit à invoquer un génocide, le « crime des crimes ». Dès la première ordonnance rendue le 26 janvier 2024 dans l'affaire « Afrique du Sud contre Israël », la CIJ a reconnu l'existence d'un « *risque réel et imminent qu'un préjudice irréparable soit*

causé aux droits » des Palestiniens en tant que groupe protégé par la convention de 1948, ratifiée par Israël et la Palestine. Et l'article 2 de ce traité caractérise ce « préjudice » comme la conséquence de « *l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : meurtre de membres du groupe ; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe* ». 🗨️

Taysir Batniji // De la série « Actualité retardée », 2016



COMMETTRE ET LAISSER COMMETTRE LE « CRIME DES CRIMES »

Cette définition est reprise à l'article 6 du statut de Rome, que la Palestine a ratifié le 1^{er} avril 2015.

Le premier critère tient à l'existence d'un groupe protégé. Il s'applique aux 2,3 millions de Palestiniens de Gaza, considérés comme une partie substantielle de ceux vivant en Palestine, ainsi que l'a reconnu la CIJ dans son ordonnance du 26 janvier 2024. Le deuxième critère, relatif à la commission d'un ou plusieurs des actes matériels interdits, est également rem-

L'intention génocidaire peut être déduite des déclarations publiques de responsables politiques et militaires, nombreuses et jamais démenties ou punies

pli. Le caractère délibéré et aveugle des attaques corrobore l'accusation de meurtres. Selon Amnesty International, la majorité des bombardements menés par l'armée israélienne n'avaient pas d'objectifs militaires et ciblaient directement des civils. Ces attaques, souvent lancées sans l'avertissement pourtant obligatoire, sont menées

à l'aide d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones densément peuplées. À ces meurtres s'ajoute la soumission du groupe à des conditions de vie visant à entraîner sa destruction. En novembre 2024, la CPI constatait que ces conditions ont été « *calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza* ». La quasi-totalité des Palestiniens de Gaza ont été déplacés, souvent à plusieurs reprises, alors que la famine s'intensifiait.

L'intention génocidaire forme le troisième critère. Elle peut être déduite des déclarations publiques de responsables politiques et militaires, nombreuses et jamais démenties ou punies, contrairement aux mesures conservatoires enjoindes par la CIJ. « *Nous combattons des animaux humains. (...) Gaza ne reviendra pas à ce qu'elle était avant* » (M. Galant, 9 octobre 2023); « *C'est toute une nation qui est responsable. (...) Nous nous battons jusqu'à leur briser la colonne vertébrale* » (M. Isaac Herzog, président

d'Israël, 12 octobre 2023). Plus récemment, le ministre de la défense, M. Israël Katz, a publiquement lancé : « *Habitants de Gaza, ceci est un dernier avertissement. (...) Suivez le conseil du président des États-Unis : rendez les otages et jetez dehors le Hamas, et de nouvelles options s'ouvriront pour vous – y compris la relocalisation dans d'autres parties du monde pour ceux qui en font le choix. Sinon, ce sera la destruction et la dévastation totale* » (19 mars 2025).

Au-delà des obligations juridiques qui incombent à Israël, tous les États ont le devoir de prévenir, d'empêcher, de sanctionner le crime de génocide. Ils disposent de plusieurs moyens à cette fin : cesser les ventes d'armes et de munitions à Israël en imposant un embargo, suspendre l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, adopter des sanctions financières ciblées contre les responsables présumés du génocide, promouvoir l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en vertu du chapitre VII de la Charte, qui permet d'adopter des mesures coercitives (économiques, diplomatiques, financières...), soutenir les procédures engagées par des juridictions nationales au titre de la compétence universelle – qui permettrait d'ouvrir partout des enquêtes, indépendamment de tout lien de nationalité ou de territoire – ou encore appuyer l'enquête du bureau du procureur de la CPI sur la situation dans l'État de Palestine. Les déplacements à l'étranger de M. Netanyahu, facilités par exemple par l'autorisation de survol du territoire français en février, en avril ou encore en juillet 2025, indiquent que de nombreux États occidentaux ont manqué à leurs obligations. Cette attitude confirme la prévalence d'un « deux poids, deux mesures » dans l'application du droit international. La guerre à Gaza montre non pas seulement l'incapacité de l'ordre international contemporain à instaurer la paix, mais combien cet ordre perpétue la domination coloniale israélienne en Palestine.

Insaf Rezagui

« Scolasticide », un système éducatif brisé

Les établissements d'enseignement gazaouis n'ont pas été plus épargnés par le déluge de feu israélien que les immeubles d'habitation, les hôpitaux, les installations électriques ou de gestion des eaux.

Le sort des bâtiments du supérieur a été scellé dès les premières semaines de la guerre. L'Université islamique de Gaza a été pulvérisée le 11 octobre 2023. Al-Azhar, fondée en 1991 sur décret de Yasser Arafat pour former des cadres palestiniens de haut niveau, s'est écroulée le mois suivant après une série de bombardements. L'université Al-Israa (centre de l'enclave) – et le musée archéologique qu'elle abritait – a été dynamitée le 17 janvier 2024 après avoir été occupée plusieurs semaines par des troupes israéliennes. La campagne de dévastation des écoles, elle, s'est accélérée à partir de l'été 2024 durant lequel des établissements ont été quasi quotidiennement ciblés alors qu'ils servaient de refuge à la population, ballottée au gré des combats et des ordres d'évacuation israéliens.

Au moment où le cessez-le-feu d'octobre 2025 entrerait en vigueur, le Cluster mondial pour l'éducation, une entité regroupant des agences onusiennes et des organisations non gouvernementales, estimait que 97,5% des écoles de l'enclave avaient été touchées – intentionnellement ou non – et que 525 (sur 564) d'entre elles nécessiteraient une reconstruction complète ou importante avant une éventuelle reprise des cours¹. Dès avril 2024, vingt-cinq experts auprès du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) s'étaient alarmés de la vulnérabilité des établissements d'enseignement. Compte tenu de l'ampleur des dévastations, « *il est raisonnable de se demander s'il existe un effort intentionnel visant à détruire complètement le système éducatif palestinien, une action connue sous le nom de "scolasticide"* », s'interrogeaient-ils dans un communiqué². Une question pour la forme, à laquelle ils apportaient une réponse quelques lignes plus bas : « *Ces attaques ne sont pas des incidents isolés. Elles suivent un schéma systématique de violence visant à détruire les fondements mêmes de la société palestinienne.* » Si l'emploi du terme « scolasticide » (*al-ibada al-ta'limiya*, pour son équivalent en arabe, soit « extermination éducative ») avait déjà cours depuis une quinzaine d'années dans les milieux universitaires et côté palestinien, au même titre que les notions d'« urbicide » (tuer une ville), « politicide » ou « culturicide », toutes inspirées par le mot « génocide », c'était la première fois qu'il était énoncé dans la sphère onusienne.

Quand il est arrivé à Israël de justifier certaines de ces attaques, l'argumentaire, invariable, a toujours été fourni sans preuve tangible et sans un mot pour les victimes civiles : des « terroristes » étaient visés, qui utilisaient l'école pour se cacher, fabriquer des armes, en stocker ou fomenter des attaques. L'armée a « *frappé avec précision des terroristes du Hamas opérant dans un centre de commandement et de contrôle du Hamas intégré* », a ainsi répondu Tel-Aviv devant la vague d'indignation internationale soulevée par la mort, le 10 août 2024 à l'aube, de plus de 90 personnes dans le bombardement de l'école Al-Tabi'een et de la mosquée contiguë (ville de Gaza), l'une des plus effroyables hécatombes de la guerre.

A. M.-K.

1. Occupied Palestinian Territory Education Cluster, « Verification of damages to schools », novembre 2025.

2. « Des experts de l'ONU profondément inquiets face au "scolasticide" du système éducatif à Gaza », 18 avril 2024, www.ohchr.org

LA PHOTO POUR TOUTE ARME



16 avril 2025, 1 heure du matin. Deux missiles largués par un drone israélien pulvérisent les premier et deuxième étages d'un immeuble au nord de Gaza. Une frappe ciblée, démontrera une enquête de l'agence britannique Forensic Architecture. Six membres d'une même famille qui dormaient au deuxième sont tués ; un septième décédera plus tard. Parmi eux, Fatma Hassona, photographe de 25 ans qui n'aura jamais vécu ailleurs que dans l'enclave durant sa courte existence. La veille de sa mort, elle avait posté une ultime image sur les réseaux sociaux : un coucher de soleil sur Gaza – « le premier depuis longtemps », légendait la diplômée en multimédia de l'université des arts appliqués de Gaza. C'est la réalisatrice Sepideh Farsi qui raconte son histoire. Depuis un an, elle entretenait à distance, quand Internet le permettait, une conversation soutenue avec la jeune Gazaouie au sourire irradiant. La cinéaste franco-iranienne en a tiré un film, « Put Your Soul on Your Hand and Walk », qui venait d'être sélectionné au Festival de Cannes. Fatma Hassona n'a jamais foulé la Croisette. Mais elle laisse une œuvre photographique qui témoigne du quotidien des civils sous les bombes. La monstruosité de la guerre, et des éclats de vie, malgré tout. « Si nous ne documentons pas ce génocide, qui le fera? », s'interrogeait la jeune femme. Elle se refusait à être « juste une brève dans un journal » : « Je veux une mort que le monde entendra, un impact qui restera dans la durée, une image qui ne pourra être enterrée par le temps. »



Place de la Palestine (« Al-Saha »), centre-ville de Gaza, mai 2024

Fatma Hassona////

Ces photos ont été prises entre décembre 2023 et décembre 2024 dans le nord de Gaza, dans les quartiers de Jabaliya, Beit Lahiya, Shoujaiya et Al-Touffah.



« Des habitants de Gaza en quête de bois de chauffage. Ils parcourent aussi de longues distances pour s'approvisionner en eau, les foyers n'étant plus alimentés », avril 2024.





« Je dois me cacher. Mais où ? »,
Beit Lahiya, juin 2024



« Cette guerre nous a appris à tasser les choses. Tout est devenu pliable, comme si le monde avait rétréci et qu'il fallait tout mettre dans un sac à porter sur son dos.

Avec ce qui s'est passé, ce qui se passe, nous sommes devenus tout sauf des personnes normales », septembre 2024





« Trouver quelque chose, n'importe quoi, pour apaiser sa faim. Ici, la famine s'est aggravée au-delà de l'imaginable », Jabaliya, juin 2024



« Faute de murs, une famille utilise ses tapis comme une protection, devenue artistique », avril 2024



UNE DÉFINITION TRÈS LARGE

Au début des années 2000, la « guerre contre le terrorisme » lancée par le président américain George W. Bush avait justifié la dévastation de l'Irak. De nos jours, la confusion opérée par Israël entre « terrorisme » et Palestiniens sert de caution aux crimes commis contre les civils de Gaza. Un schéma narratif trop souvent repris sans questionnement par les médias français et internationaux.

PAR MONA CHOLLET *

Dans une couverture médiatique internationale assez froide et indifférente à l'égard des Palestiniens¹, le bombardement du café Al-Baqa, sur le front de mer de Gaza, le 30 juin 2025, a fait exception. Il a suscité une émotion supérieure à la moyenne, peut-être parce que le vague soupçon pesant en général, par préjugé, sur les victimes palestiniennes était ici peu plausible : ce café était notoirement fréquenté par des étudiants, des artistes et des journalistes. Ainsi, deux semaines plus tard, le quotidien *Le Monde* revenait sur ce massacre en dressant le portrait de quatre des quarante-deux victimes (au total, cent cinq personnes avaient été tuées ce jour-là dans l'enclave palestinienne). Au début de l'article, on pou-

Il s'agit d'une pratique généralisée dans la presse : lorsqu'on annonce un bombardement meurtrier à Gaza, on relaye toujours la justification fournie par l'armée israélienne

vait lire cette précision : « Quelques jours après l'attaque, l'armée israélienne a affirmé avoir tué, ce même jour, trois cadres présumés du Hamas dans le nord de

la bande de Gaza. Interrogée par *Le Monde*, celle-ci a refusé de préciser si ces cibles se trouvaient, cet après-midi-là, dans le café². »

Il s'agit d'une pratique généralisée dans la presse : lorsqu'on annonce un bombardement meurtrier à Gaza, on relaye toujours – parfois dès le titre de l'article – la justification fournie par l'armée israélienne, ou à défaut, comme ici, sa justification présumée.

Ce procédé, et tout ce qu'il implique, peut interroger à plusieurs égards. En l'occurrence, il sous-entend que si ces trois « cadres du Hamas » avaient bien été présents dans le café, le meurtre de quarante-deux personnes aurait été compréhensible. Or les conventions de Genève commandent aux belligérants de protéger les civils. Le « dommage collatéral » invoqué à tort et à travers

par Israël peut être admis, mais il est strictement encadré : il faut que l'attaque ait visé un objectif militaire stratégique, ou un bâtiment civil utilisé comme centre de commandement, position retranchée ou dépôt d'armes³. Trois hommes hypothétiquement attablés dans un café ne correspondent guère à cette description. Ce que l'armée israélienne peut avoir à dire, ou pas, pour expliquer ce bombardement n'a donc aucune importance. *Le Monde* ne devrait même pas l'évoquer, sauf à vouloir cautionner un crime de guerre.

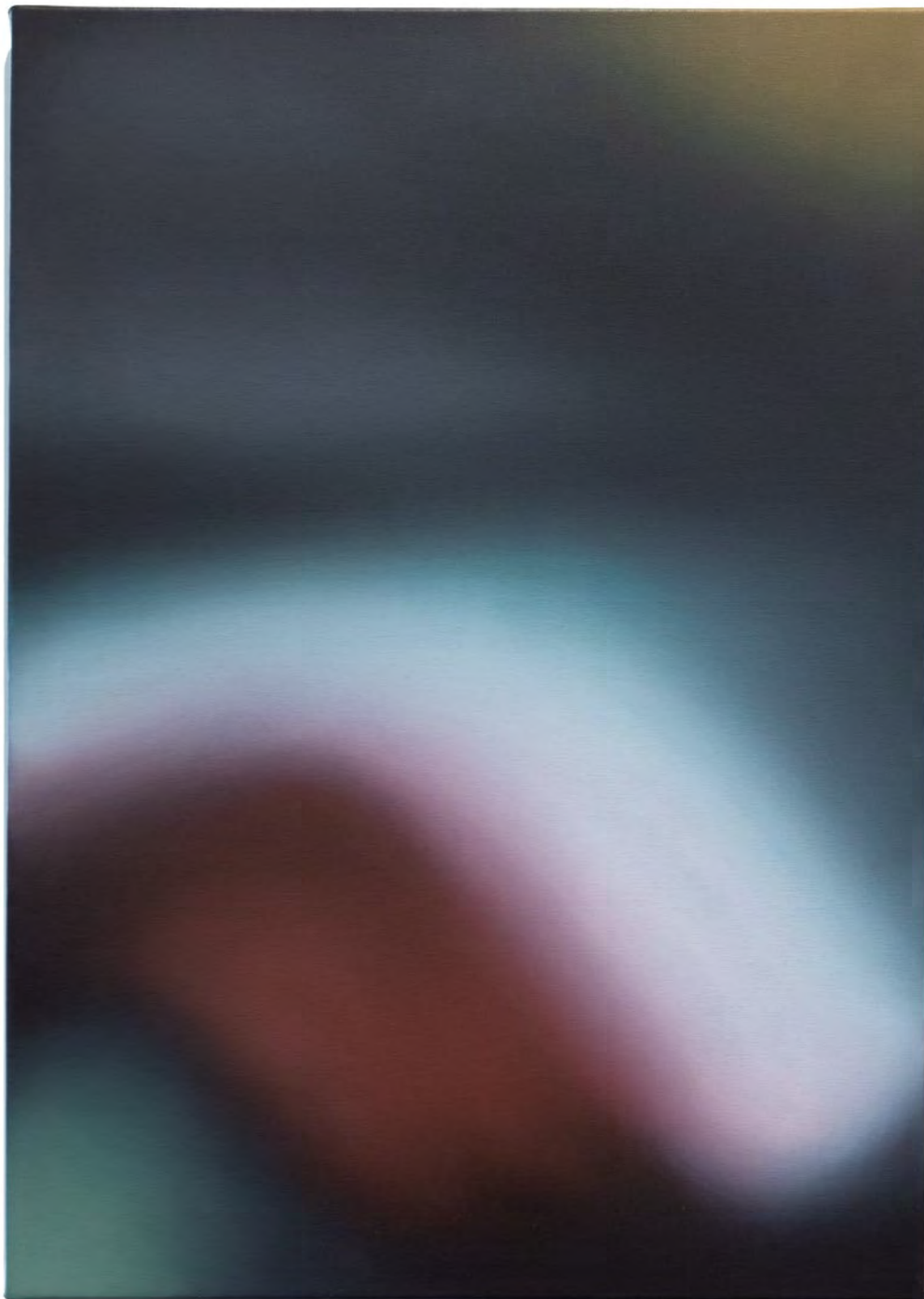
Alléguer la présence du Hamas

Le droit international reconnaît aussi aux Palestiniens, en tant que peuple subissant une occupation, le droit à la résistance armée, à condition qu'ils s'en tiennent à des cibles militaires. Si une opération d'un groupe palestinien devait entraîner la mort de quarante-deux civils israéliens, il est peu probable qu'elle bénéficierait de la même mansuétude, ni que l'on tendrait la perche aux assaillants pour qu'ils se justifient de ce « dommage collatéral » – et à raison, d'ailleurs. Vouloir se libérer d'une longue oppression ayant débouché sur un génocide est pourtant un objectif au moins aussi légitime que celui d'écraser un mouvement armé coupable d'un massacre ; mais même cela n'autorise pas tout.

Par ailleurs, avant même octobre 2023, toute personne un tant soit peu attentive aux faits, plutôt qu'à la propagande de l'armée israélienne, avait pu noter la tendance de cette dernière à alléguer la présence du Hamas, y compris contre toute vraisemblance, pour justifier ses meurtres de civils. L'écrivain palestinien Mohammed El-Kurdi vit à Jérusalem dans le quartier de Cheikh Jarrah, où plusieurs familles, dont la sienne, sont menacées d'expulsion ; le 20 mai 2021, au cours d'une précédente campagne de bombardements sur Gaza (256 morts), il avait publié sur Twitter la photographie d'une minuscule bibliothèque de rue – un simple rayonnage de deux étagères – inaugurée près de chez lui. Et il ironisait : « Pourvu que la base du Hamas cachée dans ces livres ne se fasse pas bombarder. »

* Essajiste et journaliste.

DU « TERRORISME »



Taysir Batniji // // // « Numéro 10 » de la série « Remnants » (Vestiges), 2025

« Cérémonie d'adieu aux Palestiniens tués par un bombardement israélien visant les équipes chargées d'assurer la sécurité de l'aide humanitaire, dans l'ouest de Khan Younés, 4 décembre 2024 »

Au cours de la guerre démarrée en 2023, l'armée israélienne a démontré très tôt sa tendance au mensonge grossier. En novembre 2023, soucieuse de justifier son invasion et sa destruction des hôpitaux de Gaza, elle a notamment exhibé devant les caméras un document affiché au mur dans un sous-sol de l'hôpital pédiatrique Al-Rantisi, qu'elle a présenté comme un planning des tours de garde du Hamas pour surveiller des otages israéliens. Il s'agissait en fait d'un simple calendrier en arabe, ce qui n'a pas empêché de nombreux médias français de diffuser cette « information »⁴.

Explication inepte

Presque deux ans plus tard, le 25 août 2025, à l'entrée de l'hôpital Nasser de Gaza, les forces israéliennes ont été prises en flagrant délit de « double frappe ». Alors que journalistes et secouristes accouraient sur les lieux d'un premier bombardement, un second s'est produit au même endroit, les englobant tous dans un nuage de poussière. Vingt-deux personnes ont été tuées, dont cinq journalistes – une profession qu'Israël a décimée (*lire l'encadré d'Angélique Mounier-Kuhn p. 17*) – travaillant pour des médias internationaux. La scène a été filmée.

Mise en difficulté, l'armée a produit un communiqué affirmant qu'elle visait une « caméra du Hamas » utilisée pour observer ses troupes. Là encore, cette explication presque risible – en plus d'être inepte au regard du droit international, qui n'autorise certainement pas à massacrer vingt-deux personnes pour atteindre une caméra – a paru lumineuse aux médias occidentaux. Reuters s'est fait l'écho de cette énormité, alors même que l'un de ses photojournalistes, Hussam Al-Masri, figurait parmi les victimes de la double frappe. Écœurée, une autre employée de l'agence, Valerie Zink, a démissionné en signe de

1. Cf. Julien Deroni, « Israël-Palestine, le 7 octobre et après (3) : invisibilisation de Gaza et déshumanisation des Palestiniens », Acrimed, 22 février 2024.

2. Marie Jo Sader, « À Gaza, la jeunesse foudroyée du café Al-Baqa, réduit en poussière par des missiles israéliens », *Le Monde*, 15 juillet 2025.

3. Marc Semo, « Le crime de guerre, ou la difficulté d'encadrer les conflits armés », *Le Monde*, 15 novembre 2023.

4. Pauline Bock, « "Cache" du Hamas dans un hôpital : la "preuve" par le calendrier », Arrêt sur images, 17 novembre 2023.

UNE DÉFINITION TRÈS LARGE DU « TERRORISME »

protestation et a publié sur Facebook une photographie de sa carte de presse Reuters découpée aux ciseaux⁵.

Plus largement, dès les premiers mois de l'offensive israélienne, il suffisait de voir une image aérienne de Gaza – par exemple celle diffusée le 18 février 2024 par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) – montrant un décor réduit à des décombres à perte de vue pour mesurer l'absurdité de l'argument israélien des « boucliers humains du Hamas », censé expliquer l'annihilation de familles entières. Ou de l'intitulé « guerre Israël-Hamas », pourtant utilisé jusqu'au bout par nombre de médias.

« Hamas » et « terrorisme » sont donc les mots magiques permettant de tout justifier. Si les soutiens d'Israël ont autant insisté pour que l'on qualifie l'attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023 de « terroriste » – alors que le terme « crime de guerre » était tout à fait adéquat –, c'est peut-être parce que, dans la logique de cet État et de son armée, « terroriste » et « Palestinien » sont synonymes. Et que l'apposition de cette étiquette sur toute une population allait permettre de lui infliger les pires souffrances sans susciter de protestations.

« Tout ceci n'est qu'une grande infrastructure terroriste », a par exemple déclaré M. Avraham Zarbiv, un rabbin extrémiste qui a servi à Gaza, donnant ainsi « une légitimation religieuse à la destruction de quartiers entiers »⁶. Un autre soldat, M. Guy Zaken, a raconté avoir écrasé

Les soutiens d'Israël ont insisté pour que l'on qualifie l'attaque perpétrée par le Hamas de « terroriste » – alors que le terme « crime de guerre » était tout à fait adéquat

« terroriste » et « Palestinien » sont synonymes. Et que l'apposition de cette étiquette sur toute une population allait per-

5. David Hearst, « Nasser hospital attack : There was no "Hamas camera" – just complicity in Israel's genocide », Middle East Eye, 28 août 2025.

6. Julian Borger, « Israeli soldiers speak out on killings of Gaza civilians », *The Guardian*, Londres, 10 novembre 2025.

7. Nadeen Ebrahim et Mike Schwartz, « "He got out of Gaza, but Gaza did not get out of him" : Israeli soldiers returning from war struggle with trauma and suicide », CNN, 21 octobre 2024.

8. « Israeli tanks have deliberately run over dozens of Palestinian civilians alive », Euro-Med Human Rights Monitor, 4 mars 2024.

9. « Sa'ar : "Un État palestinien serait un État terroriste du Hamas" », *Tribune juive*, Paris, 17 novembre 2025.

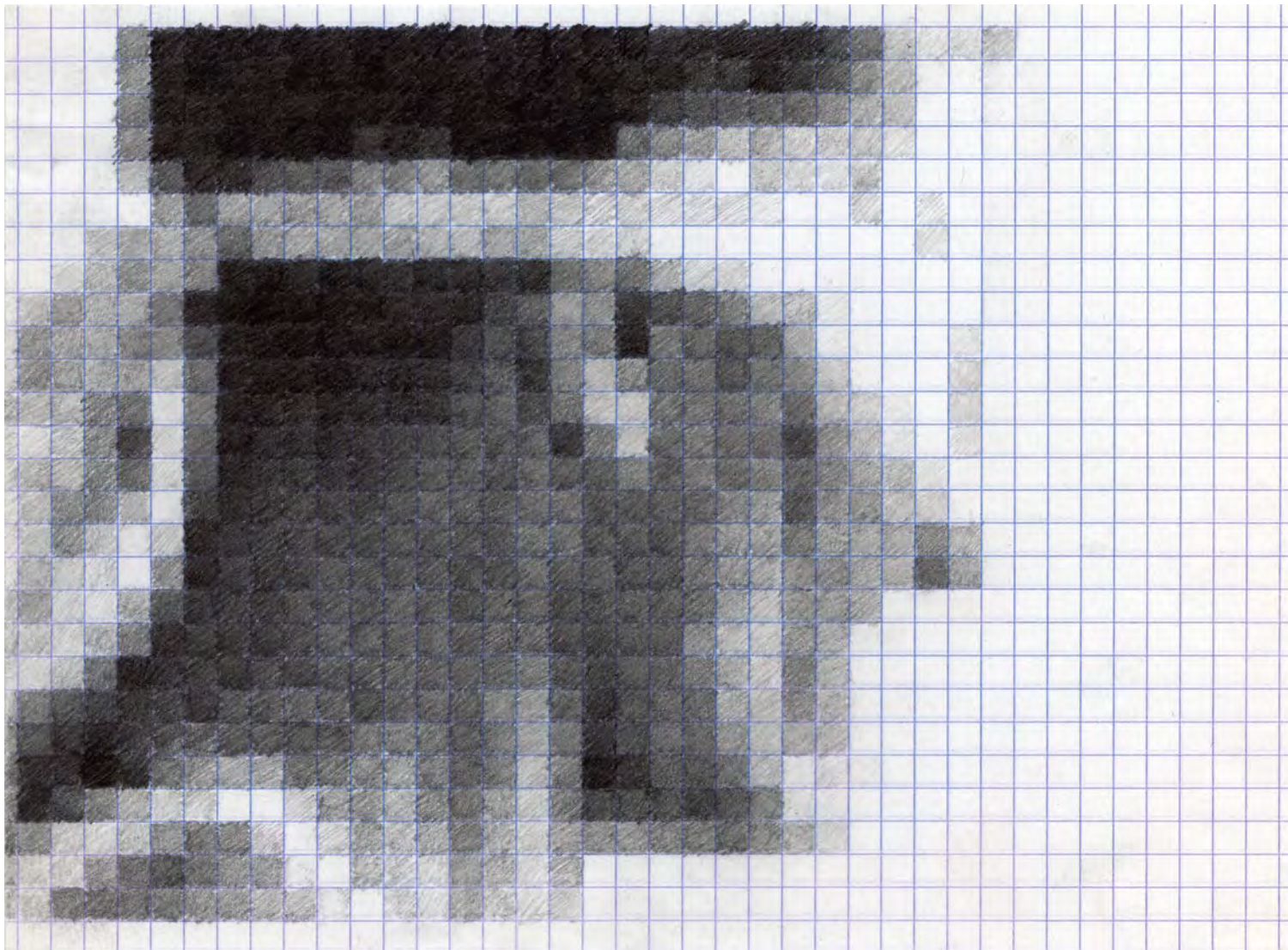
au bulldozer « des centaines de terroristes, morts ou vivants » (l'article de CNN qui le rapportait s'apitoyait sur son traumatisme, et non sur ses victimes)⁷. On peut douter qu'il se soit agi seulement de « terroristes », l'organisation Euro-Med Human Rights Monitor notifiant de son côté que des dizaines de civils palestiniens ont subi ce sort⁸. Enfin, il faut rappeler que même le traitement des combattants ennemis est soumis à des règles et n'autorise pas une telle barbarie.

Belligérance éternelle

Mais il faut aussi souligner un autre pré-supposé contenu dans cette justification des crimes israéliens par la « guerre contre le Hamas ». Une telle guerre peut-elle être efficace ? Quelle perspective offre-t-elle, hormis une belligérance éternelle ? Dans la mesure où ce sont les atrocités israéliennes d'hier qui fournissent des troupes au Hamas (même s'il ne s'agit pas de cautionner le discours douteux selon lequel tout Palestinien traumatisé deviendrait un « terroriste » assoiffé de sang), est-il bien judicieux de prétendre défaire ce mouvement par un déchaînement de nouvelles atrocités ? Ces questions ne sont jamais posées.

La ligne éditoriale de nombreux médias français épouse la logique israélienne qui consiste à inverser le rapport de cause à effet : ce ne serait pas l'occupation israélienne qui expliquerait l'existence du Hamas, mais l'existence du Hamas qui expliquerait les actions israéliennes. Tout irait bien dans le meilleur des mondes israélien s'il n'y avait cette menace « terroriste » aux frontières (frontières qui n'en sont pas). Dans cette vision des choses, le peuple palestinien disparaît, de même que la dépossession et la persécution qu'il subit. Son droit à la sécurité n'est jamais évoqué ni même imaginé, quand celui de l'occupant, envisagé uniquement en termes militaires, est une valeur sacrée. En novembre 2025, le ministre des affaires étrangères israélien Gideon Saar rejetait en ces termes l'hypothèse d'un État palestinien : « Un État palestinien serait un État terroriste du Hamas⁹. » Les deux mots magiques dans une seule phrase. Quant à la justice, elle n'est visiblement pas une idée d'avenir.

Mona Chollet



OTAGES D'ISRAËL

Le ministre israélien de la sécurité nationale Itamar Ben-Gvir se glorifie d'avoir transformé les prisons de son pays en enfer pour les milliers de Palestiniens, civils pour la plupart, arrêtés depuis le début de la guerre à Gaza. Le traitement inhumain infligé à ces détenus, dont plusieurs centaines sont portés disparus, est dénoncé par de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et jusqu'au sein même du système judiciaire israélien.

PAR ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN

Les joues creuses, les cheveux blanchis et l'œil enfoncé dans l'orbite, le docteur Ahmed Muhanna était méconnaissable lorsqu'il a regagné Gaza, le 13 octobre dernier. Il faisait partie des 1968 Palestiniens détenus par Tel-Aviv – dont près de 1700 Gazaouis – libérés en contrepartie des vingt derniers otages israéliens vivants du Hamas. Cette opération, coordonnée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), marquait

une première étape cruciale dans le cessez-le-feu conclu trois jours plus tôt sous la houlette de Washington.

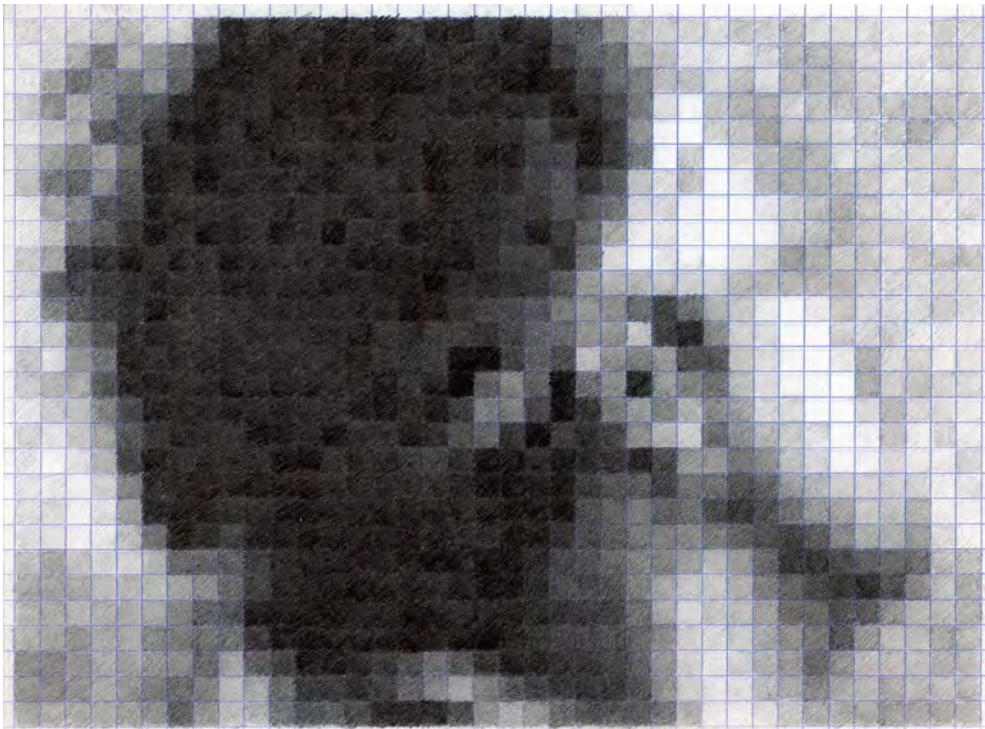
Directeur de l'hôpital d'Al-Awda, à Jabaliya, dans le nord de Gaza, M. Muhanna avait été arrêté le 17 décembre 2023 par les forces israéliennes qui assiégeaient son établissement depuis deux semaines. Parmi les autres membres du personnel médical emmenés en Israël, son collègue, le docteur Adnan Al-Bursh, lui, n'a pas survécu. Ce chirurgien orthopédique, un quinquagénaire en bonne santé avant d'être fait prisonnier, est mort en avril 2024 dans la prison d'Ofer (implantée en Cisjordanie) des suites des sévices infligés par ses geôliers.

L'état d'épuisement du docteur Muhanna – à l'image de tous ceux qui comme lui ont recouvré la liberté en Cisjordanie, dans la bande de Gaza dévastée ou ont été expulsés par Tel-Aviv à l'étranger (154 personnes), notamment en Égypte –, ne laisse pas

Taysir Batniji // // //
De la série « Pixels », 2011

Reproduction des portraits
de cinq détenus palestiniens

OTAGES D'ISRAËL



Taysir Batniji // De la série
« Pixels », 2011

le moindre doute quant au caractère systématique des mauvais traitements imposés aux Palestiniens emprisonnés en Israël. Dans les semaines qui ont suivi l'échange du 13 octobre, les corps de plusieurs dizaines de détenus morts en captivité ont à leur tour été rapatriés dans l'enclave. On a demandé aux familles de disparus d'identifier sur photos des restes humains méconnaissables, dont certains présentaient des marques de torture, voire de vraisemblable exécution.

« Une faim intense »

Un document dont des extraits ont été publiés par les presses israélienne et américaine en décembre 2025 décrit l'entassement des prisonniers palestiniens à l'intérieur de « *cellules sombres sans éclairage, dans des conditions sanitaires difficiles, dans une chaleur étouffante et sans ventilation* ». Le rapport évoque aussi les difficultés à maintenir une hygiène minimum, faute d'accès aux produits de première nécessité (papier toilette, savon, serviettes hygiéniques...). Plus grave, constate le document, ces détenus souffrent d'« *une faim intense, qui se manifeste par une perte de poids rapide et (...) une faiblesse physique extrême* »¹.

Ces révélations ne proviennent pas d'une association de défense des droits de l'homme, mais d'un audit mené au sein

même du système judiciaire israélien, par le bureau du défenseur public qui est rattaché au ministère de la justice. Preuve, s'il en fallait une, que le régime carcéral réservé aux Palestiniens est tout sauf confidentiel en Israël. Il l'est d'autant moins que le ministre de la sécurité nationale, qui a autorité sur les prisons, la figure d'extrême droite Itamar Ben-Gvir, se vante d'avoir réussi à faire appliquer sa doctrine punitive depuis que l'« état d'urgence des prisons » a été décrété le 18 octobre 2023 et qu'Israël a cessé, en violation du droit international, de fournir toute information sur les détenus aux organisations non gouvernementales (ONG) et au CICR. « *Après le déclenchement de la guerre (...) les conditions de détention des terroristes ont été réduites au strict minimum : nous avons (...) suspendu les promenades, réduit le temps passé sous la douche (...) remplacé les menus gastronomiques par des rations alimentaires minimales. En bref, nous avons mis fin aux camps de vacances* », se félicitait-il sur le réseau X, le 2 juillet 2024. Ces derniers mois, M. Ben-Gvir a enfourché un nouveau cheval de bataille. Il soutient ardemment un projet de loi, dont le vote en première lecture début novembre par la Knesset demande à être confirmé, qui prévoit d'infliger la peine capitale à quiconque se rend coupable de la mort d'un citoyen israélien « *dans le but de nuire à l'État d'Israël et à la renaissance du peuple juif dans son pays* ». Pour mémoire, la seule et unique exécution capitale de l'histoire d'Israël a eu lieu en 1962, le jour de la pendaison d'Adolf Eichmann.

Les extraits du rapport du bureau du défenseur public sur le traitement des prisonniers ne donnent qu'un aperçu des conclusions auxquelles étaient déjà parvenues des ONG telles que B'Tselem² et Amnesty International³ ou des journalistes d'investigation⁴. Tous ces travaux ont mis en lumière un régime carcéral échappant à tout cadre judiciaire, dans lequel la maltraitance physique et psychologique est endémique.

Dans ses observations rendues publiques le 28 novembre, le Comité des Nations unies contre la torture, chargé de surveiller l'application de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants – ratifiée par Israël en

1991 –, a à son tour dénoncé la « *grave détérioration* » des conditions de détention en Israël en raison de ce qui semble relever d'« *une politique délibérée de l'État de punition collective* ». Le Comité s'alarme des allégations de « *passages à tabac répétés et d'une extrême violence, d'attaques de chiens, d'électrocutions, de simulacres de noyade* ["waterboarding"], *de recours à des positions de stress prolongées, de violences sexuelles, de menaces à l'encontre des détenus et des membres de leur famille, d'atteintes à la dignité personnelle et d'humiliations telles que l'obligation d'agir comme des animaux ou de se faire uriner dessus, du refus systématique de soins médicaux, de l'usage excessif de moyens de contrainte, ayant dans certains cas conduit à des amputations, (...) du refus d'une alimentation et d'un accès à l'eau adéquats* »⁵.

Arrestations de masse

Quels qu'en soient les auteurs, ces accusations sont systématiquement qualifiées d'infondées et balayées par les autorités responsables. Si des signalements existaient bien avant la guerre à Gaza, les preuves d'abus extrêmes se sont pourtant étoffées à mesure que les prisons se remplissaient. Hommes, femmes, enfants : dans les camps de réfugiés, les maisons, les hôpitaux, aux checkpoints et points de distributions de l'aide humanitaire, les forces de Tel-Aviv ont procédé dès les premières semaines de leur offensive à des arrestations de masse dans Gaza.

D'après le rapport du bureau du défenseur public cité par le quotidien *Haaretz*, les

prisons d'Israël ont enregistré, dans les deux mois suivant le 7 octobre 2023, l'arrivée de 3 000 détenus supplémentaires, portant à près de 20 000 l'effectif carcéral. À la fin de l'année 2024, 23 000 personnes croupissaient dans ces structures, pour une capacité officielle de 14 500 places, soit un niveau de surpopulation inédit.

Par ailleurs, en s'appuyant sur des données militaires classifiées, une enquête conjointe du magazine en ligne israélo-palestinien +972, du site d'information en hébreu Local Call et du journal *The Guardian* a révélé que seul un quart des 6 000 Gazaouis arrêtés au cours des dix-neuf premiers mois de la guerre en tant que « combattants illégaux » – une qualification par laquelle Israël s'autorise depuis 2002 à détenir des suspects sans limite de temps et sans inculpation ni jugement – étaient effectivement considérés par Israël comme des membres armés du Hamas ou des brigades Al-Qods⁶, le bras armé du Jihad islamique palestinien. Autrement dit, Tel-Aviv sait qu'une large majorité des personnes interpellées par ses troupes et incarcérées sont des civils.

De même, parmi les prisonniers libérés le 13 octobre – 700 avaient déjà pu revenir dans l'enclave en janvier 2025, lors de la précédente trêve rompue par Israël –, seuls 250 avaient été condamnés pour des crimes de sang, dont certains à perpétuité. Les 1 718 autres ont été relâchés sans jamais avoir été formellement mis en examen.

Combien de captifs ne sont pas, comme le chirurgien Adnan Al-Bursh, ressortis vivants du cachot israélien ? Sur la base d'informations réunies jusqu'en août 2025, l'ONG Physicians for Human Rights a recensé 94 Palestiniens, pour la plupart originaires de Gaza, morts à la suite de violences physiques, de négligences médicales, ou des deux, dans des prisons militaires ou civiles depuis octobre 2023⁷. Ce chiffre, trois fois supérieur au nombre de décès enregistré pendant les dix années qui ont précédé la guerre, est certainement en deçà de la réalité : le sort de plusieurs centaines de Gazaouis arrêtés demeure à ce jour inconnu.

Au moins 94 Palestiniens, pour la plupart originaires de Gaza, sont morts à la suite de violences physiques et de négligences médicales dans les prisons israéliennes

Angélique Mounier-Kuhn

1. « Palestinian security prisoners suffering severe hunger since Oct. 7, Israel's Public Defender says », *Haaretz*, 4 décembre 2025, et « Audit finds Palestinian inmates face starvation and beatings in Israeli prisons », *The Wall Street Journal*, 3 décembre 2025.

2. « Welcome to hell. The Israeli prison system as a network of torture camp », B'Tselem, août 2024.

3. « Les détentions au secret et tortures massives de Palestinien. ne.s doivent cesser », Amnesty International, 19 juillet 2024.

4. « Survivre à Sde Teiman, la machine à torture israélienne », *L'Orient-Le Jour*, 24 novembre 2025.

5. « Concluding observations on the sixth periodic report of Israel », Comité contre la torture, 28 novembre 2025 (la version finale est datée du 22 décembre 2025).

6. « Israeli intelligence data : militants account for only 1 in 4 Gaza detainees », +972 Magazine, Local Call, *The Guardian*, 4 septembre 2025.

7. « Death of Palestinians in Israel custody : enforced disappearances, systematic killings and cover-ups », Physicians for Human Rights, novembre 2025.

DE L'IVRESSE TECHNOLOGIQUE AU CARNAGE

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée israélienne a démontré sa suprématie militaire et technologique sur tous les terrains. Mais en transformant Gaza en champ de ruines, par un recours débridé aux armes les plus sophistiquées, elle est aussi tombée dans le piège des plus forts lors des conflits asymétriques : perdre toute mesure et provoquer une hécatombe sans atteindre ses objectifs.

PAR PHILIPPE DESCAMPS

Analysée froidement d'un strict point de vue militaire, l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » menée par le Hamas et le Djihad islamique le 7 octobre fut d'abord un « succès tactique¹ ». Avec une grande vitesse d'exécution, environ 3800 combattants ont brisé le blocus terrestre, maritime et aérien de la bande de Gaza pendant un peu plus de vingt-quatre heures. En capturant 252 otages, l'organisation islamiste a pu atteindre son objectif principal : disposer d'un levier dans la guerre psychologique pour obtenir un échange de prisonniers et conforter son rôle de premier plan. Bien qu'il ne revendique que des cibles militaires, le Hamas porte aussi la responsabilité de crimes commis contre les civils, qui lui ont valu un large opprobre et l'inculpation de ses dirigeants par la Cour pénale internationale.

Durée inédite

En représailles, l'opération « Glaives de fer » des Forces de défense israéliennes (FDI) est menée sur une durée inédite, qui dépasse déjà deux ans. Autour de son noyau professionnel très aguerri, l'armée a mobilisé près de 380 000 réservistes sur tous les fronts, et notamment pour ratisser le terri-

Sur le plan stratégique, l'excès de confiance dans la technologie a conduit à donner aux « dommages collatéraux » un caractère de crimes de masse

toire palestinien du nord au sud, en étroite coordination avec des bombardements intenses et destructeurs. Son « agilité tactique² » a néanmoins buté sur la contradiction de ses deux objectifs annoncés : détruire le Hamas et libérer les otages. Sur le plan stratégique, l'excès de confiance dans la technologie – déjà à l'origine de la sidération du 7 octobre – a conduit à donner aux « dommages collatéraux » un caractère de crimes de masse. Piétinant les valeurs qu'il prétend défendre, l'État d'Israël

a considérablement affaibli sa position sur la scène internationale, tandis que les organisations les plus légitimes en la matière alertaient en vain sur le caractère génocidaire de ses opérations militaires (*lire l'article d'Insaf Rezagui page 24*).

Le culte voué aux technologies de pointe dans la « start-up nation » a gagné la sphère de la sécurité il y a longtemps. Les systèmes de registre de la population ou le recueil de données biométriques, mis au point en coopération avec Microsoft et IBM, permettent déjà un contrôle policier étroit dans les territoires occupés. Des investissements récents, comme ceux du plan « Tenufa » (ou « Momentum » en anglais), lancé en janvier 2020, ont été consacrés à étendre l'usage de ces bases de données au domaine militaire.

À la tête du prestigieux groupe d'élite de cybersécurité « Unité 8200 », le général de brigade Yossi Sariel promeut depuis plusieurs années l'intelligence artificielle (IA) pour rapprocher les données de renseignement et le ciblage : « *L'apprentissage automatique permet de traiter des volumes importants de données, une tâche que le cerveau humain ne peut accomplir seul, écrivait-il par exemple en 2021. L'équipe homme-machine est capable d'apprendre et de tirer des conclusions de ces données massives afin d'effectuer des prédictions, et à partir de ces prédictions, de créer des cibles et de déterminer leur pertinence en temps réel*³. » Cette année-là, les experts israéliens se félicitaient des premiers usages de l'IA – déjà à Gaza –, au cours de l'opération « Gardien des murailles » : « *Les FDI ont attaqué plus de 1500 objectifs dans la bande de Gaza et sont parvenues à des résultats exceptionnels en frappant des objectifs complexes, incluant les tunnels offensifs du Hamas, tout en maintenant les dommages collatéraux envers les civils de Gaza à un taux bas*⁴. »

Comme plusieurs officiers de haut rang, M. Yossi Sariel a dû démissionner en septembre 2024, avant d'être radié de la réserve, quand sont apparues les failles du dispositif de surveillance du territoire et les conséquences funestes de la surva-

« Boucliers humains », l'argument commode

lorisation des machines sur le renseignement humain. Le 19 septembre 2023 par exemple, trois semaines avant les attaques, un document rédigé par un groupe local des FDI faisait état d'entraînements du Hamas en vue d'une incursion en Israël et de la « capture de 200 à 250 otages ». Sûrs de leur puissance ou pour des raisons qui restent obscures, gouvernement et hauts dirigeants militaires ont ignoré plusieurs alertes de ce type. En dépit d'un large déploiement des techniques de surveillance les plus pointues, Israël n'a pas su comprendre les intentions du Hamas. Et malgré un coût astronomique, la ceinture fortifiée et bourrée d'électronique qui sépare l'enclave d'Israël a pu être franchie en une soixantaine de points.

Dix soldats surarmés

La dimension asymétrique de cette guerre apparaît nettement dans le décompte des forces, avec plus de dix soldats israéliens surarmés pour un combattant palestinien. D'un côté, le recours massif à toutes sortes d'armes et de munitions, du char de combat Merkava à « blindage réactif explosif » au chasseur F-35, en passant par le système antimissile « Dôme de fer », des drones dernier cri ou des chiens robots. De l'autre, de simples fusils automatiques, quelques armes antichars, des camionnettes à plateau, des motos, voire des parapentes à moteur, ainsi que divers roquettes et explosifs artisanaux. Le tout dans un espace très réduit – deux fois la superficie de Paris –, sans défense aérienne ni blindés.

Au fil de ses interventions précédentes à Gaza depuis 2006, l'absence de perspectives politiques ou diplomatiques avait déjà conduit Israël à reproduire un

Pour justifier le nombre élevé de victimes palestiniennes, Israël invoque systématiquement la responsabilité du Hamas, qui agirait sans considération pour la vie des civils. Se protéger derrière des non-combattants est certes un crime de guerre, mais combien peut-on en tuer pour éliminer un seul ennemi ?

L'article 8 du statut de la Cour pénale internationale (CPI) stipule que, lors des conflits entre États, les belligérants ne peuvent « utiliser la présence d'un civil ou d'une autre personne protégée pour éviter que certains points, zones ou forces militaires ne soient la cible d'opérations militaires » sans commettre un crime de guerre. Le droit coutumier élargit cette interdiction aux conflits armés non internationaux. Pourtant, les guerres au Proche-Orient ont remis au goût du jour cette instrumentalisation des populations. La décision du Hamas de s'abriter massivement derrière des « boucliers humains » justifierait la mortalité des civils à Gaza selon Tel-Aviv et ses soutiens.

Des combattants palestiniens ont bien sûr opéré au milieu de zones urbaines. L'extrême densité de l'enclave et l'enfermement de ses habitants l'expliquent. La notion de « bouclier humain » suppose cependant une intention délibérée d'utiliser les populations à des fins de dissuasion. L'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch a identifié deux cas dans lesquels des combattants du Hamas semblent avoir fait délibérément le choix de s'abriter derrière des résidents israéliens lors des attaques du 7 octobre 2023¹. Il est impossible d'exclure que des combattants palestiniens aient pu, ensuite, recourir de nouveau à la tactique en cause. Toutefois, lors des guerres précédentes, plusieurs enquêtes menées a posteriori ont infirmé des accusations de même nature portées par Tel-Aviv.

Contrairement à une idée préconçue, le droit de la guerre, dans l'absolu, n'interdit pas de tuer les civils. Il énonce la manière avec laquelle il est licite de le faire : ne pas les viser en tant que tels et corrélérer le nombre de victimes à l'effet militaire recherché. Un indicateur doit permettre d'apprécier l'application de ces principes de discrimination et de proportionnalité : la valeur seuil des victimes non combattantes (VSVNC), soit le nombre de civils qu'un soldat, un opérateur de drone ou un aviateur est autorisé à mettre en danger pour une cible militaire donnée. Avant chaque « frappe », il convient d'évaluer ses potentiels « dommages collatéraux » : la bombe ne sera larguée que s'ils peuvent rester inférieurs à la VSVNC.

Or l'armée israélienne a fixé les VSVNC à des niveaux très élevés. Au début de la guerre à Gaza, ils atteignaient quinze pour un simple membre du Hamas et cent pour un cadre ou un dirigeant². À titre de comparaison, les VSVNC de l'armée américaine lors de la guerre aérienne contre l'Organisation de l'État islamique restaient le plus souvent de zéro pour les simples djihadistes et comprises entre cinq et dix pour les cadres et les dirigeants. Les VSVNC israéliennes paraissent d'autant plus hautes que l'utilisation de l'intelligence artificielle a facilité l'identification des cibles combattantes.

Mathias Delori

Politiste, historien et auteur de *Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale*, Éditions Amsterdam, Paris, 2021.

1. Amélie Férey et Pierre Néron-Bancel, « Glaives de fer », une analyse militaire de la guerre d'Israël à Gaza », *Focus stratégique*, n° 128, Institut français des relations internationales (IFRI), octobre 2025.

2. *Ibid.*

3. Yossi Sarel, *The Human-Machine Team*, autoédition, 2021.

4. Liran Antebi, « L'intelligence artificielle a-t-elle triomphé des groupes armés ? », *Vortex*, n° 3, Centre d'études stratégiques aérospatiales, Paris, juin 2022.

1. « Crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis le 7 octobre par des groupes menés par le Hamas », Human Rights Watch, 17 juillet 2024.

2. Yuval Abraham, « "Lavender" : The AI machine directing Israel's bombing spree in Gaza », + 972 Magazine, 3 avril 2024.



Taysir Batniji // // // « Numéro 2 » de la série « Remnants » (Vestiges), 2024
« Après le retrait, ce matin, de l'armée d'occupation du sud de la ville de Gaza, les équipes de la défense civile ont récupéré les corps en décomposition de martyrs. Lors de cette opération, des personnes ont été ciblées par des tirs de drones, 4 juin 2024 »

même schéma de riposte massive sans proportion avec l'événement déclencheur. Ce type de dissuasion a pris corps avec la doctrine « Dahiya », du mot « banlieue » en arabe, qui désigne à Beyrouth les quartiers sud, le fief du Hezbollah, lourdement bombardé pendant la guerre de 2006. « Nous emploierons une force disproportionnée contre ce type de village et nous causerons d'importants dégâts et destructions. Pour nous, ce ne sont pas des villages civils, mais des bases militaires », avait assumé le général Gadi Eisenkot⁵. « Il ne s'agit pas d'une recommandation mais d'un plan. Et il a été approuvé », ajoutait

celui qui allait devenir chef d'état-major de 2015 à 2019 puis ministre du cabinet de guerre à la suite du 7 octobre.

Cette surenchère technologique s'exprime dans un espace singulier : un environnement urbain très dense, l'omniprésence de civils, des centaines de kilomètres de tunnels sur plusieurs niveaux, puis des montagnes de gravats. Les FDI ont plus que jamais misé sur un recours sans limites aux bombardements, en mettant les probabilités au service de la guerre. Une enquête du média israélien +972 Magazine fondée sur le témoignage de six officiers du renseignement israélien a démontré l'usage à grande échelle de moyens informatiques et de l'IA⁶.

Programme « Lavender »

Le programme « Lavender », qui note les individus en fonction de leur proximité supposée avec le Hamas, vise explicitement les personnes. Il aurait désigné plus de 37 000 militants présumés comme cibles. L'auteur de cette enquête, Yuval Abraham – qui est aussi le coréalisateur du documentaire *No Other Land* –, note que les FDI ont autorisé les officiers à viser les cibles désignées par « Lavender » « sans exiger de vérification approfondie des raisons pour lesquelles la machine avait fait ces choix, ni d'examen des données brutes de renseignement sur lesquelles elles étaient basées ». Selon les sources de +972 Magazine, le nombre sans précédent de victimes tient aussi à la désignation des cibles dans leurs maisons privées, entourées de leur famille, par un autre système automatisé : « Where's Daddy ? » (« Où est papa ? »).

Le perfectionnement des armes n'a pas limité les dommages collatéraux, mais les a amplifiés en permettant de démultiplier le ciblage. Un processus de déshumanisation a transformé cette guerre en « fabrique d'assassinats de masse⁷ ». Car, contrairement à leurs déclarations, les responsables politiques et militaires israéliens se sont affranchis du principe de discrimination entre combattants et civils, comme du principe de proportionnalité, avec une valeur seuil des victimes non combattantes qui a explosé. Ainsi, pour atteindre le commandant de la brigade du centre de Gaza Ayman Nofal, le 17 octobre 2023, le bombar-

dement du camp d'Al-Bureij aurait détruit seize immeubles et entraîné la mort de plus de trois cents personnes. «*Nous avons tué des gens avec des dommages collatéraux à deux chiffres, voire à trois chiffres. Ce sont des choses qui ne s'étaient jamais produites auparavant*», reconnaît une source de +972 Magazine.

Le centre de recherche indépendant Who Profits a montré comment de tels crimes ont été facilités par les fournitures de grandes entreprises internationales comme Boeing, Caterpillar, ThyssenKrupp, Elbit, Leonardo, etc.⁸. L'Observatoire des armements montre, lui, que contrairement aux déclarations du président Emmanuel Macron affirmant le 5 octobre 2024 qu'il ne fallait pas «*fournir les armes de la guerre*», plusieurs entreprises françaises ont continué leur coopération avec Israël⁹. L'observatoire identifie principalement la fourniture de pièces et de composants «à double usage» (militaire ou pacifique) par STMicroelectronics (caméras intelligentes), Exxelia (composant pour missile), Safran (logiciel de maintenance d'hélicoptères), Nicomatic et Radiall (connecteurs) ou la filiale uruguayenne d'Airbus.

Les conséquences stratégiques du désastre humain rendu possible par la suprématie technologique seront durables. La principale source du renseignement israélien qui s'est confiée à Yuval Abraham remarque : «*À court terme, nous sommes plus en sécurité, car nous avons affaibli le Hamas. Mais je pense que nous le sommes moins à long terme. Je vois bien comment toutes les familles endeuillées à Gaza – c'est-à-dire presque toute la population – vont renforcer la motivation [des gens à rejoindre] le Hamas d'ici à dix ans.*»

Philippe Descamps

5. Yedioth Aharonot, Tel-Aviv, 10 mars 2008.

6. Yuval Abraham, «*"A mass assassination factory": Inside Israel's calculated bombing of Gaza*», +972 Magazine et Local Call, 30 novembre 2023, et «*"Lavender": The AI machine directing Israel's bombing spree in Gaza*», 3 avril 2024. Version française traduite par Tribune juive, Paris, 5 avril 2024.

7. Mathias Delori et Christophe Wasinski, «*L'intelligence artificielle dans la guerre israélienne à Gaza*», Cultures & Conflits, n° 137, Nanterre, printemps 2025.

8. «*The companies supplying weapons to Israel's attack on Gaza*», Who Profits, 17 décembre 2025.

9. Les Notes de l'Observatoire, n° 8, Observatoire des armements, juin 2025.

Par la bande

L'odeur de la mort

Création originale de Nour Hifaoui pour Manière de voir

«**J**e travaille surtout dans une forme d'autofiction. Cela me permet de partir d'expériences vécues, de sensations ou de situations réelles, tout en les transformant pour servir les besoins du récit. J'alterne également entre une approche proche du reportage, ancrée dans le réel et attentive aux faits, et une narration plus introspective, centrée sur l'émotion et l'expérience intérieure. Cette combinaison me permet de rendre compte de réalités complexes sans perdre la dimension intime et humaine.» Quand Nour Hifaoui, auteure de bande dessinée libanaise d'origine palestinienne, décrit la manière dont elle raconte, c'est encore une histoire.

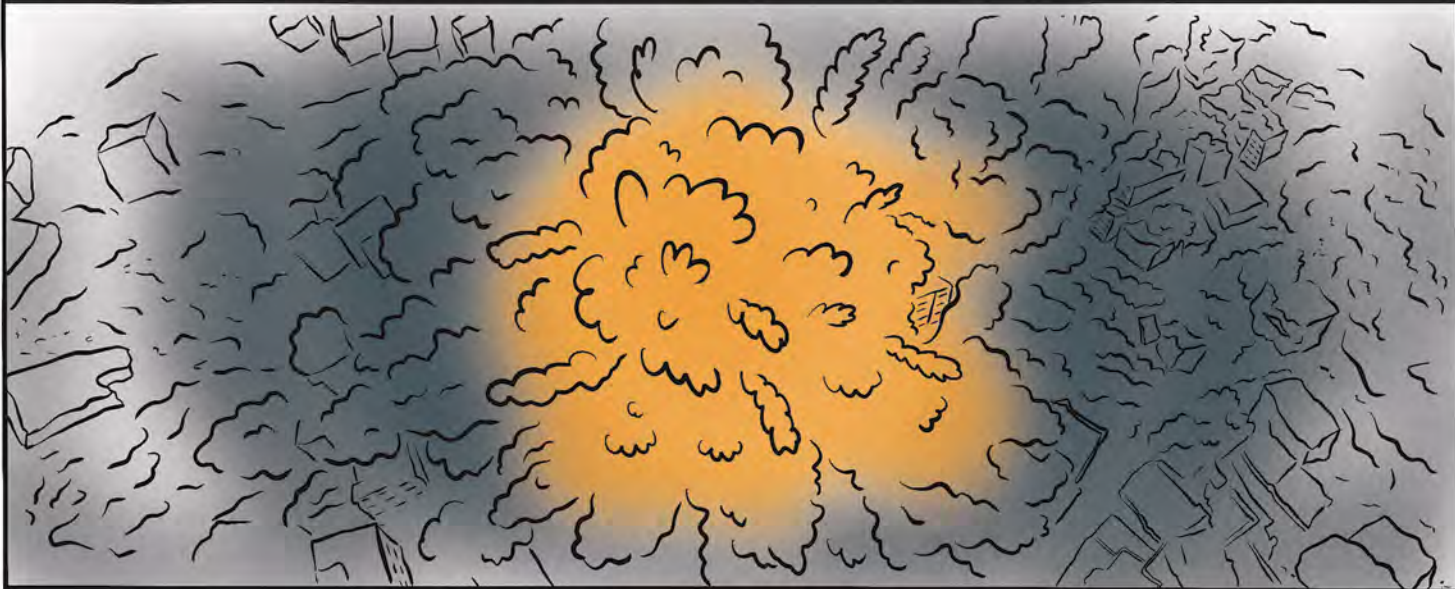
Née dans la banlieue de Beyrouth en 1992, elle fréquente l'école chrétienne, où elle prend soin de cacher son identité palestinienne. Aux Beaux-Arts, elle hésite entre animation et bande dessinée, et choisit la seconde car, explique-t-elle, «*je pouvais créer seule, ce qui correspondait le mieux à mon caractère introverti*». Après son diplôme, en 2015, elle découvre le collectif avant-gardiste Samandal, qu'elle rejoint deux ans après. Elle y publie en 2022 un premier fanzine, *Titties*, journal dessiné où elle compile avec dérision ses aventures sexuelles. Imprimé en France, l'ouvrage est cependant, elle y tenait, diffusé au Liban. Cette année, avec *À distance*, elle livre une œuvre davantage fictionnelle chez Labrys, une nouvelle maison d'édition spécialisée dans l'érotisme queer.

«*Mon style graphique repose sur un trait fin, qui crée un contraste volontaire avec les sujets souvent lourds ou dérangeants que j'aborde. J'expérimente aussi beaucoup avec la mise en page, que je considère comme un véritable espace de recherche*», décrit Hifaoui, qui cite Julie Doucet, Ulli Lust et Yoshihiro Tatsumi comme principales influences. Aujourd'hui installée en France, elle prépare le volume 2 de *Titties* et un prochain livre de fiction autour de sa double identité palestinienne et libanaise. «*Avec deux noms de famille qui n'ont jamais cohabité sur ses papiers*», son personnage «*doit prouver à l'administration française son droit d'exister*». Une quête assurément épique.

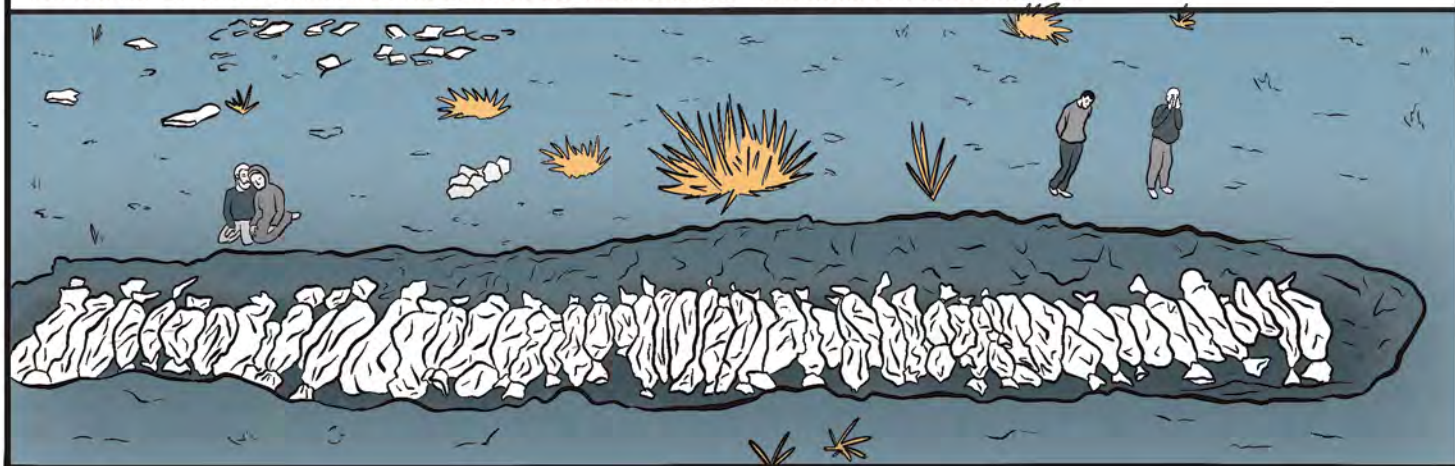
Guillaume Barou



Depuis plus de deux ans, Israël mène un génocide à Gaza, tuant massivement, détruisant toutes les ressources, toutes les infrastructures, et empêchant l'entrée de l'aide.



Tandis que le monde voit défiler des corps mutilés sur les écrans, les Palestiniens enterrent leurs morts avec la certitude silencieuse qu'eux aussi pourraient bientôt les rejoindre. Les secouristes récupèrent chaque jour des morceaux de cadavres. Les bombes tombent sans relâche. Les familles sont décimées.



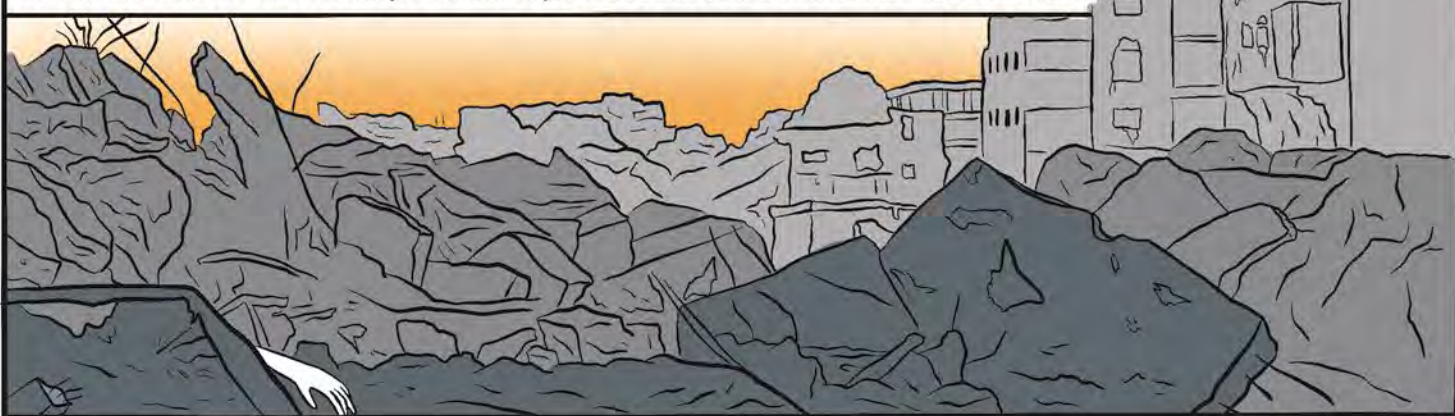
Et aux massacres s'ajoutent les arrestations : Israël emprisonne des centaines de Gazaouis. Beaucoup sont morts en captivité, parfois sous la torture. Les fosses communes laissées par l'armée israélienne ne laissent ni le temps ni l'espace nécessaires au deuil. D'innombrables familles restent dans l'incertitude, ignorant si leurs proches se trouvaient sous les décombres ou entre les mains des forces israéliennes.



Les disparus de Gaza suscitent un tourment particulier, trop immense pour être saisi.
Comment leurs familles endurent-elles cela ?



Elles fouillent les décombres à mains nues, elles attendent, interminablement, qu'un cadavre revienne à la surface ou leur soit rendu par Israël, espérant et redoutant à la fois de le reconnaître.



Leurs vies deviennent une boucle de recherche et d'attente, un deuil sans corps à enterrer, sans lieu pour se recueillir, sans point final.



Et pourtant, Israël bloque toujours l'entrée des équipements médicaux et de laboratoire, empêche l'arrivée des outils médico-légaux nécessaires, et retient les camions qui pourraient dégager les ruines. Même la quête de vérité est étouffée.



Lorsque le gouvernement israélien a décidé qu'il était temps de faire croire au monde que les massacres avaient cessé, il a annoncé un faux cessez-le-feu, donnant aux Gazaouis l'illusion d'une soudaine sécurité pour rechercher leurs disparus.



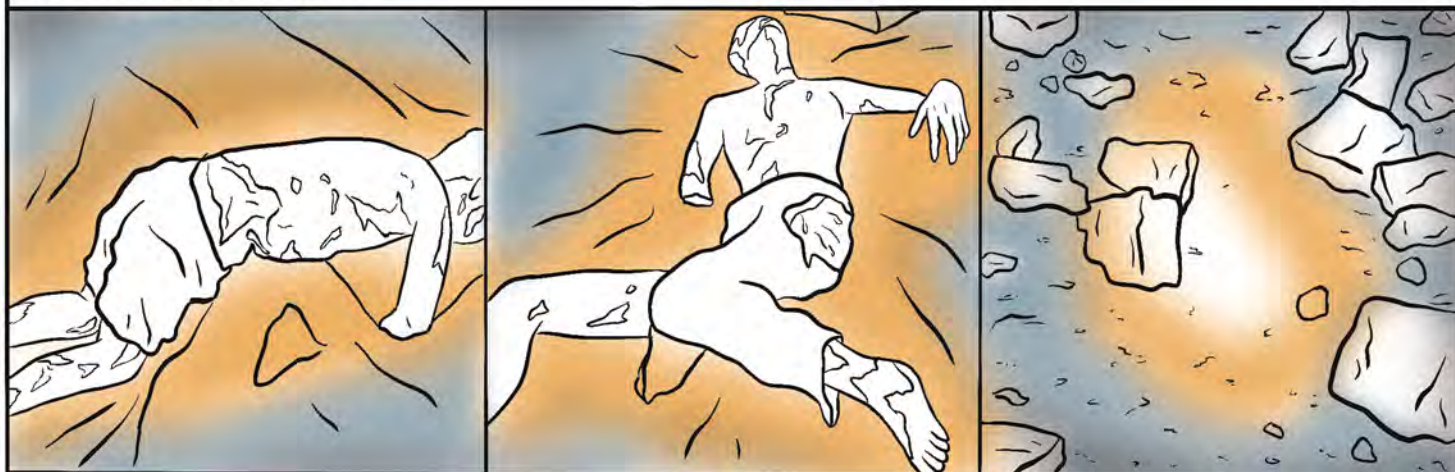
Peu après, certains corps ont été renvoyés : défigurés, mutilés, méconnaissables, même pour leurs propres familles.



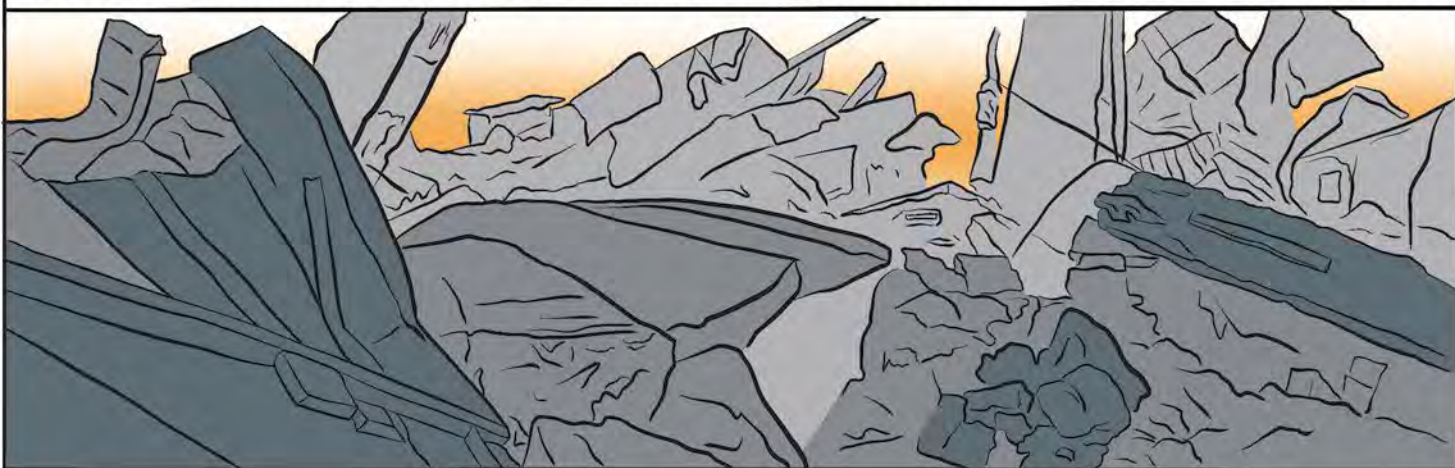
Quelques-uns n'ont pu être identifiés que par les traces les plus infimes : une alliance, une tache de naissance, un grain de beauté.



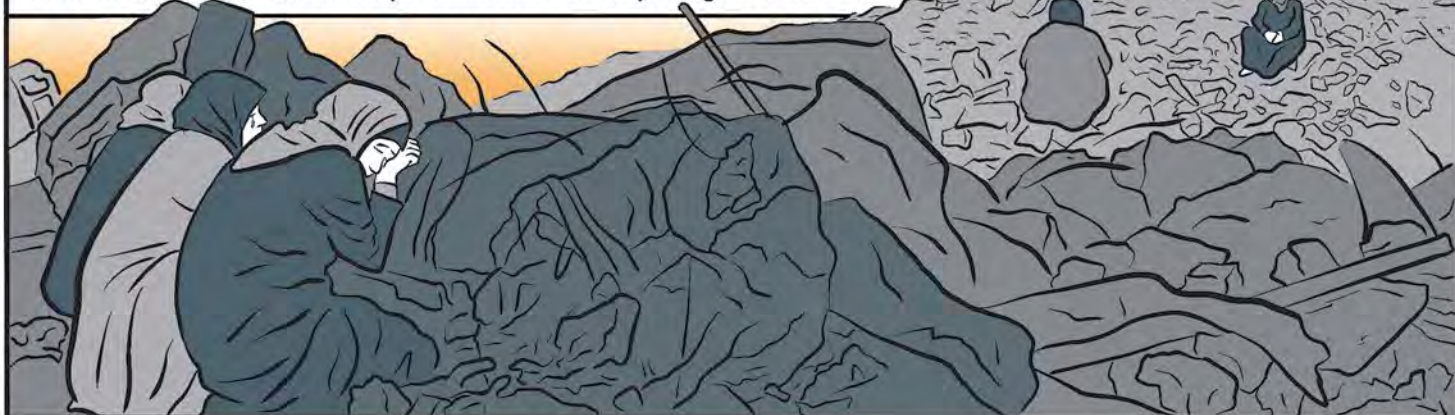
Les Palestiniens ont dû regarder la mort en face une fois de plus, ou peut-être, à travers elle, vers quelque chose d'encore plus insupportable.



Beaucoup de Palestiniens parlent de l'odeur de la mort. Ils errent dans les rues et la respirent ; elle s'accroche partout.



Depuis les temps préhistoriques, l'enterrement symbolise le soin, un geste d'adieu, la protection des corps des défunts et celle des vivants contre les prédateurs. Enterrer protège les vivants.



Mais à Gaza, les prédateurs n'ont pas besoin de sentir la mort pour attaquer. Au contraire, ils s'acharnent à faire sentir la mort aux vivants. À brouiller la frontière entre la vie et la mort.



DES DÉCENNIES DE SPOLIATION ET D'OPPRESSION

La violence qui s'est déchaînée lors de l'assaut du Hamas le 7 octobre 2023 dans le sud d'Israël n'a pas surgi du néant : elle est le produit d'une stratégie continue d'épuisement des Palestiniens qui peuplent le territoire de Gaza, transformé en refuge forcé en 1948, puis en prison à ciel ouvert à compter de 2006, et aujourd'hui en champ de ruines.

PAR OLIVIER PIRONET *

Le 7 novembre 2023, un mois après les attaques palestiniennes en Israël et tandis que les représailles promises par le premier ministre Benjamin Netanyahu s'abattent sur la bande de Gaza, Fayard, éditeur du livre *Le Nettoyage ethnique de la Palestine* (2008), de l'historien israélien Ilan Pappé, paru initialement en anglais en 2006, décide d'arrêter la commercialisation de l'ouvrage malgré la hausse des demandes. La maison d'édition du groupe Hachette, en voie de rachat par le milliardaire d'ultradroite Vincent Bolloré, invoque la caducité du contrat avec Oneworld, l'éditeur original. Mais la véritable raison de cette décision est plus probablement liée au caractère engagé du

La raison de l'arrêt de sa commercialisation est probablement liée au caractère engagé du livre de Pappé, intellectuel antisioniste et figure de proue des « nouveaux historiens » israéliens

livre de Pappé, intellectuel antisioniste et figure de proue des « nouveaux historiens » israéliens, dont les travaux ont démonté le récit national sur la création de l'État d'Israël (proclamé le 14 mai 1948). L'ouvrage, qui a finalement été réédité par La Fabrique¹, fait office de référence concernant les racines du « conflit » israélo-palestinien et la question des réfugiés, mais aussi la dimension coloniale du mouvement sioniste (promoteur, à partir de la fin du XIX^e siècle, du projet d'un État juif en Palestine).

Pappé entreprend dans cet ouvrage de réfuter, preuves à l'appui, l'argument israélien selon lequel l'exode de 800 000 Palestiniens en 1948 (sur 1,4 million au total à l'époque) serait dû à des départs volontaires pour fuir les combats lors de la guerre entre Israël et les armées arabes (15 mai 1948-20 juillet 1949). Selon lui, cette idée est un « mythe », une « pure fabri-

cation » destinée notamment à occulter la responsabilité d'Israël dans la « catastrophe » palestinienne (Nakba). De fait, explique l'historien, l'exil massif résulte directement de l'« *expulsion systématique des Palestiniens de vastes régions du pays* », des destructions et des exactions commises par les troupes juives au lendemain du vote de la partition inégale de la Palestine en deux États par les Nations unies (29 novembre 1947), poursuivies par l'armée israélienne (créée fin mai 1948), en vue de garantir l'homogénéité ethnique de l'État attribué aux Juifs et d'agrandir son territoire.

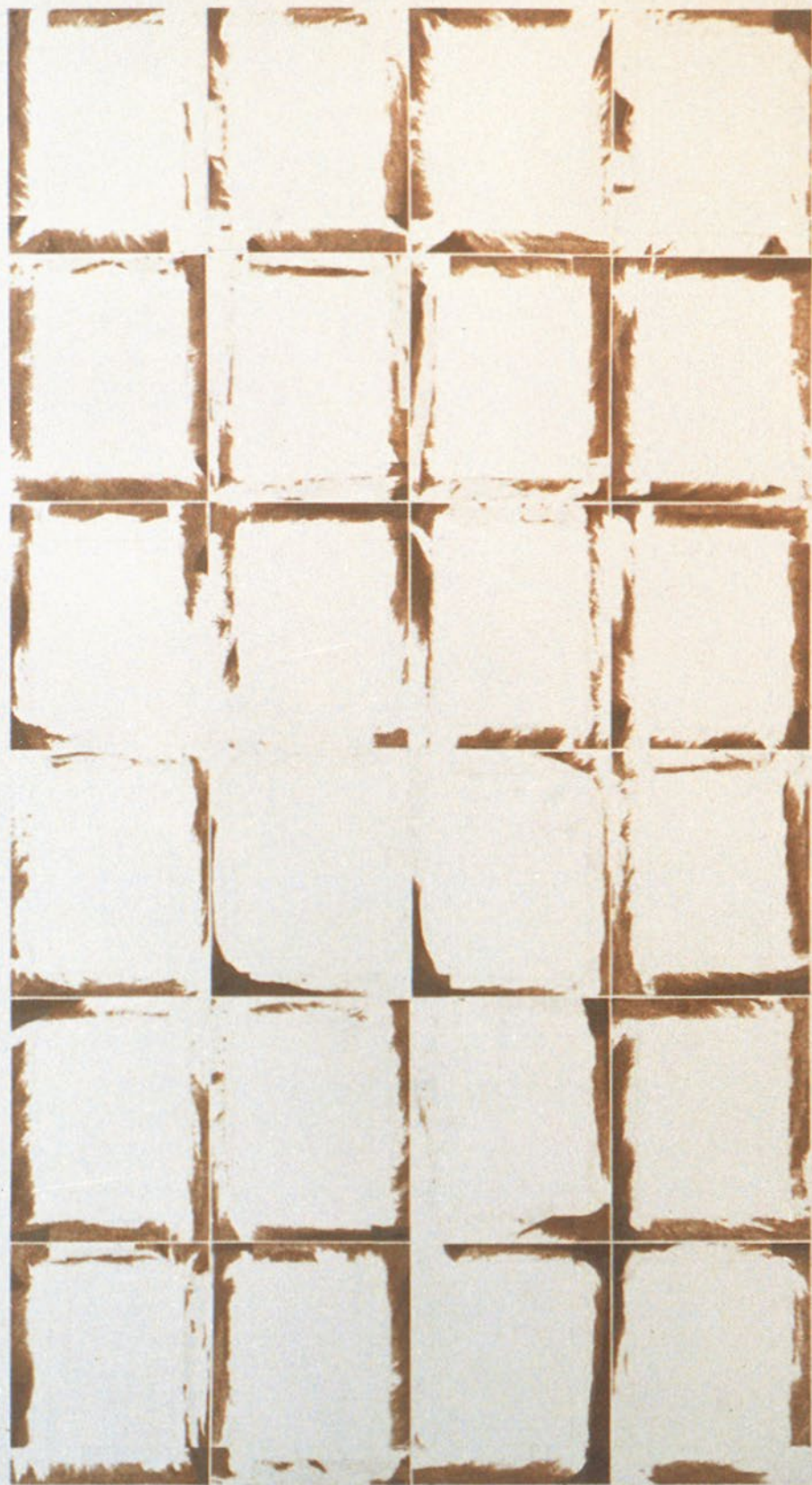
Un tiers de territoire supplémentaire

Sur la base d'archives militaires et administratives de première main, de journaux de bord de responsables politiques, mais également de documents palestiniens, d'entretiens avec des rescapés ou des témoins oculaires, Pappé évoque un « *nombre considérable d'atrocités* » commises par les sionistes contre les « autochtones » arabes : exécutions sommaires, massacres d'ampleur, bombardements de villages, viols, pillages, création de « camps de travail spéciaux »... Il raconte comment le « *plan de nettoyage ethnique* » (« plan Dalet ») fut finalisé par les dirigeants juifs le 10 mars 1948, soit plus de deux mois avant le début du conflit israélo-arabe : lorsque la guerre éclata, « *les forces juives avaient déjà réussi à expulser par la violence près de 250 000 Palestiniens* », précise l'historien. Moins d'un an plus tard, environ 60 % de la population palestinienne croupit dans des camps de réfugiés répartis entre la Cisjordanie, la bande de Gaza et les pays voisins. De son côté, Israël a conquis un tiers de territoire supplémentaire par rapport à ce que stipulait le plan de « partage » des Nations unies (ONU) et occupe 78 % de la Palestine historique (il mettra la main sur les 22 % restants à l'issue de la guerre de juin 1967). 🗨️

Taysir Batniji // // // « Absence », 1998

Installation-memorial composée de vingt-quatre « portraits » soulignés de ruban adhésif arraché

* Journaliste.



DES DÉCENNIES DE SPOLIATION ET D'OPPRESSION

L'étude de Pappé, qui révèle les circonstances dans lesquelles est né Israël, insiste sur la nature selon lui coloniale et raciste du sionisme, qui prône la substitution d'une population indigène par une autre venue d'ailleurs. Cette épuration ethnique ne peut que s'appuyer sur une logique d'extermination et « doit s'ancrer dans notre mémoire et notre conscience, écrit l'historien, en tant que crime contre l'humanité ». C'est pourquoi il appelle à changer d'approche concernant la formation de l'État israélien, qui n'a pas eu lieu à la faveur d'une « guerre d'indépendance », d'après le discours établi, mais sur la base d'une spoliation : « *Le paradigme du nettoyage ethnique doit remplacer celui de la guerre* », estime Pappé.

Dans l'avant-propos à la nouvelle édition française de son ouvrage, l'historien souligne que ce concept de nettoyage ethnique peut également s'appliquer à la politique israélienne perpétuée depuis près de quatre-vingts ans à l'encontre des Palestiniens d'Israël ou des territoires occupés – ce qu'ils qualifient eux-mêmes de « Nakba continue » –, autrement dit : que « nous

ne sommes pas sortis de ce moment historique ».

En témoignent les expulsions massives menées à travers le pays mais aussi à Jérusalem-Est et

La Cisjordanie comprend aujourd'hui près de 300 « implantations » israéliennes et 750 000 colons, contre 3,3 millions de Palestiniens

en Cisjordanie, afin de « créer de nouvelles réalités démographiques sur le terrain » et d'accroître la judaïsation de toute la région, « de la rivière à la mer », au moyen de nouvelles colonies. La Cisjordanie (dont Jérusalem-Est), d'une superficie de 5 660 kilomètres carrés, comprend aujourd'hui près de 300 « implantations » israéliennes et 750 000 colons, contre 3,3 millions de Palestiniens.

Bien que ces pratiques soient illégales au regard du droit international, Tel-Aviv peut compter sur l'« apathie » et l'« indifférence

persistante » des dirigeants politiques et des médias occidentaux. De la même façon, poursuit Pappé, les massacres perpétrés par l'armée israélienne en 1948 ne suscitèrent à l'époque « aucune réaction chez ceux – rédacteurs en chef de journaux, responsables des Nations unies ou chefs d'organisations internationales » – qui étaient pourtant parfaitement au courant. Pour l'historien, le « message de la communauté internationale à Israël était clair : le nettoyage ethnique de la Palestine – aussi illégal, immoral et inhumain soit-il – serait toléré ». Aujourd'hui encore, le régime israélien sait qu'il bénéficie d'une impunité liée au soutien des États-Unis et de l'Union européenne.

Le feu couvait

Le livre le plus récent de Pappé (non traduit en français), rédigé, lui, à l'aune de la situation actuelle en Palestine, a une vocation didactique². L'historien consacre un chapitre au « contexte moral et politique du 7 octobre 2023 ». Selon lui, le feu couvait depuis longtemps en raison du « siège impitoyable imposé à Gaza depuis dix-sept ans », des guerres ravageuses lancées au cours de cette période par Tel-Aviv contre l'enclave, sans parler de la question des milliers de prisonniers politiques palestiniens en Israël, les provocations des colons sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, etc. Il rappelle également que la bande de Gaza, où affluèrent plus de 200 000 Palestiniens en 1948, dont une partie étaient originaires de villages environnants, a été créée par Israël comme un « enclos afin de mener à bien le nettoyage ethnique d'autres régions de la Palestine historique ». Ce territoire de 365 kilomètres carrés qui comptait 80 000 habitants à la veille de 1948 (dont 35 000 pour la ville de Gaza) abrite aujourd'hui plus de 70 % de réfugiés et leurs descendants.

La majeure partie des Gazaouis, dont 65 % ont moins de 25 ans, a grandi sous le siège militaire israélien (terrestre, aérien et maritime) imposé depuis 2007 et sous les bombardements. « *Les combattants du Hamas qui ont attaqué Israël le 7 octobre, pointe Pappé, étaient pour la plupart des jeunes qui ont appris le langage de la violence sous les bombes qu'Israël a lâchées sur eux.* » Selon l'historien, Tel-Aviv a utilisé cet assaut « comme un prétexte pour appliquer sa politique génocidaire »

1. Ilan Pappé, *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, La Fabrique, Paris, 2024.

2. Ilan Pappé, *A Very Short History of the Israel-Palestine Conflict*, Oneworld Publications, Londres, 2024.

3. Avi Shlaïm, avant-propos à Jamie Stern-Weiner (sous la dir. de), *Deluge : Gaza and Israel from Crisis to Cataclysm*, OR Books, New York, 2024.

à l'encontre des plus de deux millions de personnes vivant dans cette prison à ciel ouvert qu'est Gaza.

Replacer « *dans son contexte historique spécifique*⁵ » la guerre d'anéantissement décidée après l'assaut mené par les principales factions gazaouies, sous la houlette du Hamas, est aussi l'objet du livre collectif *Deluge : Gaza and Israel from Crisis to Cata-*

clysm (« Déluge : Gaza et Israël, de la crise au cataclysme », non traduit en français), rassemblant treize contributeurs palestiniens, israéliens et d'autres nationalités (universitaires, experts, journalistes, etc.). Tordant le cou à la doxa, l'historien israélo-britannique Avi Shlaïm y souligne que l'attaque du 7 octobre 2023 « *n'est pas tombée du ciel* » mais de l'« *occupation mili-*

Taysir Batniji // De la série « Traces #2 », 2015



taire israélienne illégale et extrêmement brutale des territoires palestiniens depuis juin 1967 » ainsi que du « *blocus économique asphyxiant* » mis en place contre Gaza en 2006 (suivi du siège total), après la large victoire du Hamas aux élections législatives, en janvier de cette année-là, face au

Fatah du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

« Éconocide »

Au fil du blocus et des offensives dévastatrices lancées contre Gaza après 2007 en réponse aux tirs de roquettes, la bande côtière, 🇵🇸

DES DÉCENNIES DE SPOLIATION ET D'OPPRESSION

qui était déjà le territoire palestinien le plus pauvre, a sombré. L'économiste américaine Sara Roy qualifie dans le même ouvrage d'«*éconocide*» le siège complet et la destruction des infrastructures du territoire par Israël, laissant le soin aux Nations unies ainsi qu'aux organisations humanitaires d'assurer les besoins essentiels de la population. Selon elle, cette stratégie s'inscrit dans la politique israélienne de «*dé-développement*» à l'égard de Gaza, un concept qu'elle a forgé pour décrire la panoplie de moyens utilisés depuis 1967 par Tel-Aviv visant à «*priv[er] l'économie de sa capacité de production et de toute possibilité de croissance structurelle significative*»⁴ : mesures de bouclage du territoire, création d'un marché captif pour favoriser l'importation des produits israéliens, etc. Cette entreprise de démolition économique et sociale, qui a plongé une large partie des habitants dans l'extrême pauvreté et entraîné un chômage très élevé, a ainsi contribué à faire de Gaza une poudrière.

« Si je dois mourir »

Parmi les contributeurs de *Deluge*, Ahmed Alnaouq livre un récit personnel de la vie quotidienne sous le blocus et le siège. Originaire de

Taysir Batniji // // //
Sans titre, 1998



l'enclave et installé à Londres depuis 2019, ce journaliste palestinien a perdu une vingtaine de membres de sa famille lors du bombardement de la maison parentale en octobre 2023 (un de ses frères avait déjà péri pendant la guerre de 2014). «*Pour moi et les survivants de ma famille, c'est une tragédie épique, raconte-t-il. C'est aussi une tragédie épique pour le monde. Car ce qu'il a laissé se passer à Gaza, en 2023 et avant 2023, est une tache qui ne pourra jamais être effacée.*» Alnaouq est également le cofondateur, aux côtés entre autres du poète et enseignant gazaoui Refaat Alareer (tué en décembre 2023), du collectif We Are Not Numbers (WANN, «*Nous ne sommes pas des chiffres*»), né en 2015. Ce dernier entend restituer la voix de la jeunesse en permettant à des aspirants écrivains de Gaza, aidés par des auteurs de métier, de publier leurs textes sur son site Internet, afin de lutter contre leur déshumanisation par Israël et les médias occidentaux. WANN a ainsi publié un recueil d'écrits sélectionnés parmi les milliers parus sur son site entre 2015 et 2024⁵. Classés par années, les dix chapitres de l'ouvrage contiennent des textes de diverses formes (récits, essais, poèmes). Le livre s'ouvre et s'achève sur des extraits du désormais célèbre poème d'Alareer, *Si je dois mourir*, rédigé peu avant sa mort : «*Si je dois mourir / Tu dois vivre / pour raconter mon histoire / pour vendre mes affaires / pour acheter un morceau de tissu / et des bouts de ficelle / (...) Pour qu'un enfant quelque part à Gaza / regardant le paradis dans les yeux / (...) voie le cerf-volant / (...) et pense un instant qu'un ange est là.*»

En conclusion de son ouvrage sur le nettoyage ethnique de la Palestine paru en 2006, Pappé écrivait de manière prémonitoire : «*Jamais [les Palestiniens] ne pourront faire partie de l'État et de l'espace sionistes. Ils vont donc continuer à se battre. Leur lutte sera, espérons-le, pacifique et victorieuse. Sinon, elle sera désespérée et vengeresse, et, comme un cyclone, elle nous aspirera tous dans une immense et perpétuelle tempête de sable.*» Deux décennies plus tard, ces mots résonnent à grand fracas.

Olivier Pironet

4. Cf. Sara Roy, *The Gaza Strip : The Political Economy of De-development*, Institute for Palestine Studies, Washington, 2016.

5. Ahmed Alnaouq et Pam Bailey (sous la dir. de), *We Are Not Numbers : The Voices of Gaza's Youth*, Hutchinson Heinemann, Londres, 2025.



QUAND LA CITÉ DE GAZA RAYONNAIT

L'enclave aujourd'hui ravagée a été le théâtre de nombreuses interventions militaires depuis la création d'Israël en 1948. Un nouveau chapitre tragique s'ouvrait alors dans l'histoire de cette oasis à la culture plurimillénaire, convoitée depuis l'Antiquité pour sa position stratégique en Méditerranée orientale.

PAR OLIVIER PIRONET

Gaza a connu au fil des âges de multiples invasions, guerres de conquête et occupations étrangères, entrecoupées cependant de périodes d'essor et de prospérité. La géographie et la topographie du territoire permettent de mesurer l'intérêt qu'il a suscité dès les origines : bordé par deux déserts – le Naqab (Néguev) et le Sinaï –, le site littoral, doté d'un sous-sol riche en eau douce, de terres fertiles, et traversé par le fleuve Bésor (Wadi Gaza), constitue une oasis propice à l'agriculture. Les populations

cananéennes qui y prennent pied il y a cinq mille ans fondent plusieurs cités fortifiées. Gaza, quant à elle, voit le jour vers le milieu du III^e millénaire avant Jésus-Christ. Incorporé au XVIII^e siècle avant Jésus-Christ dans le royaume des Hyksôs, le territoire côtier est conquis deux siècles plus tard par l'Égypte. Utilisée notamment comme point d'appui militaire pour sécuriser la région, la cité devient sous le règne de la XVIII^e dynastie égyptienne un important pôle urbain.

À partir de 1200 avant Jésus-Christ, de nouveaux arrivants, les « peuples de la mer », originaires pour beaucoup du monde mycénien, s'installent le long de la côte palestinienne. L'Égypte cède la province gazaouie à l'un de ces groupes, les Philistins. Ceux-ci établissent leur cité-État (Philistia) de Jaffa à Rafah, avec Gaza pour capitale, se

Taysir Batniji // // // Détail de l'installation « Hannoun », 2009

QUAND LA CITÉ DE GAZA RAYONNAIT

mélangeant au fil du temps avec les populations autochtones cananéennes. Les Philistins entrent bientôt en conflit avec les Israélites, des tribus locales¹ réparties dans les terres intérieures, auxquelles ils barrent tout débouché sur le littoral. Passée sous domination assyrienne en – 734, puis babylonienne en – 601, Gaza est annexée à l'Empire perse achéménide en – 539. La cité-forteresse, dotée de deux ports marchands, s'impose comme la plaque tournante régionale du commerce avec l'Égypte, la Phénicie et l'Arabie, mais également avec la Grèce.

Sa prise par Alexandre le Grand, en 332 avant notre ère, représente un tournant, avec son intégration par le glaive dans la sphère d'influence grecque. Au terme d'un siège de plusieurs mois, le territoire côtier âprement défendu est pillé, détruit, et une grande partie de sa population est massacrée (elle sera remplacée par des villageois locaux qui reconstruiront la ville). À l'ère hellénistique (IV^e-I^{er} siècle av. J.-C.), la cité se développe tant sur le plan économique que culturel. Placée dans l'orbite de Rome en 63 av. J.-C., après la conquête de la région par Pompée, elle demeure un pôle marchand et urbain d'envergure, qui voit fleurir des monuments somptueux et des temples de divinités gréco-romaines.

Au cours des siècles suivants, Gaza offre le visage d'une ville cosmopolite où se côtoient Arabes, Phéniciens, Égyptiens, etc. Elle abrite en outre divers groupes confessionnels : des zoroastriens, des samaritains, des juifs (chassés de Jérusalem par l'empereur Hadrien en 135 de notre ère) ainsi qu'une communauté de chrétiens ayant fui les persécutions romaines. Fidèles à leurs traditions polythéistes, les Gazaouis adoptent tardivement le christianisme : ils seront massivement convertis – souvent de force – après l'arrivée de l'évêque Porphyre en 395, année où est créé l'Empire romain d'Orient (Empire byzantin), sous l'autorité duquel passe la cité portuaire. À l'ère byzantine, Gaza connaît un nouvel élan. Sur le plan économique, son territoire se couvre de vignobles et se spécialise, entre autres, dans l'exportation du vin. La vie littéraire et intellectuelle y est particulièrement intense aux V^e-VI^e siècles : philosophes, poètes, savants, rhéteurs y dispensent

leur enseignement ou leurs œuvres. Le mouvement de pensée qui s'épanouit alors est aujourd'hui appelé « école de Gaza »².

Conversion à l'islam

La victoire des armées arabo-musulmanes du calife Omar Ibn Al-Khattab face aux troupes de l'empereur Héraclius, en 636, sonne le glas de la domination byzantine. En raison de sa position stratégique, Gaza est conquise dès l'année suivante par les Arabes. Peu à peu, les Gazaouis se convertissent à l'islam tandis que subsistent des communautés juives, samaritaines et chrétiennes. Intégrée en 661 au califat omeyyade, la cité passe dans le giron abbasside en 750 puis fatimide en 969, avant d'être soumise un siècle plus tard par les Turcs seldjoukides et d'entamer son déclin. Après s'être emparés de Jérusalem en 1099, les croisés y entrent l'année suivante. Le chef militaire kurde Saladin reprend la ville en 1170. Au siècle suivant, elle change de maîtres au gré des conquêtes et reconquêtes croisées et musulmanes. En 1260, elle passe sous l'autorité des Mamelouks, une lignée d'esclaves-soldats affranchis. S'ouvre alors un véritable âge d'or dans de multiples domaines : économique, urbain, architectural, culturel, intellectuel, droit islamique, etc. La dynastie laissera en héritage de nombreux édifices emblématiques : mosquées, mausolées, palais, bains publics, caravansérails, marché de l'or... dans ce qui est devenu l'une des villes marchandes les plus prospères du Proche-Orient, où cohabitent musulmans, minorités confessionnelles et communautés d'origine étrangère (Maghrébins, Kurdes, Persans, etc.). Cependant, après la découverte de la route des Indes par le navigateur portugais Vasco de Gama en 1498, Gaza perd progressivement son exclusivité de carrefour pour le commerce des épices.

Transformations majeures

En octobre 1516, la cité tombe dans l'escarcelle du sultan ottoman Sélim I^{er}, vainqueur des Mamelouks à Khan Younès. La région est rattachée à l'empire de la Sublime Porte et restera sous domination turque pendant quatre siècles. Des transformations majeures s'opèrent sur les plans géographique, législatif, foncier et social. La cité côtière voit ses





délimitations évoluer au gré des réorganisations territoriales. Sa superficie administrative augmente considérablement, la région passant du statut de *caza* (sous-district) à celui de *liwa'* (district) englobant plus de

1. Sur les origines cananéennes des Israélites, cf. Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé. De la Bible au sionisme*, Flammarion, Paris, 2010. (1^{re} éd. : Fayard, 2008).

2. Cf. Abaher El-Sakka, *Gaza sous l'occupation britannique*, Éditions de l'Atelier - Institut du monde arabe, Paris, 2025, et Maurice Sartre, « La splendeur oubliée de Gaza », *L'Histoire*, n° 340, mars 2009, Paris.

3. Cf. Abaher El-Sakka, *op. cit.*

40% de la Palestine historique³. En 1858, les Ottomans modifient également le code foncier : une partie des terres sont attribuées à de hauts responsables turcs tandis que d'autres sont octroyées à plusieurs familles de notables locaux aux dépens d'anciens grands propriétaires, favorisant l'ascension d'une nouvelle classe possédante.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle devient le théâtre d'une contestation grandissante contre l'empire turc : d'une part, la politique foncière ottomane

Cette carte est tirée d'un atlas national publié par Charles-Louis-Fleury Panckoucke en 1826. Elle est l'œuvre du cartographe Pierre Jacotin, qui accompagna l'armée de Napoléon pendant la campagne française en Égypte et en Syrie en 1799. Elle offre une représentation précise de la région de Gaza, soulignant son importance stratégique

QUAND LA CITÉ DE GAZA RAYONNAIT

suscite le mécontentement de la petite paysannerie mais aussi d'une partie des élites, acquises au nationalisme arabe et désireuses de s'émanciper du joug étranger; d'autre part, l'activité commerciale de la ville recule au profit d'autres pôles urbains, comme Jaffa et Haïfa. La première guerre mondiale, à laquelle les Ottomans prennent part aux côtés de l'Allemagne, éprouve durement le territoire côtier: le conflit fait des centaines de morts parmi les Gazaouis (enrôlés de force dans l'armée turque comme beaucoup de Palestiniens), auxquels s'ajoutent les nombreuses victimes de l'épidémie de choléra de 1911-1912

Le pays voit affluer des milliers de Juifs

européens à partir des années 1920 :

le nombre de colonies s'accroît, entraînant des tensions avec les « autochtones » palestiniens

et celles dues à la grande famine qui sévit en 1915.

En 1917, un an avant la défaite de l'Empire ottoman, le pouvoir change à nouveau de main à Gaza. Au terme d'une campagne lancée six mois plus tôt contre les troupes ottomanes, les forces britanniques du général Edmund Allenby s'en emparent le 9 novembre 1917. La cité est ravagée: sa vieille ville et un large pan du patrimoine architectural ont été lourdement endommagés par les bombardements. Elle est placée sous administration militaire puis sous mandat britannique en 1920. Ce protectorat colonial qui ne dit pas son nom est le fruit d'un accord de partage des possessions ottomanes au Proche-Orient conclu entre Paris et Londres en mai 1916 (accords Sykes-Picot), et amendé en 1918 après la capitulation turque.

Le contrôle de la Palestine revêt une haute importance pour la Grande-Bretagne, qui entend sécuriser la partie orientale du canal de Suez, ligne vitale entre l'Angleterre et les Indes. C'est pourquoi les Britanniques voient d'un œil favorable les revendications sur la Terre sainte du mouvement sioniste, né en Europe à la fin du XIX^e siècle. En novembre 1917, Londres promet ainsi à ses dirigeants l'établissement en Palestine d'un « foyer national pour le peuple juif »: la création de ce « foyer politique » occidental doit permettre à la Couronne de se prémunir des velléités étrangères en Terre sainte et d'y consolider sa mainmise. Après une première vague d'immigration juive entamée dès 1882, la Palestine voit affluer des milliers de Juifs européens à partir des années 1920:

le nombre de colonies s'accroît, entraînant des tensions avec les « autochtones » palestiniens. En mai 1921, à Jaffa, puis en août 1929, à Jérusalem et Hébron, les affrontements entre Arabes et Juifs font des centaines de morts de part et d'autre.

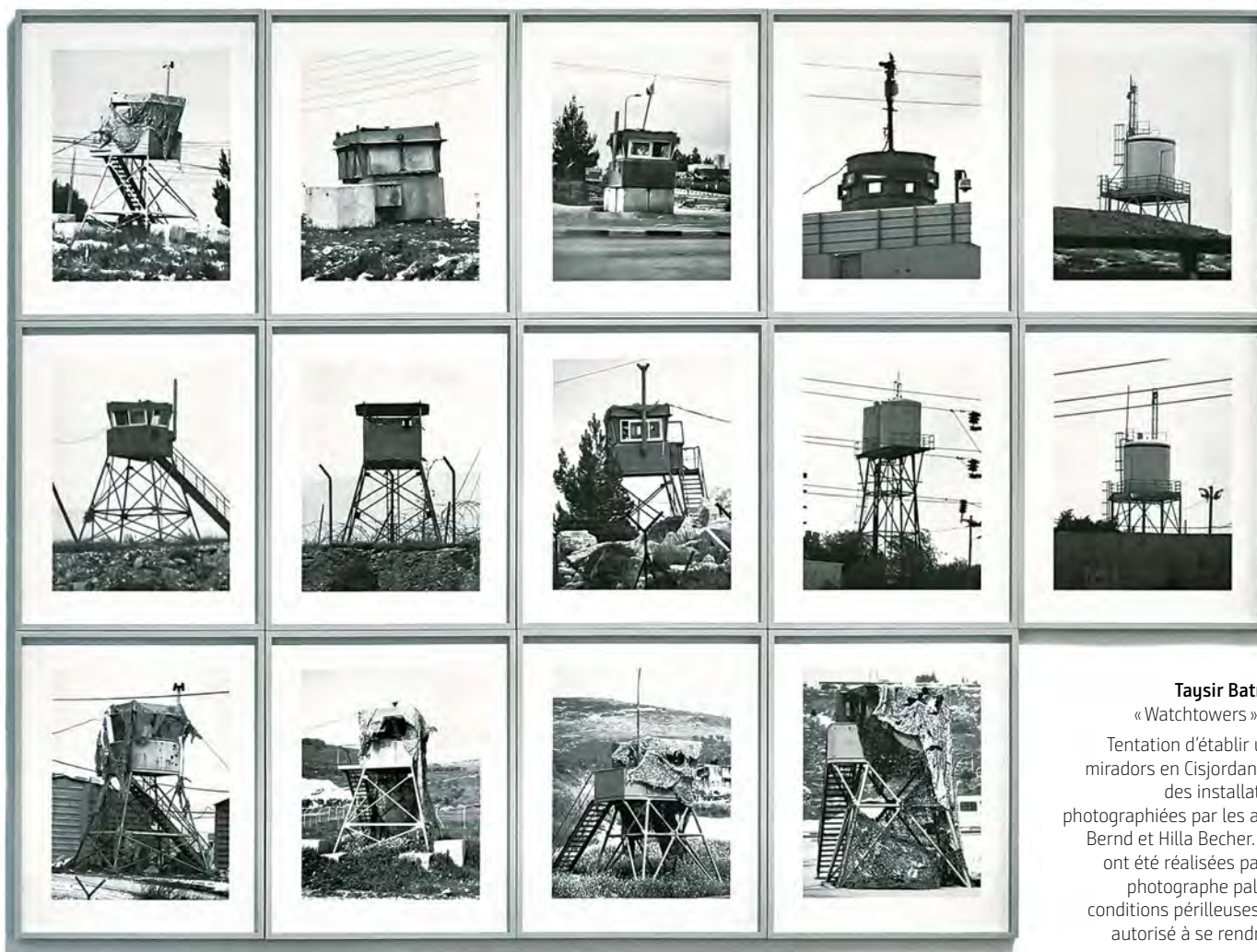
La ville même de Gaza (qui compte encore en 1930 une petite communauté juive palestinienne) n'est pas directement menacée par la multiplication des colonies, réparties principalement sur la côte centrale et ses abords ainsi que dans le nord de la Palestine. Pour autant son district voit apparaître plusieurs implantations sionistes. Dès les années 1920, les habitants organisent des manifestations et des colonies sont attaquées. Lors de la grande révolte palestinienne de 1936-1939 contre le colonialisme et la présence anglaise, qui bascule à partir de 1937 dans la lutte armée entre les combattants palestiniens, d'un côté, et les milices juives associées à l'armée britannique, de l'autre, Gaza prend une part active à l'insurrection. Les autorités coloniales répondent par une répression systématique et des arrestations de masse. Maté en mars 1939, le soulèvement se soldera par au moins cinq mille morts du côté palestinien.

Plan de partage inégal

Au cours des années 1940, la situation empire et devient intenable pour la Grande-Bretagne. Au début de 1947, Londres annonce son intention d'abandonner son mandat sur la Palestine. Moins d'un an plus tard, le 29 novembre 1947, l'Organisation des Nations unies (ONU) adopte un plan de partage inégal en deux États – juif et arabe –, rejeté par les Palestiniens. Le 14 mai 1948, les Britanniques se retirent et David Ben Gourion proclame la naissance de l'État d'Israël. Entre décembre 1947 et la fin de la première guerre israélo-arabe de 1948-1949, quelque 800 000 Palestiniens sont expulsés de leurs foyers par les forces sionistes puis israéliennes. Le territoire côtier, qui compte alors 80 000 habitants, accueille à lui seul 200 000 personnes issues pour la plupart des villages environnants. Le district de Gaza, déjà amputé d'une partie de sa superficie à l'ère du mandat, sera réduit à une « bande » d'environ 365 kilomètres carrés, peuplée aux trois quarts de réfugiés. Un nouveau chapitre de la tragédie palestinienne commence.

Olivier Pironet

Israël, le crépuscule de la raison



Taysir Batniji // De la série « Watchtowers » (Miradors), 2008
Tentation d'établir une typologie des miradors en Cisjordanie « à la manière » des installations industrielles photographiées par les artistes allemands Bernd et Hilla Becher. Ces prises de vue ont été réalisées par l'entremise d'un photographe palestinien dans des conditions périlleuses (Batniji n'est pas autorisé à se rendre en Cisjordanie).

« Libérer, coloniser, détruire », proclamait le ministre de la sécurité Itamar Ben-Gvir. Gaza est anéantie, mais qu'en est-il d'Israël? Si l'extrême droite et les partisans d'une annexion totale des territoires palestiniens triomphent, quelles seront les conséquences à long terme de l'acceptation presque unanime du déferlement de violence contre les Gazaouis? Divisée, la société ne pourra échapper à un examen de conscience face à une tragédie qu'elle a non seulement tolérée, mais encouragée. À moins que ses dirigeants ne choisissent la fuite en avant en engageant leur pays dans des guerres sans fin.



UNE SOCIÉTÉ À REBOURS DE L'HISTOIRE

Après le 7 octobre, la population israélienne s'est laissé emporter par un désir de vengeance, encouragée par son gouvernement consumé de rage et de haine. Certains citoyens n'ont pourtant pas tardé à percevoir dans cette fuite en avant le danger d'un suicide collectif. À l'été 2024, le journaliste Sylvain Cypel est allé à la rencontre de ces voix minoritaires.

PAR SYLVAIN CYPEL *

À Tel-Aviv ou à Jérusalem-Ouest, les terrasses des cafés sont toujours aussi bondées. On y sirote un espresso avec un croissant aux amandes. Le soir, on y dîne d'une *pastasciutta*. La guerre ? Ah oui, la guerre... On en parle, bien sûr. On revient sans cesse au choc de ce maudit 7 octobre 2023, cette stupéfaction devant une armée si puissante soudainement impuissante. Mais on retourne vite à d'autres préoccupations. Pourquoi parler du conflit ? Gaza est si loin (soixante-dix kilomètres de Tel-Aviv...) et la guerre si déprimante.

La généticienne Eva Jablonka s'émeut d'une « ignorance volontaire, un effroyable aveuglement sur ce que nous faisons aux Palestiniens ». « Oui, ajoute-t-elle, il y a un lavage de cerveau organisé par les dirigeants, mais il est bien accueilli. » Des dirigeants martèlent un discours qui nie ou plus souvent occulte les crimes commis à Gaza, et qui est largement accepté car il correspond à l'image dont les Israéliens entendent se parer : ils sont les victimes, les seules victimes, et rien d'autre.

« Netanyahu nous a transformés en criminels. Nous allons vivre des décennies avec les tueries de dizaines de milliers de Palestiniens que nous avons commises »

Cependant, pour Adam Raz, un jeune historien qui a créé Akevot (« Traces », en hébreu), une association qui se consacre à la mise au jour du passé israélien, ce déni du réel est aussi porteur d'angoisse. Après le 7 octobre, « en prônant l'usage exclusif de la force, [M. Benyamin] Netanyahu nous a tous transformés en criminels, moi inclus. Nous allons vivre des décennies avec les tueries des dizaines de milliers de Palestiniens que nous avons commises ».

Peu partagent ce constat. La grande majorité des Israéliens verse dans le pessimisme, mais pour des motifs fort différents. Eux

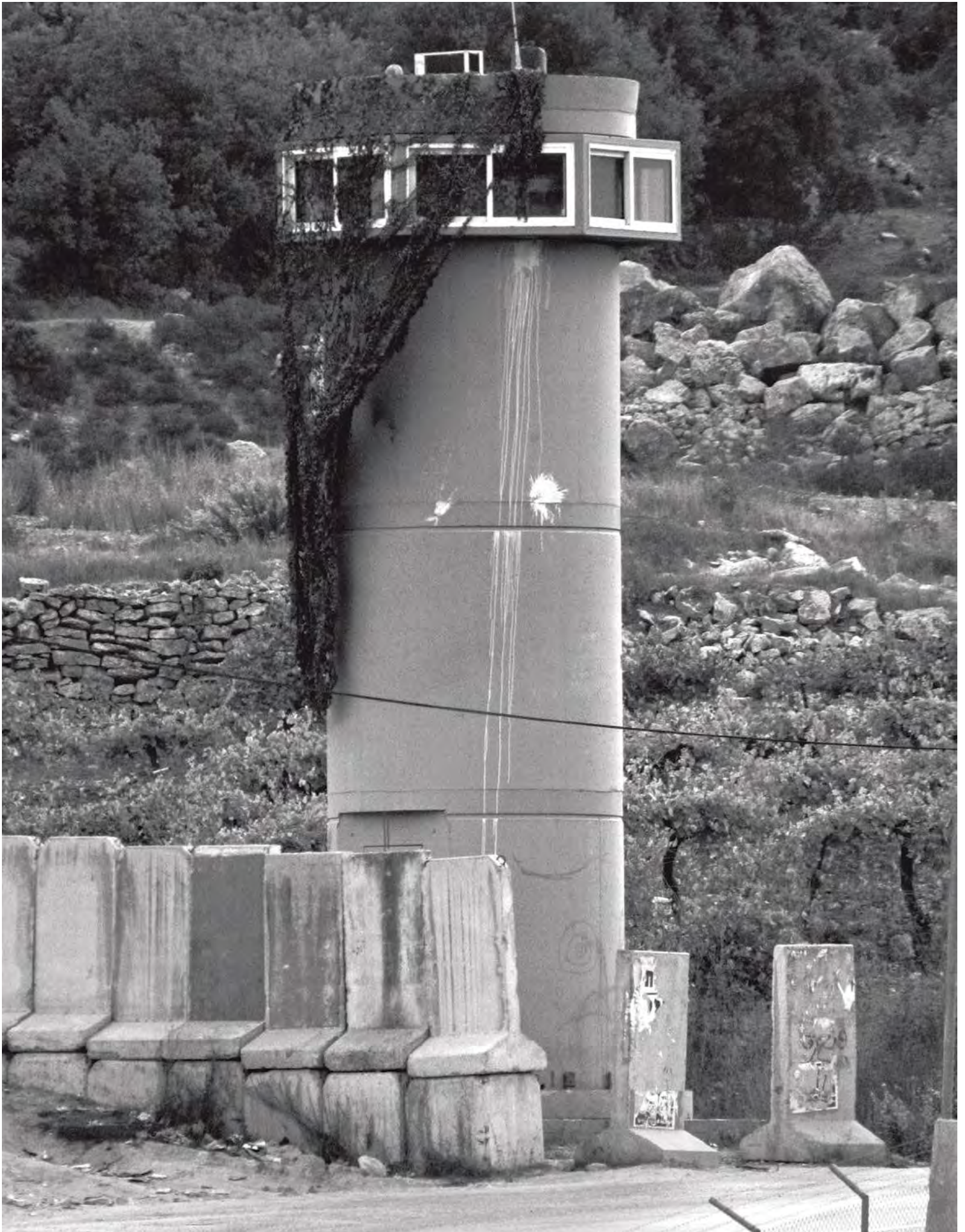
enragent devant l'échec le plus spectaculaire qu'Israël a jamais connu. « La société est en état de choc », explique M. Avraham Burg, président travailliste de la Knesset de 1999 à 2003. *La question palestinienne, qu'on annonçait résolue en Israël, a resurgi violemment. On pensait qu'avec un État à nous, nous serions protégés. Tout s'est effondré. Israël est désormais l'État le plus dangereux pour les Juifs. Enfin, sans les Américains, nous n'aurions pas pu mener cette guerre.* »

En juin 1967, l'armée israélienne triomphait en six jours d'une coalition de trois armées arabes. Après l'attaque du Hamas, elle a mobilisé à Gaza des centaines de milliers d'hommes et de femmes sans parvenir à « éradiquer » une milice de 30 000 combattants, dotée de moyens très inférieurs... À l'origine, il s'agissait de « rétablir l'honneur national d'Israël, fondé sur sa puissance militaire », selon le sociologue Yagil Levy, spécialiste de l'armée. Mais, « sans objectifs réalistes ni vision du lendemain », Israël s'est enfoncé dans « une guerre ingagnable ».

« Tout ça pour ça ? »

L'anthropologue Yoram Bilu résume les trois conséquences majeures du 7 octobre : « Un : la sécurité qu'offrait notre armée a subi un coup dont elle mettra du temps à se relever. Deux : Il a réveillé des peurs très profondes. Et trois : la droïtisation de la société s'est encore renforcée. » Pour autant, selon un sondage de la chaîne de télévision 12, en juin 2024, seuls 28 % des Israéliens croyaient l'objectif du gouvernement – « éradiquer le Hamas » – encore « atteignable ». Lorsque M. Daniel Hagari, porte-parole de l'armée, affirme, deux cent soixante jours après le 7 octobre, que « le Hamas est une idéologie et [qu']on n'élimine pas une idéologie », c'est une gifle pour « Bibi » (diminutif de Benyamin) Netanyahu. Beaucoup d'Israéliens, qui ont cru leurs dirigeants, se sont soudain demandé : « Tout ça pour ça ? »

M. Yehouda Shaul, un des fondateurs de Breaking the Silence (« Briser le silence »), l'organisation non gouvernementale (ONG) qui regroupe depuis vingt ans des soldats révélant les crimes de guerre commis par leur armée, veut croire que l'échec peut « avoir à terme des effets positifs ». « Si "Bibi" est



UNE SOCIÉTÉ À REBOURS DE L'HISTOIRE

le premier responsable de notre situation, et beaucoup pensent qu'il l'est, alors le Hamas n'est pas la seule cause de nos malheurs. On peut commencer à réfléchir autrement. » Reste que nombre d'Israéliens estiment que leur gouvernement n'a « pas d'autre choix » que de poursuivre la guerre.

Dans ce contexte, même si l'extrême droite coloniale et religieuse progresse peu dans les sondages, les politistes s'accordent à dire qu'elle impose son ordre du jour. Sous la

De nombreux signes indiquent l'instauration d'un régime « fort ». Dans les débats publics, les accusations se sont multipliées contre la « cinquième colonne », « ces gauchistes » juifs

pression de ses ministres, MM. Itamar Ben-Gvir et Bezalel Smotrich, le gouvernement profite de la guerre pour tenter d'instaurer un régime autori-

taire. En juillet 2024, la journaliste Orly Noy dressait un inventaire des mesures adoptées au Parlement après le 7 octobre, des projets de loi en débat ou des décisions attendues¹ :

- Adoptée, la loi sur la certification des forces armées et du Shin Beth leur « permet de pénétrer dans les ordinateurs privés et (...) d'effacer, modifier et perturber des documents », à l'insu du propriétaire et sans autorisation de la justice.
- Le projet de loi « sur les likes » pénalise le simple fait d'apprécier un message qui « incite au terrorisme ». Traduction : qui soutient les droits des Palestiniens.
- La fermeture des bureaux israéliens de la chaîne Al-Jazira, la seule qui offrait un regard informé de l'intérieur à Gaza, et les centaines d'interpellations de Palestiniens citoyens israéliens pour le seul fait d'avoir exprimé leur solidarité avec leur peuple.

On pourrait ajouter qu'en ce même mois de juillet, après de lourdes pressions, la chaîne de télévision 13 s'était séparée de son plus célèbre journaliste d'investigation, Raviv Drucker, l'homme le plus honni mais aussi le plus craint par M. Netanyahou du fait des procédures judiciaires qui le visent. De nombreux autres signes indiquent l'instauration d'un régime « fort ». Dans les débats publics, les accusations se sont multipliées contre la « cinquième colonne », ces « gauchistes » juifs « traîtres » ou « idiots utiles du Hamas ». « Dans les milieux culturels, note M. Daniel Monterescu, un jeune urbaniste, l'autosurveillance s'installe. » Le ministre de la culture

et des sports Miki Zohar entend désormais ne soutenir qu'un cinéma « apolitique ».

Un terme s'est répandu : celui de « brutalisation ». « Derrière les images horribles que diffusent les soldats de leurs exactions à Gaza, s'exprime un sentiment de castration. La vengeance, la revanche, on ne voit que cela », estime Nathan Thrall, récent lauréat israélo-américain du prix Pulitzer². La permissivité dont jouissent les militaires affecte la population. Des dirigeants israéliens tiennent des propos « d'une violence effarante » contre l'arrêt rendu en janvier 2024 par la Cour internationale de justice (CIJ) reconnaissant un « risque plausible de génocide » de la population palestinienne à Gaza (lire l'article d'Insaïf Rezagui page 24), note le journaliste. Si des notables utilisent un langage ordurier, pourquoi le simple quidam se comporterait-il autrement ? À la télévision, le père d'un soldat prisonnier ose critiquer la gestion de la guerre à Gaza, un député du Likoud lui hurle : « Yallah! Yallah! Fous-moi le camp d'ici! » Ailleurs, un professeur de lycée est dénoncé par ses élèves pour ses opinions avant d'être démis. Sur Ayalon, l'autoroute périphérique de Tel-Aviv, on peut lire ce grand placard : « Chassez les traîtres! » « Bref, résume le psychologue Yohanan Youval, nous avançons à rebours de l'histoire avec beaucoup de succès. »

L'extrême droite apparaît la moins perméable à la déprime ambiante. Elle sait ce qu'elle veut et agit sans retenue. La mouvance messianiste semble la seule à promettre aux Israéliens un futur victorieux et même glorieux, avec l'annexion de la Cisjordanie, de Gaza et un retour à la sécurité par l'écrasement total de l'ennemi. Le rabbin Eliahou Mali, chef de la yeshiva (école talmudique) Shirat Moshé, a qualifié la guerre à Gaza de « commandement religieux³ ». Selon sa lecture de la Bible, lorsque ce cas surgit, on ne laisse personne vivant, ni homme, ni femme, ni enfant, ni vieillard.

Ces dernières décennies, la mouvance messianiste s'est considérablement développée. Elle a pour figures ce que l'on nomme en Israël les « Khardélim », mot composé à partir de

1. Orly Noy, « Only an anti-fascist front can save us from the abyss », + 972 Magazine, 4 juillet 2024.

2. Pour *Une journée dans la vie d'Abed Salama* (Gallimard, Paris, 2024).

3. « Yaffa Rabbi : "According to Jewish law, all Yaffa residents must be killed" », Middle East Monitor, 9 mars 2024.

«Khar», pour «Kharédi» (les «craignant Dieu», religieux ultraorthodoxes), et des lettres *d* et *l*, pour «dati leoumi» (religieux national). Ces deux courants se rapprochent depuis une génération pour faire fleurir un judaïsme hypernationaliste et messianique. La population qui adhère à leurs discours veut croire que la reconstruction du Temple (sur l'emplacement de la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam) est à l'ordre du jour.

Farouche adversaire de ces messianistes, Shlomo (il a souhaité préserver son anonymat), médecin près de Haïfa, observe qu'ils considèrent le 7 octobre comme un «*ness Elohim*», un miracle divin – «*ils croient que nous sommes revenus à l'ère de Yehoshua Bin Noun*», le Josué de la Bible, qui a conquis par la force la terre de Canaan –, et reprend une expression dont les Khardélim raffolent : «*Parfois, il faut aider Dieu à agir.*» Ces derniers considèrent les Palestiniens comme des monstres et des sous-hommes, conformément à ce qui est enseigné dans l'une des trente-trois écoles talmudiques militaires qui fournissent la fine fleur des unités les plus meurtrières de l'armée, tel le bataillon Netzah Yehuda («Éternité de la Judée»).

Dégradation d'image

Même si les critiques des crimes israéliens dans le monde suscitent un rejet spontané dans la population – «*tous des antisémites*» –, la dégradation de l'image d'Israël est devenue pesante. Certes, aucun pays arabe n'a rompu avec Israël. Mais, note le journaliste Nathan Thrall, lorsque, dès avril 2024, M^{me} Elizabeth Warren, politicienne américaine de premier plan, parle de «*génocide*» à Gaza, «*c'est un changement très important*». L'expression «État paria» se met à fleurir. Le ministère des affaires étrangères, sur son site, recommande aux ressortissants israéliens en voyage en Europe de ne pas parler hébreu dans le métro, de ne pas porter ostensiblement une étoile de David. Principe de précaution, bien sûr, mais enfin à l'étranger, avant, personne n'avait peur d'être traité de criminel. «*De plus en plus d'entreprises israéliennes masquent leur identité pour commercialiser leurs produits*», ajoute Nathan Thrall.

Et puis, il y a ceux qui partent. Combien ? On parle de cent mille durant les six premiers mois de guerre. Personne ne connaît le chiffre exact. Secret-défense... Mais à

Tel-Aviv, brusquement, des places se sont libérées dans les crèches... Où vont-ils ? En Grèce ou à Chypre, à une heure de vol. L'anthropologue Yoram Bilu raconte qu'à Athènes un chauffeur de taxi lui a dit : «*Maintenant, presque tous mes clients sont des Russes ou des Israéliens.*»

D'autres restent mais n'en peuvent plus. Adam Raz, 41 ans, dit incarner le «*dilemme de ceux qui ne supportent plus ce pays mais qui ne veulent pas ou ne peuvent pas partir*». Eva Jablonka, de trente ans son aînée, est plus explicite : «*Mon fils est sociologue à l'université de New York, et j'en suis très heureuse. Mon frère est parti à Londres. Moi, j'aime et je hais ce pays. C'est ma langue et mes paysages. Mais après ce qu'on a fait, il sera très difficile de reconstruire une société digne. Je m'attends plutôt à une dégringolade vers le fascisme.*» Comme elle, un nombre croissant d'Israéliens expriment de vives inquiétudes. «*Notre élite est occupée par des fous. Ben-Gvir et Smotrich ne pourraient même pas être ministres en Corée du Nord!*», lance Yoram Bilu. «*Jamais les gens n'ont senti ce pays si proche d'un effondrement*», estime le cinéaste Erez Pery.

Quelques-uns cherchent des motifs d'espérer. «*Je ne crois pas qu'Israël soit sur le point de disparaître*», assène le politiste Menachem Klein, de l'université Bar-Ilan. Mais le pays «*a énormément changé*», dans un sens qu'il réprovoque. M. Shaul, lui, croit en une évolution possible. «*Peu à peu, dit-il, plus de gens comprennent que la force ne peut pas tout résoudre. Ça reste sans perspective, mais c'est une évolution importante.*» On laissera le dernier mot à l'universitaire David Shulman, spécialiste de notoriété mondiale du sanskrit : «*Certains matins, je me réveille avec l'idée qu'un mouvement de décolonisation est en train de poindre en Israël. Mais le lendemain, je me lève avec le sentiment d'un suicide collectif israélien.*»



Taysir Batniji // De la série «*Watchtowers*» (Miradors), 2008

Sylvain Cypel

DEUX LOYAUTÉS, UN MÊME DÉNI

Une ligne de faille traverse la société juive israélienne : d'un côté les sympathisants d'un centre gauche attaché au respect de l'État et de ses institutions ; de l'autre, ceux qui revendiquent sans compromis leur identité juive. Entre ces deux pôles, personne ou presque pour s'émouvoir des inégalités structurelles dont pâtissent les citoyens non juifs, se mobiliser contre l'extension des colonies en Cisjordanie ou dénoncer le massacre des civils à Gaza.

PAR NITZAN PERELMAN BECKER *

Chaque fois que les tensions s'aggravent au sein de la société juive israélienne et que des citoyens manifestent contre un gouvernement de droite, voire d'extrême droite, ou contre le premier ministre Benyamin Netanyahou, nombre de commentaires, en France et ailleurs, reviennent à l'opposition entre progressistes et conservateurs, entre un centre gauche éclairé et une droite réactionnaire, obscurantiste, religieuse, fanatique. Analyses prévisibles, mais largement trompeuses.

Comment expliquer la large mobilisation du centre gauche en 2023 au nom de la démocratie contre une réforme limitant les pouvoirs de la Cour suprême, alors qu'en 2018 l'adoption d'une loi définissant Israël comme « État-nation du peuple juif », inscrivant dans le droit la suprématie ethnique et invalidant toute prétention démocratique n'a vu l'émergence d'aucun mouvement juif israélien puissant aux côtés des mobilisations de Palestiniens citoyens d'Israël ou de Druzes, eux aussi israéliens¹ ?

Le silence des progressistes

Comment encore expliquer le silence des « progressistes » face à l'interdiction quasi systématique faite aux citoyens palestiniens d'Israël de manifester depuis le 7 octobre 2023 – en violation manifeste du principe d'égalité –, alors que les mêmes réclament avec insistance, au nom de ce même principe, la conscription des ultraorthodoxes, exemptés depuis la naissance d'Israël ? Et comment ce camp

peut-il s'insurger à chaque décision controversée de M. Netanyahou en matière de politique intérieure, alors qu'il garde le silence face aux crimes de masse et au génocide commis à Gaza ? La réponse habituelle à ces questions ne tient pas : le clivage n'oppose pas uniquement – ni même essentiellement – démocrates, défenseurs de valeurs libérales universelles d'une part, et nationalistes autoritaires et extrémistes d'autre part.

Pour comprendre la véritable fracture qui traverse la société juive israélienne, il faut revenir aux premières années de l'État, sous la direction de David Ben Gourion. Ce représentant de la gauche sioniste n'a aucune considération pour la religion juive et estime les ultraorthodoxes, repliés sur leurs règles, incapables de s'intégrer dans une société moderne comparable à ses homologues européennes. Il saisit néanmoins leur poids symbolique et démographique dans le futur État, et trouve un compromis en 1947 : il accorde à leurs représentants le contrôle du mariage, du divorce, des conversions, du respect du shabbat et d'autres domaines-clés, leur assurant ainsi une place au sein de l'appareil étatique.

En parallèle, Ben Gourion instaure une autre forme de religiosité : la *Mamlakhtiyout*². Souvent traduite par « étatismisme », elle valorise un pouvoir fort et fait primer les intérêts étatiques sur ceux des groupes ou institutions non gouvernementaux. La loyauté doit aller à l'État et aux valeurs nationales. Il convient de s'engager, sans réserve, pour l'unité et l'autorité. Ben Gourion et ses alliés mobilisent la tradition juive, ses symboles et ses récits afin de renforcer les liens historiques et contemporains entre le judaïsme, le peuple juif et l'État : la religion est ainsi instrumentalisée pour donner un sens à l'identité juive des citoyens³.

De longue date la droite a adopté un point de vue inverse : l'État et ses institutions doivent entretenir et renforcer l'identité juive, en organisant la société autour de cette identité. Toutefois, dans les deux conceptions, État et religion restent

* Docteure en sociologie politique, ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), cofondatrice du collectif de recherche Yaani et auteure d'*Anatomie de la droite israélienne*, à paraître en mars 2026 chez Agone.



autres, c'est surtout dans sa relation avec la nation que l'identité se construit, car la nation se définit selon des critères ethniques. Il n'existe pas de nation israélienne rassemblant l'ensemble des citoyens, juifs et non juifs ; seule la nation juive est reconnue, et c'est à elle que le pouvoir souverain est censé appartenir.

Vieille accusation

Ainsi la divergence politique fondamentale renvoie-t-elle à la hiérarchisation entre l'identité juive et l'État. M. Netanyahou l'a exprimée de manière polémique dès son premier mandat, lorsque, devant les caméras, le 21 octobre 1997, il soufflait à un rabbin : « *La gauche a oublié ce que signifie être juif* » – une vieille accusation portée par la droite. Pourtant, la gauche, qu'il conviendrait plutôt de désigner aujourd'hui comme le « centre gauche sioniste », depuis l'émergence d'un centre politique autonome au début des années 2000 avec des partis comme Shinouï puis Kadima, n'a jamais renié son identité juive. Elle l'a simplement reformulée, dans l'affirmation de sa loyauté envers l'État et ses institutions. Elle ne mettra donc pas en cause l'armée israélienne, ne doutera pas du caractère démocratique du régime ou de ses institutions, et défendra sans relâche le caractère sacré d'Israël face aux critiques extérieures – qu'elles proviennent d'autres pays, d'organisations internationales, etc. –, quitte, au nom de l'intérêt supérieur national, à soutenir un gouvernement de droite.

La droite et l'extrême droite, quant à elles, n'hésitent pas à contester les institutions étatiques – une pratique ancienne, devenue plus visible et revendiquée depuis le retour de M. Netanyahou au pouvoir en 2009. Elles critiquent leur fonctionnement, leur composition, leur prétendue soumission

indissociables. Les plus « laïques » perçoivent l'identité juive comme un héritage culturel ; les plus religieux l'expriment à travers un mode de vie fondé sur des règles strictes. Mais, pour les uns comme pour les

1. Lire Charles Enderlin, « Israël devient une "ethnocratie" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2018.

2. Nir Kedar, « Ben-Gurion's Mamlakhtiyut : Etymological and theoretical roots », *Israel Studies*, vol. 7, n° 3, Bloomington (Indiana), 2002.

3. Lire Anne Waeles, « "Dieu n'existe pas, mais il nous a donné cette terre" », *Le Monde diplomatique*, avril 2024.

DEUX LOYAUTÉS, UN MÊME DÉNI

idéologique au centre gauche. Cette remise en cause vise à recentrer le projet national autour d'une identité juive religieuse.

Même l'armée, pourtant pilier du régime israélien, n'échappe pas à ces attaques. En mars 2016, M. Elor Azaria, soldat fran-

Plusieurs membres du gouvernement défient l'état-major, rendent visite à la famille du soldat et vont même en prison pour lui apporter leur soutien

co-israélien issu d'une famille d'extrême droite, est filmé à Hébron en train d'abattre Abdel Fattah Al-Sharif, un Palestinien, blessé et allongé

au sol, après que ce dernier a tenté de poignarder un soldat israélien. L'armée ouvre une enquête et condamne l'acte, mais plusieurs membres du gouvernement de M. Netanyahu défient l'état-major, rendent visite à la famille du soldat, vont même parfois en prison pour lui apporter leur soutien. Le centre gauche sioniste condamne cette initiative, mais comme remise en cause de l'autorité militaire.

Discrédit moral

La même divergence s'observe lors de la mobilisation citoyenne de 2020 devant la résidence officielle de M. Netanyahu, rue Balfour à Jérusalem. Ce mouvement cherche alors à dénoncer à la fois le discrédit moral jeté sur le pouvoir exécutif par les affaires de corruption impliquant le premier ministre et les attaques répétées de ce dernier contre les piliers du système judiciaire : la police et son chef, la conseillère juridique du gouvernement, les tribunaux. Au cœur de cette lutte se trouve la volonté de défendre l'intégrité des institutions.

Une seconde vague de mobilisation prend forme en janvier 2023, cette fois contre la réforme du système judiciaire portée par le sixième gouvernement Netanyahu. Le centre gauche la perçoit comme une tentative de saper l'un des fondements du régime dès lors qu'il s'agit de limiter le pouvoir de contrôle que la Cour suprême exerce sur les lois ou les décisions gouvernementales. Or la

4. Les extraits des lettres peuvent être consultés sur le site Ynet (en hébreu), dans Yoav Zeytoun et Gal Ganot, « Lettre des pilotes publiée contre la poursuite de la guerre : "Libérez les otages" », 10 avril 2025, et Gal Ganot, « Plus de 450 anciens des unités spéciales dans une lettre : "Le retour des otages – avant toute autre mission" », 15 avril 2025.

plus haute instance judiciaire du pays n'est pas seulement vue comme un rempart juridique ; c'est aussi un outil essentiel pour préserver une image démocratique d'Israël à l'intérieur comme à l'extérieur, y compris lorsqu'elle légitime des actions contraires au droit international.

Les manifestants insistent sur leur fidélité aux structures étatiques. Mais ils évitent soigneusement de s'opposer à la finalité réelle de la réforme : lever les derniers verrous juridiques à l'annexion de la Cisjordanie et accélérer l'expansion de la colonisation. Le centre gauche se garde d'évoquer l'occupation militaire, l'oppression coloniale des Palestiniens ou encore les inégalités structurelles entre citoyens juifs et non juifs.

Après le 7 octobre, le même centre gauche sioniste a longtemps hésité à réclamer l'arrêt des combats. Lorsqu'il le fait – timidement dès août 2024, puis plus fermement à partir d'avril 2025 –, ce n'est pas tant par solidarité avec les victimes palestiniennes que dans l'espoir d'obtenir la libération des otages. Il s'agit de préserver l'image « morale » de l'État et de ses institutions, tout en sauvegardant les vies des personnes kidnappées. C'est ce qui apparaît également dans les lettres adressées au gouvernement par les réservistes à partir du 10 avril 2025. « *Le rapatriement des otages doit être une priorité nationale absolue. C'est une mission morale et stratégique de la plus haute importance (...). Nous refusons d'accepter que l'État d'Israël abandonne ses citoyens et ses soldats en captivité* », écrivent des pilotes. Les réservistes des unités spéciales des forces de sécurité ajoutent : « *Ce sont les valeurs qui nous ont toujours guidés, et c'est notre devoir moral en tant que nation. Ceci est un appel à sauver des vies* »⁴.

Si la contestation du gouvernement, liée à la guerre et à la question des otages, a ravivé les fractures au sein de la société juive israélienne, l'analyse des discours et des mobilisations des opposants montre que leur critique ne vise pas l'ambition centrale de la droite – l'expansion de la domination coloniale juive du fleuve à la mer – mais porte plutôt sur les conséquences d'un tel projet, perçues comme une menace pour leur « religion civile », le caractère sacré de l'État.

Nitzan Perelman Becker



CONSENTIR AU GÉNOCIDE

Figure du journalisme en Israël, chroniqueur au quotidien « Haaretz », Gideon Levy s'est efforcé tout au long de sa carrière de s'élever contre la déshumanisation des Palestiniens auprès de ses compatriotes. Depuis le 7 octobre, il est l'une des rares voix dans son pays à dénoncer les crimes de guerre perpétrés par les troupes de Tel-Aviv à Gaza, avec l'assentiment d'une large partie de la population israélienne.

PAR GIDEON LEVY *

Les massacres du 7 octobre 2023 ont provoqué la mort de la bande de Gaza. Il faudra des années pour qu'elle retourne à la vie, si tant est qu'elle y parvienne. Mais ces événements, et l'attaque israélienne qui a suivi, ont également tué l'espoir d'un Israël différent. Il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur des dégâts causés par cette guerre au sein de la société et de l'État israéliens. Le changement est à l'évidence radical. Ici aussi, le déblaiement des décombres et la reconstruction prendront des années, s'ils ont lieu un jour. Gaza et Israël ont été détruits, peut-être de manière irréversible, chacun à sa façon. La dévastation de la première se voit à l'œil nu, à des kilomètres à la ronde; celle du second reste encore cachée sous la surface.

Le 7 octobre a constitué un tournant historique. Ce jour-là, le Hamas a envahi Israël et commis une tuerie sans précédent dans le pays. Et ce jour-là, Israël a changé de visage. Sa nouvelle figure était peut-être jusque-là dissimulée derrière un masque, n'attendant que le moment de se dévoiler. Ou peut-être que la mutation fut plus profonde. Quoi qu'il en soit, les démons ont alors jailli de la boîte, et ils ne sont pas près d'y retourner. La bande de Gaza est désormais inhabitable. Pour ceux qui aspirent à une vie libre et démocratique, Israël est lui aussi devenu une terre hostile.

Une certaine lecture des événements s'y est en effet immédiatement imposée, qui a modifié la conscience politique et existentielle du pays. Les dirigeants, les médias et les commentateurs ont aussitôt qualifié les attaques de « *plus grande catastrophe qui ait frappé le peuple juif depuis la Shoah*¹ ». La Shoah et le 7 octobre 2023 dans un même souffle donc, comme s'ils étaient

* Écrivain et journaliste au quotidien *Haaretz* (Tel-Aviv).

comparables, comme s'il y avait eu deux exterminations... Une exagération absurde, sans aucun fondement – l'ampleur, les objectifs, les moyens, tout diffère –, mais répétée ad nauseam, et parfaitement calibrée pour servir la propagande gouvernementale. Car ce choix de comparaison n'avait rien de fortuit. Il découle de la victimisation qui accompagne Israël depuis sa fondation en 1948, consécutive au génocide du peuple juif; une victimisation qui, aux yeux de nombreux Israéliens, donne au pays le droit d'agir comme aucun autre

L'état d'esprit dans le pays a changé; ou du moins s'est-il révélé sans filtre, débarrassé de tout « politiquement correct »

n'est autorisé à le faire. D'emblée affirmée comme une évidence dans le débat public, cette analogie constituait le feu vert qu'Israël se donnait à lui-même pour lancer son attaque : si le 7 octobre était un « holocauste », le génocide qui s'ensuivrait serait légitime.

Ainsi l'état d'esprit du pays a-t-il changé; ou du moins s'est-il révélé sans filtre, débarrassé de tout « politiquement correct ». De nombreux Israéliens, probablement la majorité d'entre eux, considèrent désormais qu'« il n'y a pas d'innocents à Gaza ». Selon une enquête du centre aChord, affilié à l'Université hébraïque de Jérusalem (août 2025), une telle croyance concerne 62% des Israéliens, et même 76% des Juifs israéliens. L'accusation, martelée sur tous les tons depuis deux ans, s'est peu à peu élargie,

1. Comme l'a affirmé M. Benyamin Netanyahu dans un discours devant la Knesset, le 12 octobre 2023.

2. Lire Alain Gresh, « Vider Gaza, ce vieux rêve israélien », *Le Monde diplomatique*, mars 2025.

3. Lire Akram Belkaid, « Les dilemmes du monde arabe », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

4. Sara Monetta, « Israeli Arabs arrested over Gaza social media posts », 21 octobre 2023, www.bbc.com

5. Adi Hashmonai, « "Go to Gaza" : Anti-war protesters detained overnight, say police berated them », *Haaretz*, Tel-Aviv, 13 septembre 2025.

6. Emma Graham-Harrison et Quique Kierszenbaum, « "Journalists see their role as helping to win" : How Israeli TV is covering Gaza war », *The Guardian*, Londres, 6 janvier 2024; Anat Saragusti, « "The world is against us" : How Israel's media is censoring the horrors of Gaza », *Haaretz*, 28 mai 2025.

7. Lorenzo Tondo, « Israeli media "completely ignored" Gaza starvation – is that finally changing? », *The Guardian*, 17 août 2025.

8. « Gaza: 20 000 children killed in 25 months of war », Save the Children, 6 septembre 2025, www.savethechildren.net

9. Yuval Abraham et Emma Graham-Harrison, « Revealed : Israeli military's own data indicates civilian death rate of 85% in Gaza war », *The Guardian*, 21 août 2025.

et il est devenu fréquent d'entendre également qu'« il n'y a pas de Palestiniens innocents » – c'est-à-dire que les Palestiniens de Cisjordanie méritent eux aussi d'être punis. Une telle idéologie pave la voie pour la droite israélienne, dont le vieux rêve est d'établir une terre juive « du fleuve à la mer », ethniquement pure².

Les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre ont été perçus en Israël comme la preuve d'une soif de sang innée chez les Palestiniens. Toute mention des circonstances historiques, politiques ou sociales de cette attaque était considérée comme une tentative de justification, et donc comme une trahison. M. António Guterres, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a été l'une des premières grandes voix internationales à évoquer ce contexte. Tel-Aviv l'a immédiatement qualifié d'antisémite. Comment osait-il ? La virulence du tir de barrage s'explique aisément : toute mise en perspective sape la légitimité de la « riposte » israélienne. Il faut donc ignorer la vie de siège sans espoir infligée aux habitants de Gaza, mais aussi l'abandon des Palestiniens par la communauté internationale, y compris par les pays arabes qui se sont progressivement rapprochés d'Israël³.

Une autre évidence s'est répandue comme une traînée de poudre au lendemain du 7 octobre : celle selon laquelle Israël peut tout s'autoriser. « Et que vouliez-vous que nous fassions ? », entend-on constamment, comme si le génocide était la seule option possible. L'offensive sur Gaza est unanimement présentée comme un acte de légitime défense, autorisé par le droit international. La droite au pouvoir, qui n'a jamais cru à la cohabitation avec les Palestiniens, et qui ne les a même jamais considérés comme des égaux en tant qu'êtres humains, a pu se lancer dans son projet insensé de nettoyage ethnique de la bande de Gaza, sans craindre d'opposition à gauche et au centre. Les idées de paix, de règlement politique, de diplomatie, de solution à deux États ont totalement disparu des discours politiques. Dans un accord presque unanime, les divers partis considèrent qu'il n'y a plus de partenaire palestinien – puisqu'il n'y a pas d'innocents – et qu'il n'y a donc plus rien à discuter, mis à part la libération des otages israéliens.

Le refus du dialogue ne suffisant pas, Israël a repoussé les limites de l'horreur en bannissant les témoignages de solidarité à l'égard

des Palestiniens. Toute expression d'empathie, d'inquiétude et, bien sûr, toute tentative d'aider Gaza sont devenues suspectes dans le pays, et parfois même illégales. Les Arabes israéliens (20 % de la population) sont muselés. Très rapidement, certains d'entre eux ont été arrêtés pour avoir publié des messages de compassion sur les réseaux sociaux, d'autres ont été licenciés⁴. Cela incite à se tenir sage... Depuis, le ministre de la sécurité publique Itamar Ben-Gvir, d'extrême droite, veille à réprimer les actions en faveur de la paix.

Taysir Batniji // De la série
« Watchtowers » (Miradors), 2008



La population juive n'est pas épargnée : de nombreux militants de gauche ont été arrêtés pour cause de solidarité avec Gaza⁵. Une chape de silence a recouvert le pays.

Privés ou publics, les médias israéliens ont volontairement collé à cette ligne, avec enthousiasme même. Depuis deux ans, sans aucune censure réelle – si ce n'est de l'autocensure –, ils ont décidé de ne pas couvrir les atrocités commises à Gaza⁶. La famine, les destructions, les massacres de civils sont quotidiennement occultés, ou relégués à la marge des actualités, comme une sorte de concession symbolique à la vérité⁷. En revanche, on ne compte plus les reportages sur les otages et les soldats israéliens tués. Tout Français, même le moins bien informé, s'est probablement trouvé confronté à plus d'images de la souffrance de Gaza qu'un Israélien moyen... Les médias privilégient le déni et la dissimulation avec d'autant plus de ferveur qu'ils savent très bien que cela correspond aux attentes de leurs consommateurs. Les Israéliens n'ont jamais rien voulu savoir de l'occupation ; désormais, ils ne veulent rien savoir du génocide. Les Palestiniens méritent leur sort, à quoi bon en parler ?

Chaque information provenant de Gaza est donc remise en cause : le nombre de victimes serait exagéré, il n'y aurait jamais eu de famine, etc. À l'inverse, les journalistes relaient servilement les récits de l'armée israélienne. L'hôpital Nasser a été bombardé, et vingt et une personnes, dont cinq journalistes, sont mortes ? Il abritait sûrement un quartier général du Hamas... Mais que faut-il penser d'une armée qui a tué au moins vingt mille enfants en près de deux ans⁸ ? Et que dire des données, compilées par l'armée israélienne elle-même, selon lesquelles 83 % des morts palestiniens n'avaient aucun lien avec le Hamas⁹ ? Nul ne s'interroge. Le récit officiel est plus commode pour tout le monde : le gouvernement, les militaires, les médias et leurs clients. Ce qui gêne est occulté, et tout le monde est content. Ainsi le pays se protège-t-il, grâce à un vaste système de propagande, en se cachant la vérité à lui-même. Et peu de citoyens s'en plaignent.

Le mensonge et la dissimulation sont monnaie courante en temps de guerre. Mais le cas israélien est particulier. Lorsque vous critiquez les médias russes pour leur couverture du conflit en Ukraine, vous savez parfaitement qu'en fait ils ne peuvent pas faire autrement. Les journalistes israé-

liens, eux, sont libres. Ils avaient le choix et ils ont sciemment renoncé à leur mission. Quand je montre parfois à des amis des vidéos horribles de Gaza – et elles ne manquent pas –, leur réaction est presque pavlovienne : « C'est peut-être un faux ? Ça a peut-être été généré par intelligence artificielle ? Ça a peut-être été filmé en Afghanistan ? » Ce déni protège la société israélienne de la confrontation avec la réalité.

Mais cela ne suffit plus, car les autres pays, eux, voient les atrocités commises à Gaza. Israël est en passe de devenir un État paria, ses citoyens sont confrontés à une hostilité croissante dans le reste du monde. Et que faisons-nous ? Nous blâmons le reste du monde : il est antisémite, il déteste Israël et les Juifs ; la planète entière est contre nous, quoi que nous fassions. Cette rengaine victimaire fait accepter aux citoyens la détérioration du statut international d'Israël. Le pays a renoncé à l'opinion publique mondiale.

Depuis le premier jour de l'attaque contre Gaza, des manifestations – parfois massives – sont certes organisées. Mais elles se concentrent presque exclusivement sur le retour des otages et sur la destitution du premier ministre Benjamin Netanyahu. Si les manifestants demandent la fin de la

guerre, c'est uniquement en invoquant le sort des personnes enlevées et des soldats. Celui de Gaza reste ignoré, à l'exception d'une frange déterminée et admirable de militants pour la paix, dont on étouffe la voix. Le départ de M. Netanyahu est certes essentiel pour mettre fin à la guerre. Mais la question palestinienne dépasse largement l'identité du chef du gouvernement. Les courants fascistes et fondamentalistes, qui se sont fortement développés depuis deux ans et pénètrent désormais toutes les couches de la société, ne disparaîtront pas avec lui.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le blanc-seing donné à Israël par les États-Unis, d'abord par M. Joseph Biden, puis par M. Donald Trump. Non content de livrer des armes à son allié et d'assurer sa protection, le président américain se mobilise pour punir tous ceux qui osent critiquer Tel-Aviv¹⁰. Les membres de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, qui avaient osé émettre un mandat d'arrêt international contre M. Netanyahu, en ont fait les frais : M. Trump a publié un décret (le décret 14203) pour leur imposer des sanctions personnelles. Face à l'unilatéralisme américain, l'Union européenne a atteint des sommets de pusillanimité. De peur de mécontenter Washington, et malgré des opinions publiques parfois très critiques d'Israël, elle refuse de prendre des mesures pour venir en aide à Gaza, en imposant par exemple des sanctions à Tel-Aviv. Les Européens se contentent de déclarations de pure forme, en reconnaissant un État palestinien qui n'existe pas, et qui ne sera pas créé dans un avenir prévisible. Ce qu'ils ont su faire contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud et contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine, ils s'en révèlent incapables contre Israël.

Mais les Israéliens ont commencé à sentir l'étau se resserrer lors de leurs voyages à l'étranger, comme dans leurs contacts économiques, scientifiques, commerciaux, culturels et même personnels avec le monde. Jusqu'à l'annonce du cessez-le-feu entre Israël et le Hamas le 10 octobre dernier, rien n'était parvenu à réfréner la danse macabre du nettoyage ethnique à Gaza. Enfermés dans un univers à part, déconnectés de la réalité, les Israéliens étaient incapables de l'enrayer par eux-mêmes.

Gideon Levy

(Traduit de l'anglais par Benoît Bréville.)

10. Lire Eric Alterman, « M. Trump en guerre contre la libre expression », *Le Monde diplomatique*, mai 2025.

Bibliographie

COLLECTIF, *Gaza. Y a-t-il une vie avant la mort ? Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui*, textes traduits de l'arabe par Abdellatif Laâbi et réunis par Yassin Adnan, Points, Paris, 2025.

Alors que les bombes pleuvent et que la terreur règne, le miracle des mots continue d'opérer : vingt-six voix de Gaza s'élèvent contre l'horreur de la guerre et le silence du monde.

MERIEM LARIBI, *Ci-gît l'humanité. Gaza, le génocide et les médias*, Éditions Critiques, Paris, 2025.

Du 7 octobre 2023 au 7 octobre 2024, la journaliste a tenu le journal de la guerre à Gaza. Elle expose la passivité coupable de la « communauté internationale » ainsi que les manipulations des médias partiels, qui s'accrochent à la censure israélienne et « en remettent six couches en ignorant ou dénigrant le travail des journalistes gazaouis, qui risquent leur vie à chaque instant ».

JEAN-PIERRE FILIU, *Histoire de Gaza*, Fayard, Paris, 2024.

C'est en 1949, à l'issue de l'armistice de Rhodes, que cette cité millénaire se voit réduite à une « bande » de territoire. D'abord administrée par l'Égypte, elle passe, deux décennies plus tard, sous occupation israélienne et sera le berceau de l'Intifada.

VÉRONIQUE BONTEMPS ET STÉPHANIE LATTE ABDALLAH (SOUS LA DIR. DE), *Gaza, une guerre coloniale*, Sindbad Actes Sud – Institut des études palestiniennes, Arles - Paris, 2025.

En croisant plusieurs approches, ce recueil permet de saisir les ruptures et les continuités à l'œuvre dans l'écrasement de Gaza et la mainmise sur la Cisjordanie. On assiste à la fabrication d'un capitalisme néolibéral et militarisé, qui saccage toute forme d'autonomie avec la complicité des puissances internationales.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT JAUNE

La déréliction éthique et la dérive guerrière du gouvernement de M. Benjamin Netanyahu n'expliquent pas à elles seules l'anéantissement de Gaza. Pour comprendre ce qui a conduit à la tragédie, il faut aussi prendre en compte le manque de lucidité de ce qu'on appelle la « gauche » en Israël : démocratique, libérale, bonne. Or, dans son pays et au-delà, il n'y a guère de figure qui incarne davantage cet humanisme que l'écrivain David Grossman.

PAR ELAD LAPIDOT *

En 1987, un jeune auteur publie sous le titre *Ha-Zeman Ha-Tzahov* (« Le temps jaune » en hébreu) l'un des ouvrages les plus importants parus en Israël sur la question palestinienne¹. David Grossman y raconte la réalité violente de l'occupation et avertit ses compatriotes que leur cécité mène à la catastrophe. Six mois plus tard éclate la première Intifada. « *L'histoire mondiale a montré que l'État que nous maintenons ici ne peut pas durer. Et, prophétise Grossman, s'il perdure, le prix à payer sera fatal.* »

À la lumière des événements du 7 octobre 2023, un autre passage semble prémonitoire. Lorsque l'écrivain lui indique l'intitulé hébreu du livre qu'il écrit, Abou Harb, un vieillard palestinien, lui demande s'il a entendu parler du *rih asfar*, le « vent jaune » en arabe, le nom du désastre : « *Un vent d'est chaud et terrifiant qui vient à intervalle de générations enflammer la région, et les gens fuient sa colère dans les grottes et les crevasses, mais même là il rattrape ceux qu'il veut,*

« *Les gens fuient sa colère dans les grottes et les crevasses, mais même là il rattrape ceux qu'il veut, les fauteurs d'injustices et de cruauté* »

les fauteurs d'injustices et de cruautés, et là, dans les crevasses des rochers, il les tue, un par un. Après un tel jour, le pays sera

recouvert de cadavres. Les rochers seront blanchis par le feu et les montagnes se réduiront en une poussière jaune qui se posera sur la terre comme du coton jaune. »

Grossman n'échappe cependant pas à l'un des paradoxes de la gauche sioniste : la critique menée par *Le Vent jaune* reconduit ce qu'elle dénonce. Elle pointe

l'indifférence à l'occupation, mais, au lieu d'attirer l'attention sur la situation des occupés, elle détourne à nouveau le regard. Ce discours, en tant qu'auto-critique juive, dessine un fantôme de la Palestine, lui-même produit par l'occupation. Il réduit au silence les Palestiniens qui évoquent, eux, la Nakba (« catastrophe ») de 1948. Derrière le « temps jaune » se lève le « vent jaune ».

Le Cœur pensant a, lui, récemment paru en France². Dans ce recueil de courts essais écrits ces dernières années, en particulier en 2023, Grossman se voudrait le représentant d'un judaïsme humaniste et laïque, qui ne sanctifie ni Dieu ni la terre, mais uniquement la vie humaine. Le texte qui clôt le recueil traite de l'idée de *tikkoun olam*, la « réparation du monde » : comment la tradition juive, face à l'oppression, commande de renoncer à l'apathie. Dans ce discours prononcé en 2022 à l'occasion de la remise du prix Erasme à Amsterdam, Grossman évoque une personnalité locale, la Juive néerlandaise Etty Hillesum, assassinée à Auschwitz, qui luttait contre le désespoir et écrivait dans son journal intime : « *Je voudrais être le cœur pensant de tout un camp de concentration.* »

Cœur pensant

Le recueil tout entier – son titre, le choix des textes, leur ordre – fait de Grossman lui-même le cœur pensant. Il ne se voit pas en assiégeant, mais du côté des assiégés et de celui de Hillesum. C'est une conception courante au sein de la gauche israélienne. Grossman ne cesse de dénier la dimension historique du conflit israélo-palestinien. Il s'agit plutôt d'une tragédie, celles des gens qui veulent vivre en paix, victimes de la « manipulation » des « nationalistes extrémistes » des deux bords. Gaza n'est pas l'unique ville assiégée, Tel-Aviv l'est aussi. Le renoncement à toute responsabilité et l'identification de son propre camp politique à la

1. David Grossman, *Le Vent jaune*, Seuil, Paris, 1988. Les citations de ce livre et des autres œuvres de Grossman renvoient aux éditions allemandes.

2. David Grossman, *Le Cœur pensant. Réflexions sur un chaos annoncé*, Seuil, 2024.

* Professeur d'études hébraïques à l'université de Lille. Ce texte a paru dans la *Berlin Review* dans une version plus longue.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT JAUNE

position des Palestiniens conduisent les écrits de Grossman vers ce que Hillesum invite à fuir : le désespoir. Dans un discours prononcé à Tel-Aviv en 2021, Grossman décrit les affrontements à travers une longue série de métaphores fatalistes : « *cercle de la mort* », « *mécanisme automatique* », « *magie hypnotique* », « *malédiction de la violence* ». Même les Juifs laïques croient aux sorts et aux malédictions.

Puissance supérieure

Il leur faut donc une puissance supérieure. Dans le texte qui ouvre le recueil – un discours à la conférence sur la sécurité de Munich en 2017 –, Grossman s'adresse aux grands de ce monde, en les suppliant : « *Aidez [Palestiniens et Israéliens] à se sauver d'eux-mêmes.* » L'Allemagne, pourtant, n'a-t-elle pas contribué à la situation actuelle au Proche-Orient en exterminant les Juifs d'Europe ? Les puissances européennes n'ont-elles pas joué un rôle fondamental dans l'ordre politique de cette région lorsqu'elles ont précisément tenté de sauver les Orientaux d'eux-mêmes après la première guerre mondiale ? De tels appels au secours à l'Occident expriment le désir colonial de la gauche israélienne, qui continue de voir l'Empire comme un allié.

Pris dans leur chronologie, les textes réunis dans l'ouvrage racontent aussi les événements dramatiques de l'année 2023 du point de vue de la gauche israélienne. La vaste protestation d'une majorité, auparavant « *effrayée et paralysée* », contre la politique du gouvernement Netanyahu donne le coup d'envoi. Le mot d'ordre des manifestations ? La « *démocratie* », c'est-à-dire, pour la plupart des manifestants, la défense d'une démocratie déjà existante. Le mouvement ne se battait pas pour un changement, mais pour conserver l'existant.

La révolte contre le gouvernement provient d'abord de l'establishment, inquiet de perdre son pouvoir. Grossman évoque alors deux adversaires : les ultraorthodoxes juifs, dont l'altérité irrite, notamment parce qu'à la différence de la gauche humaniste ils refusent de porter les armes et de sacrifier leur vie pour l'État, « *croyant que la prière et l'étude de la Torah permettront de perpétuer*



Taysir Batniji // De la série
« Watchtowers » (Miradors), 2008

l'existence du peuple juif» ; les colons, qui font obstacle à la paix. Mais tous les gouvernements, y compris ceux de gauche, n'ont-ils pas encouragé l'occupation ?

Les ministres Itamar Ben-Gvir et Bezalel Smotrich veulent annexer la Cisjordanie et parachèver la Nakba. Mais la gauche israélienne n'est pas descendue dans la rue contre cette influence grandissante. Ce qui a alarmé les manifestants, c'est la remise en cause du statu quo, la fin du « temps jaune ». Grossman n'aborde la situation des Palestiniens qu'à la toute fin de son exposé sur 2023. Comme le fait la gauche sioniste, il distingue la question du statut des citoyens palestiniens d'Israël – ceux qu'on appelle « Arabes israéliens » ou « Arabes de 1948 » – de celle de l'occupation, et constate que les Israéliens « ne sont tout simplement pas en mesure, à l'heure actuelle (...), d'affronter la question de l'occupation. Pas maintenant ».

Vivre dans les fantasmes

Et, pourtant, le cœur pense. Dans un article de juin 2023, le plus courageux du recueil, Grossman affirme : « Régime d'occupation et démocratie, cela s'exclut mutuellement. » Il attribue l'indifférence, déjà constatée en 1987, au don du Juif diasporique pour vivre dans les fantasmes et attribue à Israël le « don de rester dans une dimension illusoire de déni de la réalité, (...) de se faire une image de la réalité dans laquelle il manque tout un peuple, dans laquelle des millions de personnes qui habitent ici n'apparaissent tout simplement plus ». Si Grossman réaffirme ici sa vision d'un État juif alternatif, dans l'esprit du sionisme laïque et humaniste, il continue d'occulter l'occupation et ne se réfère ni à l'ensemble du peuple palestinien, ni même aux Palestiniens vivant sous occupation israélienne, seulement aux citoyens arabes. Grossman ne va donc pas au-delà de la définition actuelle de l'État d'Israël comme démocratie majoritaire avec des droits pour les minorités. 1948 est pourtant un fait historique et une catastrophe pour les Palestiniens.

Lorsque la « porte des enfers » évoquée par le vieillard palestinien s'est ouverte

le 7 octobre, un vent terrifiant a soufflé. À sa colère contre le gouvernement, Grossman donne libre cours dans un texte du 12 octobre 2023. On y trouve aussi une déclaration courageuse interdisant à l'occupant de se plaindre de la résistance des occupés : « En tant qu'Israélien je n'ai pas le droit de leur dire quoi faire. » Il y a un « mais » : « Mais en tant qu'être humain, j'ai tout à fait le droit, et même le devoir, d'exiger d'eux un comportement humain et éthique. » Ce n'est pas l'Israélien qui parle ici, mais le cœur pensant. Cette conscience qui, quelques mois plus tôt, autorisait les Israéliens à garder le silence sur leurs propres crimes demande à présent des comptes sur les crimes commis contre eux, avec les arguments habituels : ils sont pires que nous, le massacre est pire que l'occupation.

Ainsi, une autorité morale comme Grossman affirme que les combattants du Hamas ont « perdu leur visage humain ». Le prophète ne reconnaît pas sa prophétie, celui qui mettait en garde contre les conséquences funestes de l'occupation ne comprend plus pourquoi l'occupation explique la « profondeur de la haine d'Israël ». Le mal absolu, l'islam radical, la haine d'Israël et l'antisémitisme, la perte du visage humain : voilà ce que pensent les intellectuels israéliens, ceux de gauche aussi, depuis le 7 octobre.

Et Grossman n'hésite pas à citer, dans le texte le plus récent du recueil, un hommage aux victimes des attaques, des vers du grand poète Haïm Nahman Bialik évoquant le pogrom de Chişinău en 1903.

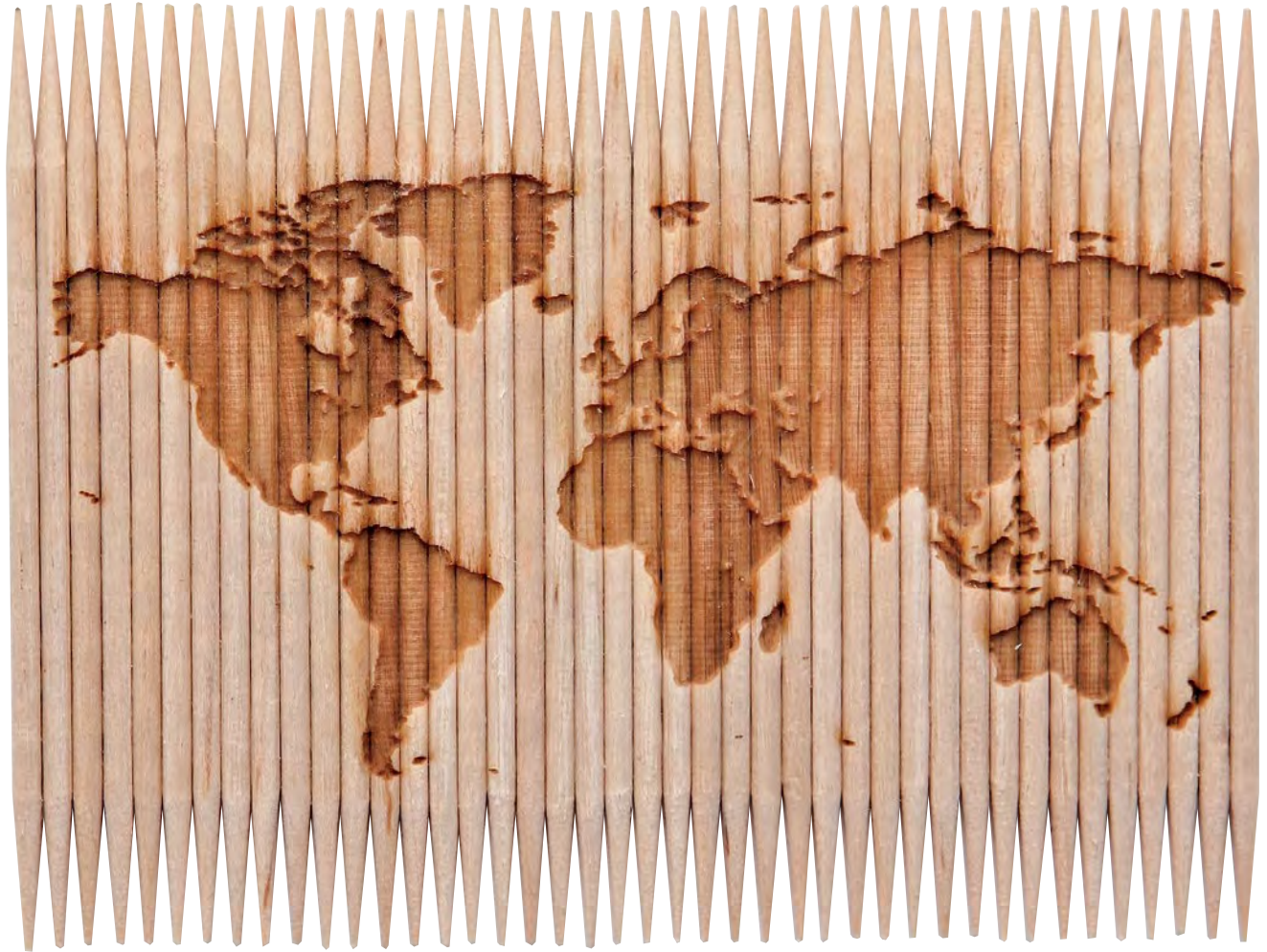
Face à l'horreur du 7 octobre, face à la mort et à l'immense peur de ce qui peut advenir et de ce qui est arrivé, on peut comprendre l'évocation des cauchemars collectifs, des pogroms et de la Shoah. Mais la conscience intérieure, le cœur pensant, a une autre vocation : raisonner l'émotion. Bialik a refusé de justifier la violence après le pogrom de Chişinău. « Maudit soit celui qui dira : vengeance ! / Une telle vengeance, la vengeance du sang d'un enfant / Satan ne l'a point encore inventée⁵... »

*« Maudit soit celui qui dira : vengeance !
Une telle vengeance, la vengeance
du sang d'un enfant
Satan ne l'a point encore inventée »*

Elad Lapidot

(Traduit de l'allemand par Clément Fradin.)

5. Emmanuel Moses (sous la dir. de), *Anthologie de la poésie en hébreu moderne*, Gallimard, Paris, 2001.



Taysir Batniji // // // « À géographie variable », 2012



L'internationale des complices

« La Riviera du Moyen-Orient », a promis M. Donald Trump. Depuis le début de la guerre, la « communauté internationale » s'est montrée réticente et, en tout état de cause, impuissante à peser sur le cours des événements à Gaza, laissant le champ libre à Israël dans son entreprise de destruction massive. Hormis les initiatives de quelques rares pays et des « sociétés civiles », l'enclave a été abandonnée à son sort, y compris par le monde arabe, dont les poids lourds jugent plus importante la normalisation avec Israël ou craignent les représailles des États-Unis, soutien indéfectible de Tel-Aviv durant ce conflit.

TERRE DE SANG

Comme toutes les confrontations, le conflit qui a dévasté Gaza et décimé sa population n'a pas échappé aux interprétations caricaturales, celle d'une lutte engagée à mort par Israël contre le terrorisme. Pourquoi, depuis plus de deux ans, une si large frange des opinions occidentales choisit-elle de s'en tenir à cette lecture univoque alors que les innombrables violations du droit international et humanitaire par Tel-Aviv sont documentées en temps réel ?

PAR PETER HARLING *

À Gaza et au Liban, Israël s'est engagé dans des guerres ouvertes, qui vont au-delà d'objectifs conventionnels. Le Hamas et le Hezbollah ont été décapités, leurs capacités militaires réduites à peu de choses. La question des otages a fait l'objet de longues négociations, mais Tel-Aviv a poursuivi sa politique de représailles collectives et d'expansion territoriale. Ces conflits complexes sont simplifiés à outrance dans le discours journalistique et politique, en France comme dans bien d'autres pays occidentaux. Nombre des aspects les plus distinctifs

Une profusion inédite de vidéos où des soldats documentent fièrement leurs propres crimes, une offensive en règle contre les Nations unies...

de ces guerres sont passés sous silence, dès lors qu'ils mettent en cause Israël : les innombrables déclarations officielles à caractère génocidaire, la famine comme tactique, la destruction obsessionnelle des cimetières, la profusion inédite de vidéos où des soldats documentent fièrement leurs propres crimes, une offensive en règle contre toutes les instances des Nations unies... Autant de singularités qui sont restées presque inaudibles dans l'espace public occidental.

Pour qu'une guerre soit intelligible, il lui faut un cadre d'interprétation nécessairement réducteur. L'invasion américaine de l'Irak en 2003, par exemple, prenait du sens en France dans une vision de conquête impériale, attisant un anti-américanisme de bon aloi. De même, l'offensive russe en Ukraine en 2022 a fait resurgir une lecture réflexe, héritée de la guerre froide : une Europe vulnérable à l'opposition des grands axes. Certains conflits mobilisent quant à eux le récit d'une lutte pour la liberté face à une répression féroce, comme la tragédie syrienne (2011-2024).

La grille d'analyse qui domine dans le contexte des guerres israéliennes combine deux thématiques : la « guerre contre le terrorisme », leitmotiv qui structure désormais les interactions occidentales avec le monde arabo-musulman, sur le mode de la lutte contre l'obscurantisme et la barbarie, et contre l'antisémitisme, dans une redéfinition très large. Toute attaque d'Israël, voire toute critique, s'expliquerait principalement par une haine des Juifs et reviendrait à dénoncer l'existence même de l'État qui en symbolise la survie. Cette logique, plus ou moins explicite, soutient la notion d'une guerre d'autodéfense : face à des menaces existentielles, tous les moyens sont par définition légitimes.

L'agresseur plutôt que la victime

Cet essentialisme conduit à ignorer d'autres clés de lecture pourtant évidentes, comme le droit des Palestiniens et des Libanais à se défendre, quand Israël est l'agresseur plutôt que la victime. De telles nuances n'ont pas voix au chapitre : elles s'estompent face à un barrage d'affirmations dont la formulation pousse l'hyperbole jusqu'à l'absurde. Israël serait « la seule démocratie de la région », ce qui est à la fois inexact et hors sujet : la violente colonisation française de l'Algérie était tout aussi « démocratique » vue de métropole. L'armée israélienne enquêterait sur ses propres crimes, voire serait « la plus morale du monde », comme si les institutions militaires savaient être transparentes. La société israélienne ressemblerait trop à ses homologues occidentales pour commettre des horreurs, étant donné le socle commun de « valeurs judéo-chrétiennes », qui n'ont pourtant pas plus de réalité définissable dans l'histoire que dans la pratique.

Le déploiement de ce récit fantasmagique a des effets concrets tout aussi aberrants. L'Allemagne a formellement déclaré que les infrastructures civiles sont des cibles acceptables, alors même que le pays accueille plus d'un million de réfugiés ukrainiens fuyant ce même argument brandi par M. Vladimir Poutine. Les Pays-Bas ont officiellement pris position contre la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye – pourtant une fierté nationale. La Suisse, en menant une lutte contre l'Unrwa, l'agence onusienne qui fournit assistance et protection aux réfugiés palestiniens, contribue à démanteler un

* Consultant pour l'International Crisis Group, Bruxelles.

système international qui fait la réputation et la prospérité de Genève. La France, qui se targuait de son indépendance haute en couleur, s'est souvent alignée sur les États-Unis à la manière du Royaume-Uni. Ce bric-à-brac de positions improvisées et de contradictions funestes reflète un conflit qui mobilise moins la réflexion que des impensés.

L'historien Henry Laurens utilise une expression très parlante, les « terres de sang », pour comprendre cette indifférence à des violences impensables, qui se jouent pourtant dans le voisinage de l'Europe et sont parfaitement documentées. À l'origine, il s'agit d'une formule employée par Timothy Snyder dans son livre *Bloodlands*¹ : une terrifiante recension des horreurs perpétrées en Europe de l'Est, pendant douze ans, par l'Union soviétique stalinienne et l'Allemagne nazie. Ce volet de l'histoire du XX^e siècle reste très mal connu en Europe de l'Ouest, qui n'en a retenu que les camps d'extermination. D'autres chapitres, qui ont fait des millions de victimes civiles, notamment polonaises et ukrainiennes, n'ont pas suscité d'intérêt notable.

Les terres de sang signifient donc des espaces où d'autres règles s'appliquent, où la vie humaine n'a pas le même prix qu'ailleurs. Les forces nazies, pendant la seconde guerre mondiale, ont d'ailleurs soigneusement mis en œuvre cette distinction sordide : dans l'ensemble, et à quelques exceptions près

comme ce fut le cas en France lors du massacre d'Oradour-sur-Glane (10 juin 1944), elles se sont abstenues, à l'Ouest, des crimes les plus atroces auxquels elles s'adonnaient à l'Est, comme l'exécution à froid de villages entiers, au bord de charniers creusés par ceux qui allaient y être ensevelis. Ce clivage entre les deux Europe a été dépassé, à la faveur de la chute du rideau de fer, des guerres yougoslaves et, plus récemment, de l'invasion russe de l'Ukraine. Les souffrances des civils ukrainiens parlent désormais aux « opinions publiques » de l'Ouest.

Horreurs invisibles

Les terres de sang se sont tout simplement déplacées vers le sud. Gaza est le théâtre d'atrocités, mais seules celles commises par le Hamas reçoivent l'attention qu'elles méritent. Par contraste, d'autres horreurs parfaitement documentées sont presque invisibles : le nombre phénoménal d'enfants palestiniens amputés, les nourrissons prématurés condamnés à mourir par l'armée israélienne, les corps déblayés au bulldozer, la pratique banalisée de torture par le viol en prison, les assassinats à répétition de journalistes, les interdictions cruelles concernant l'importation de toutes sortes d'équipements médicaux de première nécessité, et ainsi de suite. Les vies palestiniennes n'ont à l'évidence pas la même valeur que les vies occidentales, une logique macabre qui s'étend au Liban, à la Syrie, à l'Irak, au Yémen ou encore à la Libye et au Soudan.

Ces terres de sang ont un équivalent : la mer de sanglots que la Méditerranée est en train de devenir, à mesure que s'y engouffrent des dizaines de milliers de migrants livrés à la noyade. Le parallèle est important, parce que l'obligation de sauvetage en mer a les mêmes origines que le droit d'asile et celui de la guerre : ces principes présumés universels sont nés en Europe de l'Ouest, avant tout pour alléger les souffrances des Européens. Ces derniers aimeraient aujourd'hui en faire leur privilège, en priver une partie de l'humanité au nom d'une vision hiérarchique du monde qui emprunte à une tradition coloniale et raciste.

Bibliographie

PHILIPPE REKACEWICZ ET DOMINIQUE VIDAL, *Palestine-Israël. Une histoire visuelle*, Seuil, Paris, 2024.

À partir d'éléments cartographiques, d'archives, de chronologies et d'encadrés thématiques, les deux auteurs retracent l'histoire mouvementée de la région au cours du siècle et demi écoulé. Leur ouvrage dévoile notamment des « cartes fantômes » issues de projets de paix conçus dans les années 2000 et restés lettre morte.

PIERRE BLANC ET JEAN-PAUL CHAGNOLLAUD, *Atlas des Palestiniens. Itinéraire d'un peuple sans État*, cartographie de Madeleine Benoit-Guyod, Autrement, Paris, 2025.

Publié en 2011 et plusieurs fois actualisé, cet atlas de référence suit les pérégrinations des Palestiniens de la fin du XIX^e siècle, sous l'ère ottomane, à aujourd'hui. Il revient sur le « choc du 7 octobre », l'« indéfectible soutien » de Washington à Israël et la duplicité des régimes arabes à l'égard de la Palestine depuis 1948.

LAETITIA BUCAILLE, *Gaza, quel avenir ?* Stock, Paris, 2025.

Les attaques du 7 octobre 2023 ont pulvérisé la fiction d'un conflit sous contrôle. Si la logique d'écrasement de Benjamin Netanyahu mène à la destruction des Gazaouis, ne mine-t-elle pas aussi les fondements de l'État israélien ? L'essayiste analyse les scénarios qui permettraient d'aller vers l'apaisement ou au contraire enfermeraient la région dans l'instabilité.

JOE SACCO, *Guerre à Gaza*, Futuropolis, Paris, 2024.

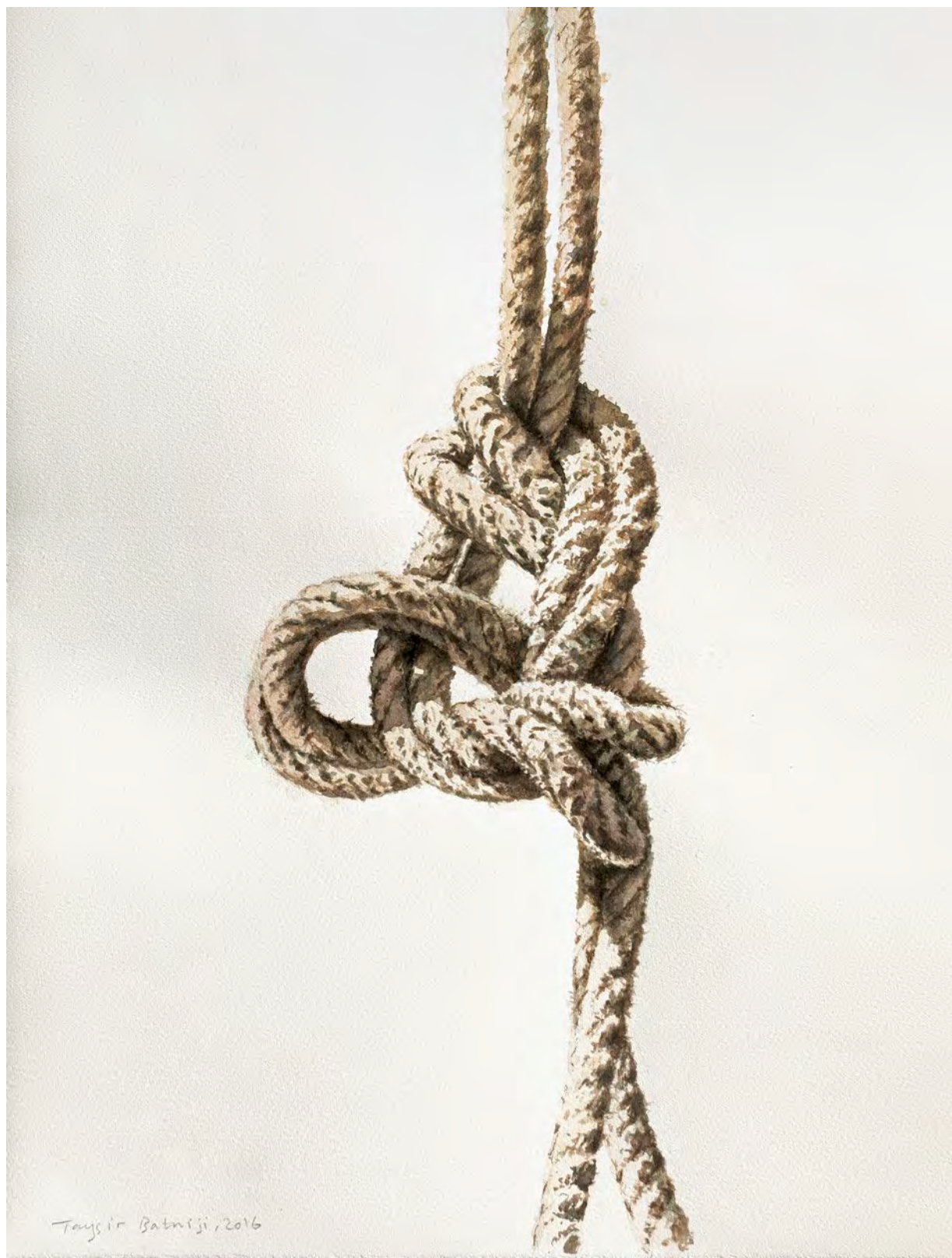
Dans ce bref pamphlet, le journaliste et auteur de bande dessinée exprime son horreur devant les massacres du 7 octobre et le déchaînement de violence à Gaza. Il explore sa propre culpabilité en tant que ressortissant américain face à la destruction causée par l'armée israélienne, avec la complicité de Washington.

1. Paru en français sous le titre *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Gallimard, Paris, 2012 (rééd. : Folio, 2019).

La notion d'une supériorité civilisationnelle est au fondement de tous les raisonnements de ce type. Elle trouve sa confirmation dans une surpuissance technologique qui, dans tous les discours teintés de suprématie, sert de validation tautologique : les Occidentaux sont les meilleurs parce qu'ils sont les plus forts. Les techno-guerres d'Israël à Gaza et au Liban ne sont pas une exception en la matière. Elles ont donné lieu à une fascination morbide pour leurs aspects les plus avant-gardistes : il s'agirait de guerres de haute précision, presque scientifiques, faites de missiles guidés, d'assassinats ciblés, de renseignement en temps réel boosté par des drones et l'intelligence artificielle. Se dégage ainsi l'image d'une force israélienne certes destructrice, mais évoluée, subtile, savante, et célébrée en tant que telle dans le discours dominant.

Repousser les limites

Mais la techno-guerre sert à cacher des réalités plus banales. D'un côté, il y a l'usage disproportionné de la force. Si Gaza est devenue un paysage lunaire, c'est parce qu'Israël avait les moyens technologiques non pas de frapper avec discernement un réseau de tunnels ennemis, mais de tout ravager, y compris les infrastructures civiles et les bâtiments résidentiels ordinaires. Au Liban, pour tuer le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, Israël a employé quatre-vingts bombes massives de type antibunker ; à titre de comparaison, les États-Unis en avaient utilisé vingt-quatre pour mettre à bas tout le régime de Saddam Hussein. La techno-guerre, en pratique, n'introduit pas davantage de retenue : elle permet plutôt de repousser toutes les limites.



Taysir Batniji // De la série
« Actualité retardée », 2016

D'un autre côté, elle voile les aspects les plus obscènes de ces conflits. Si les armes d'Israël sont sophistiquées, ses soldats et leurs responsables ne le sont pas. Les unités au sol se comportent, à Gaza comme au Liban, très exactement comme des troupes coloniales, commettant d'innombrables actes d'indiscipline, pillages et destructions

gratuites, profanations de sites religieux, humiliations et tortures, le tout filmé et diffusé par des soudards hilares. Les officiers et politiciens israéliens ont à leur tour multiplié les appels au crime, démentant l'existence de civils palestiniens, qualifiant leurs enfants de terroristes en devenant, défendant le recours aux représailles collectives, déployant sans remords ni prudence le répertoire linguistique propre à la colonisation, au nettoyage ethnique, au génocide. Cette « porno-guerre », avalanche d'images, a beau être effacée dans l'espace public, elle est le pendant et le contrepoint de l'autre.

Les officiers et politiciens israéliens ont déployé sans remords ni prudence le répertoire linguistique propre au nettoyage ethnique, au génocide

Ceux qui, en Occident, apportent leur soutien à Israël n'ignorent pas ces propos et ces pratiques. Nombre d'entre eux les justifient, voire s'en félicitent. En Europe comme en Amérique du Nord, les médias et gouvernements ont accès à une documentation

foisonnante. Celle-ci a permis à Amnesty International et à Human Rights Watch de caractériser, juridiquement et formellement, les conditions infligées à la population de Gaza comme un génocide en cours. La Cour internationale de justice (CIJ) a, elle, évoqué un risque de génocide. Cette accusation a à peine entamé le soutien matériel, moral, militaire, politique, diplomatique et journalistique dont bénéficie Israël malgré tout. Pourquoi une telle obstination à se rendre complice de guerres dont il y a toutes les raisons de se dissocier ?

Repli paranoïaque

Le massacre de huit mille Musulmans bosniaques à Srebrenica, en 1995, avait rapidement été qualifié de génocide. En 2003, des images de tortures à la prison irakienne d'Abou Ghraïb avaient déclenché un scandale. Les conditions de vie effarantes au camp de Guantánamo ont d'emblée été perçues comme une exception honteuse. Mais le contexte actuel n'est plus celui d'un Occident confiant dans ses valeurs humanistes, ses principes démocratiques, son État de droit, son économie du libre-échange et sa lucidité scientifique, qui à eux tous illumineraient le monde. L'espace occidental est aujourd'hui sous l'emprise d'un repli paranoïaque. Il abandonne tout universalisme au profit d'un provincialisme mesquin. Une partie importante de ses sociétés rêve de police, de sécurité et de virilité, cherche l'étranger à blâmer et se méfie des traîtres en son sein.

Les guerres d'Israël sont venues capter et stimuler cet imaginaire régressif. Israël n'aurait-il pas, au fond, la bonne manière ? Ne détiendrait-il pas la seule vraie solution, face à ces barbares et ces sauvages qui ne comprennent que le langage de la force ? Au lieu de minauder sur les détails, les Occidentaux ne devraient-ils pas rechercher dans ces méthodes musclées des leçons à tirer, des inspirations possibles ? On reconnaît là un retour assumé du refoulé colonial, qui coïncide avec une expression de plus en plus décomplexée d'une nouvelle vague de xénophobie en Europe : ceux que l'on identifie comme inassimilables et insidieusement menaçants ne sont non plus juifs, mais arabes et musulmans. De là à voir dans les guerres d'Israël un front commun, il n'y a qu'un pas.

Peter Harling

LA PRESSE LIBRE
Un seul abo pour 8 médias indépendants

8€

le premier mois avec le code HIVER26

lapresselibre.info

M. TRUMP, CE GRAND AMI

Adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies le 17 novembre 2025, le « plan de paix » pour Gaza, officiellement échafaudé par la Maison Blanche, ne respecte pas le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et rend possible une domination de type mandataire. Pour M. Benjamin Netanyahu, en revanche, il constitue une victoire stratégique.

PAR GILBERT ACHCAR *

Même pour le roi de l'emphase qu'est M. Donald Trump, l'affirmation selon laquelle son « plan de paix » pour Gaza serait de nature à établir une « paix éternelle » au Proche-Orient était extravagante. Le contraste est, en effet, extrême entre cette prétention à l'éternité et le « plan de paix » le plus bâclé de l'histoire du conflit israélo-arabe. Cela n'a cependant pas empêché le document en vingt points annoncé par M. Trump à la Maison Blanche le 29 septembre 2025, en présence du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, d'être entériné en grande pompe le 13 octobre par une « déclaration Trump pour une paix et une prospérité durables » cosignée par les présidents égyptien et turc et l'émir du Qatar, en présence d'autres chefs d'État et de gouvernement réunis à Charm El-Cheikh.

Le plan Trump laissait pourtant en suspens des questions cruciales. Son seul volet concret portait sur la libération des 20 otages israéliens encore en vie détenus par le Hamas et ses alliés en échange de la libération par Israël de 250 Palestiniens condamnés à perpétuité, et de 1700 Gazaouis arrêtés après le 7 octobre 2023 et détenus depuis lors sans inculpation, autrement dit en tant qu'otages eux aussi.

Outre cet échange, ainsi qu'un échange de dépouilles de captifs, le plan ressasse des éléments qui sont en cours de discussion depuis les premiers mois de la guerre dans l'enclave palestinienne : l'élimination militaire et politique du Hamas ; la perspective d'un retrait – partiel, graduel et conditionnel – des troupes israéliennes ; la mise des Gazaouis sous la coupe d'une Autorité palestinienne « réformée » après un contrôle intérimaire

exercé par une force internationale principalement composée de troupes régionales¹. Les nouveautés dans le plan de M. Trump relèvent sans surprise de desseins qui lui sont propres : peu après sa seconde investiture, le président américain – guidé par l'instinct de promoteur immobilier qui imprègne sa politique étrangère – avait exprimé son désir de s'approprier la bande de Gaza afin d'en faire une « Riviera ».

En vertu du nouveau plan, l'enclave devrait être placée sous la tutelle d'un « conseil de paix » présidé par M. Trump lui-même². Celui-ci supervisera l'exécution d'un « *plan Trump de développement économique* » pour « reconstruire et énergiser » Gaza. Cette mise sous tutelle de l'enclave relève de la même inspiration que celle qui avait conduit à envisager, au sortir de la guerre froide, un renouveau des mandats coloniaux de l'entre-deux-guerres pour les « États en faillite ». À la suite de la guerre menée par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 1999, le Kosovo fut confié à une Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk) épaulée par une Force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR). L'expérience acquise par M. Anthony Blair, alors premier ministre britannique, a certainement nourri sa contribution à l'élaboration du plan de M. Trump et justifié sa nomination au « conseil de paix ».

Territoire sous tutelle

Il y a toutefois une différence importante : ce n'est pas l'Organisation des Nations unies (ONU) mais les États-Unis qui géreront le territoire palestinien sous tutelle. Et cela rend d'autant plus saugrenu l'aval donné par le Conseil de sécurité de l'ONU au plan de M. Trump. La résolution 2803, adoptée le 17 novembre (avec l'abstention de la Chine et de la Russie), restera dans les annales comme une illustration particulièrement crue de la décrépitude du droit international, que Gaza a soulignée et aggravée. Elle avalise le plan du président américain qui lui est annexé, en constatant comme pour s'en excuser que

* Professeur émérite à l'École des études orientales et africaines (SOAS), université de Londres. Auteur de *Gaza, génocide annoncé. Un tournant dans l'histoire mondiale*, La Dispute, Paris, 2025.

1. Lire « Quel avenir pour Gaza ? », *Le Monde diplomatique*, juin 2024.

2. Le terme anglais n'est pas « council », mais « board » comme dans *board of directors* (conseil d'administration).

« les parties l'ont accepté », et cela bien que ce plan ne prévoit même pas un retrait total de l'occupant. En effet, Israël pourra conserver un « périmètre de sécurité » autour de l'enclave, y compris le long de sa frontière avec l'Égypte, « tant que Gaza ne sera pas dûment prémunie contre tout retour de la menace terroriste ».

Ce plan se moque également du droit à l'autodétermination en stipulant que ce n'est qu'une fois que l'Autorité palestinienne aura « scrupuleusement exécuté son programme de réformes » (de façon à se conformer « scrupuleusement » aux desiderata de Tel-Aviv et de Washington) que « les conditions seront alors peut-être réunies pour que s'ouvre un chemin crédible vers l'autodétermination palestinienne et la création d'un État palestinien ». Cette formulation hypothétique fait de l'autodétermination du peuple palestinien non pas un droit, mais une récompense soumise au jugement de l'autorité de tutelle, à l'instar des mandats coloniaux de la Société des Nations. Elle est néanmoins reproduite telle quelle

La plus grande faiblesse de cet échafaudage consiste en une tâche primordiale : le désarmement du Hamas, assigné à une « force internationale de stabilisation »

dans le corps même de la résolution 2803 ! La plus grande faiblesse de cet échafaudage consiste cependant dans la tâche primordiale qui en conditionne la réalisation : le désarmement du Hamas. Cette tâche est assignée à une « force internationale de stabilisation », dont le nom s'inspire de celle qui fut créée pour la Bosnie-Herzégovine en décembre 1996 (la SFOR, qui relevait de l'OTAN). Lorsque M. Trump avait proclamé son « plan de paix », plusieurs États arabes ou musulmans avaient fait part de leur disposition à contribuer à la force envisagée. Ils étaient encouragés par ce qui ressemblait à un acquiescement du mouvement islamique au plan américain. Sous la pression de ses alliés qatari et turc, et non sans flagornerie, le Hamas avait exprimé le 3 octobre sa « reconnaissance » pour « les efforts du président américain, Donald Trump, appelant à mettre fin à la guerre contre la bande de Gaza, échanger les prisonniers, laisser entrer l'aide immédiatement, refuser l'occupation de la bande ainsi que le déplacement de notre peuple palestinien hors du territoire ».

Il ne se prononçait cependant pas sur son

désarmement, mais s'engageait seulement à « remettre l'administration de Gaza à un comité palestinien d'indépendants [technocrates] sur la base de l'entente nationale palestinienne », ce qui laisse entendre qu'il entend conserver un droit de regard sur la composition de ce comité. Le communiqué du Hamas poursuivait en affirmant que toutes les autres questions « relèvent d'une position nationale inclusive » et « doivent être débattues dans un cadre national palestinien inclusif auquel le Hamas participera et contribuera en toute responsabilité ».

Le mouvement islamique a toutefois confirmé par la suite qu'il ne remettrait ses armes qu'à une autorité palestinienne qu'il approuve, et cela à condition que l'armée israélienne se retire entièrement de l'enclave³. Cela a radicalement changé la donne pour les États qui s'étaient portés candidats à participer à la « force internationale de stabilisation ». Ils se sont donc désistés l'un après l'autre – à l'exception de la Turquie, contre la participation de laquelle M. Netanyahu avait d'emblée mis son veto. Le plan pour une « paix éternelle » s'est ainsi avéré avoir du plomb dans l'aile.

C'est bien ce que semble avoir escompté le premier ministre israélien, qui avait fait part à M. Trump et à ses négociateurs de son scepticisme quant à la possibilité de désarmer le Hamas de la façon envisagée dans leur plan. Lors du précédent accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 19 janvier, à la veille de la seconde investiture de M. Trump, l'intention de M. Netanyahu avait manifestement été de se limiter à l'exécution de la première phase du plan qui l'accompagnait, celle qui prévoyait la libération d'otages. Il avait promis à ses partenaires de l'ultradroite sioniste que la guerre allait reprendre ensuite. Dubitatif, M. Itamar Ben Gvir avait suspendu sa participation au cabinet dans l'attente de la reprise des combats. Celle-ci ne tarda pas, avec l'aval de la nouvelle administration Trump, qui en rejeta la responsabilité

3. France 24, « Gaza : le Hamas prêt à remettre ses armes à une autorité palestinienne, "si l'occupation cesse" », 6 décembre 2025.

4. « Netanyahu : Israel to take military control of all of Gaza, but "we don't want to keep it" », 7 août 2025, www.timesofisrael.com

5. Jonathan Lis, « After two years of dodging deals, Netanyahu allies claim he had a plan all along », *Haaretz*, Tel-Aviv, 14 octobre 2025.



sur le Hamas en se faisant l'écho du gouvernement israélien.

Tout indique que M. Netanyahou a fait le même pari avec le nouveau plan Trump. Il a décidé de donner une chance au président américain afin de prouver sa bonne volonté. Le 7 août 2025, il préparait le terrain à son approbation du plan à venir en affirmant sur Fox News au sujet de Gaza : « *Nous ne voulons pas la garder. Nous voulons avoir un périmètre de sécurité, mais nous ne voulons pas la gouverner*⁴. » Le premier ministre israélien énonçait alors « cinq principes » : le désarmement du Hamas, la démilitarisation de Gaza, la libération de tous les otages, la responsabilité israélienne en matière de sécurité et une autorité civile désireuse de vivre en paix avec Israël.

Selon M. Gal Hirsch, membre de l'équipe de négociation israélienne, le plan américain avait été en fait élaboré en 2024 par M. Netanyahou et son ministre des affaires stratégiques d'alors, M. Ron Dermer⁵. C'était en prévision du retour de M. Trump à la présidence, non par crainte de la pression de

celui-ci sur Israël, mais au contraire par conviction qu'il allait créer les conditions de mise en œuvre d'un tel projet, en autorisant l'intensification de la pression militaire israélienne et de l'étranglement de la population gazaouie – tout en dissuadant l'ultradroite sioniste, partenaire de M. Netanyahou au gouvernement, de s'y opposer.

Pression militaire et diplomatique

C'est ce qu'a expliqué M. Netanyahou dans sa déclaration à la population israélienne en date du 10 octobre : « *Un expert après l'autre, chaque soir, chaque jour, nous expliquait : "Il est impossible d'obtenir le retour des otages sans accéder à la demande principale du Hamas : retirer les forces de Tsahal de toute la bande de Gaza, y compris de la périphérie, y compris du corridor de Philadelphie, des zones dominantes, et tout ce que cela implique."* (...) *Je savais que si nous entrions en force dans le dernier bastion du Hamas – la ville de Gaza – et que nous y détruisions les centres de pouvoir, le Hamas voudrait sauver son régime. Je croyais également que* 🔵

Taysir Batniji // //
Al Anqaâ (Le Phénix), 2024

M. TRUMP, CE GRAND AMI

si, en plus de notre pression militaire massive, nous appliquons une pression diplomatique massive de la part de notre grand ami, le président Trump, cette combinaison conduirait le Hamas à restituer tous nos otages, tandis que Tshal resterait profondément ancré à Gaza et y contrôlerait tous les points dominants. Et c'est ce qui se passe⁶. »

M. Trump lui-même confirma les propos du premier ministre israélien devant la Knesset le 13 octobre, en exprimant sa gratitude pour « un homme d'un courage et d'un patriotisme exceptionnels » qui « fit tant pour rendre possible ce jour important ». Il agrémenta même ce vibrant éloge d'une demande adressée publiquement au président israélien, M. Isaac Herzog, de gracier M. Netanyahu pour les accusations de corruption dont il est l'objet. « Des cigares et du champagne, à qui diable cela importe-t-il ? » Il est vrai que les cadeaux d'une valeur globale de 260 000 dollars que l'on reproche

au premier ministre israélien et à son épouse d'avoir acceptés sont une peccadille en comparaison des cadeaux que M. Trump et les siens ont reçus de la part des monarques arabes du Golfe et autres milliardaires.

Comme l'avait prédit M. Nadav Shtrauchler, un ex-conseiller de M. Netanyahu, dans un entretien accordé au *Financial Times* quelques jours avant l'arrivée de M. Trump à Jérusalem : « Il n'y a pas de meilleur directeur de campagne pour Netanyahu que Trump. Son discours [à la Knesset] sera le début de la campagne électorale⁷. » Et, de fait, cinq jours plus tard, le samedi 18 octobre, M. Netanyahu annonçait officiellement son intention de se porter à nouveau candidat au poste de premier ministre, tandis que les sondages confirmaient qu'il demeure bien placé pour remporter les prochaines élections israéliennes, qui doivent avoir lieu en octobre 2026 au plus tard. Son parti, le Likoud, devrait obtenir de nouveau le plus grand groupe à la Knesset et être appelé à composer une majorité⁸. M. Netanyahu se montrera certainement ouvert à toutes les combinaisons qui pourraient lui permettre de rempiler pour quatre ans, après dix-huit années passées à la tête du gouvernement – plus que tout autre premier ministre depuis la création de l'État d'Israël.

Gilbert Achcar

6. Prime Minister's Office, « Statement by Prime Minister Netanyahu », 10 octobre 2025, www.gov.il

7. Neri Zilber, « Netanyahu defies far right on Gaza as election looms », *Financial Times*, Londres, 10 octobre 2025.

8. Gabriel Colodro, « "No one else could have handled this war like Netanyahu" : Why Likud keeps leading the polls », 16 octobre 2025, <https://themedialine.org>

Abonnez-vous à *Manière de voir* ... et contribuez à l'indépendance du *Monde diplomatique*

1 an - 6 numéros pour 39 €

1 an - 6 numéros + l'accès au *Monde diplomatique*
en version numérique pour 69 €

Coordonnées :

RMV26BA01

M. M^{me}

Nom Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre
du *Monde diplomatique SA*, à l'adresse suivante :

Manière de voir Service abonnements A2400 62066 Arras Cedex 9

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/06/2026 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger, nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/diplo/rgpd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-89, avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par e-mail : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html>



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE

www.monde-diplomatique.fr/abomdv



ou téléphonez au 03 21 13 04 32

(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

DIVISIONS CHEZ LES JUIFS AMÉRICAINS

Être aux côtés d'Israël quoi qu'il fasse ou réclamer la paix et la justice pour les Palestiniens ? Au fil du temps et des tueries à Gaza, la communauté juive américaine a peu à peu basculé vers la seconde option. Une tendance qui avive les tensions dans les établissements universitaires.

PAR ERIC ALTERMAN *

Le 14 novembre 2023, soit cinq semaines après l'attaque meurtrière du Hamas du 7 octobre, une foule d'environ 290 000 personnes, Juifs américains pour la plupart, se rassemblait à Washington pour réaffirmer son soutien à Israël, exiger la libération des otages retenus à Gaza et dénoncer l'antisémitisme. Ce fut sans doute la mobilisation pro-israélienne la plus massive de l'histoire des États-Unis. Le même jour, de petites contre-manifestations se formaient en

Moins nombreux que les cortèges pro-israéliens, les contre-manifestants n'en étaient pas moins de meilleurs représentants de la population américaine

marge de l'événement, sous l'égide des groupes juifs « dissidents » Jewish Voice for Peace (« La Voix juive pour la paix ») et IfNotNow (« Si ce n'est maintenant »). Lesquels s'étaient massivement mobilisés au cours des semaines précédentes contre les bombardements sur l'enclave palestinienne. Aux côtés d'autres collectifs, palestiniens ou non, ils avaient protesté à maintes reprises, paralysé la circulation et occupé des gares dans plusieurs grandes villes du pays – et même le Capitole –, en réclamant la fin des livraisons d'armes à Tel-Aviv.

Moins nombreux que les cortèges pro-israéliens, ces contre-manifestants n'en étaient pas moins de meilleurs représentants de la population américaine dans son ensemble, majoritairement opposée à la guerre contre Gaza. Selon un sondage réalisé avant même que le bilan des victimes palestiniennes ne perce le seuil des dix mille morts, 66 % des électeurs américains disaient approuver « totalement » ou « à peu près » la proposition d'un cessez-le-feu immédiat. Un nombre significatif de Juifs y étaient également favorables, surtout parmi les moins de 24 ans, de plus en plus sensibles

au sort et aux droits des Palestiniens, alors qu'en Israël la même tranche d'âge a basculé très largement dans le sens inverse.

Cette évolution n'a pas échappé aux dirigeants de l'extrême droite israélienne, qui se sont affranchis un à un de tous les liens, politiques et psychologiques, qui les reliaient aux Juifs américains, en courtisant ouvertement les sionistes évangéliques, ces derniers déterminant jusqu'à peu les positions du Parti républicain sur ces questions (*lire l'article de Serge Halimi page 84*). Selon Gary Rosenblatt, ancien rédacteur en chef du *New York Jewish Week*, M. Netanyahou admet en privé que « tant qu'il a le soutien en Amérique des chrétiens évangéliques, qui excèdent largement en nombre les juifs, et plus encore les juifs orthodoxes, tout va bien pour lui ». L'apparatchik néoconservateur Elliott Abrams¹ le rappelle, « les évangéliques dans ce pays sont vingt à trente fois plus nombreux que les juifs ». Le groupe de lobbying American Israel Public Affairs Committee (Aipac) est donc devenu plus droitier à mesure qu'il devenait moins « juif ».

Déclencher l'Apocalypse

Cette alliance paradoxale s'est illustrée par la présence, lors de la manifestation pro-israélienne du 14 novembre 2023, du prédicateur évangélique John Hagee. Chef du groupe Christians United for Israel (« Chrétiens unis pour Israël »), M. Hagee considère que le « chasseur » Adolf Hitler a été envoyé par Dieu afin de punir les Juifs pour leur refus de se plier aux promesses du « livre de la Révélation », et que leur retour en Terre sainte doit servir à déclencher l'Apocalypse. Œcuménique, la bannière pro-israélienne s'est ainsi étendue jusqu'aux antisémites les plus fanatiques².

Aux États-Unis, les batailles les plus intenses relatives à Israël – aussi bien avant qu'après le 7 octobre – se concentrent dans les universités les mieux cotées du

1. Lire « Le retour du "secrétaire d'État aux sales guerres" », *Le Monde diplomatique*, mars 2019.

2. Lire « Israël s'aliène les Juifs américains » et Ibrahim Warde, « Il ne peut y avoir de paix avant l'avènement du Messie », *Le Monde diplomatique*, respectivement février 2019 et septembre 2002.

* Journaliste, auteur de *We Are Not One: A History of America's Fight Over Israel*, Basic Books, New York, 2022.



Filmographie

Documentaires

RASHID MASHARAWI, *From Ground Zero, Gaza*, 2024.

Une vingtaine de courts-métrages (documentaire, docu-fiction, fiction, art vidéo, film expérimental, animation...) tournés par des artistes originaires de Gaza, après le 7 octobre 2023. Car la guerre ne saurait tuer la création.

IYAD ALASTAL, *Pour l'honneur de Gaza (Gaza Stories)*, Gaza, 2025.

Dans cet ensemble de courts-métrages, musiciens, artistes, journalistes, femmes, hommes et enfants de Gaza, donnent vie à leurs inspirations malgré l'horreur de la guerre et l'immensité de leur peine.

HÉLÈNE LAM TRONG, *Dans Gaza*, Arte, 2025.

Après le 7 octobre 2023, alors qu'Israël a verrouillé l'accès de l'enclave aux médias étrangers et que leur bureau a été bombardé dès le 2 novembre, les journalistes de l'Agence France-Presse à Gaza ont continué de travailler sur le terrain au péril de leur vie.

KAOUTHER BEN HANIA, *La Voix de Hind Rajab*, France-Tunisie, 2025.

Début 2024, Hind, une fillette de 6 ans, appelle à l'aide le Croissant-Rouge. Dans la voiture familiale, elle est la seule survivante parmi les siens, tués par des tirs israéliens. Les secours n'arriveront pas à la sauver. Lion d'argent et Grand Prix du jury à la Mostra de Venise.

NICOLAS WADIMOFF, *Qui vit encore*, Suisse - France - Liban, 2025. Sortie en salles (Suisse) début 2026.

Neuf rescapés de l'enfer, réfugiés à l'étranger, racontent leur vie d'avant, les rêves anéantis, la perte des êtres chers. « *Combien de souffrance un cœur peut-il endurer ?* », interroge un protagoniste.

KAMAL ALJAFARI, *With Hasan in Gaza, Palestine-Allemagne - France - Qatar*, 2025.

Trois cassettes mini-DV d'images tournées à Gaza en 2001 viennent d'être retrouvées. Ce qui avait commencé comme la recherche d'un ancien compagnon de cellule se transforme en voyage inattendu sur les routes de l'enclave en compagnie de Hasan, un guide local.

ROLAND NURIER, *Yallah Gaza*, France, 2023.

Réalisé dans les mois qui ont précédé l'embrasement post-7 octobre, ce film a suscité des controverses lors de sa sortie. Trop engagé, trop unilatéral... Il alterne témoignages, interviews et reportages. L'ensemble immerge dans la vie quotidienne des Gazaouis.

BASEL ADRA, HAMDAN BALLAL, YUVAL ABRAHAM ET RACHEL SZOR, *No Other Land*, Palestine-Norvège, 2024.

Une amitié inattendue naît entre Basel, activiste palestinien qui filme l'expulsion de sa communauté par les colons israéliens en Cisjordanie, et Yuval, journaliste israélien, qui comprend son engagement.

SIMONE BITTON, *Palestine, histoire d'une terre*, France, 1992.

Constitué d'images d'archives, ce documentaire en deux volets (1880-1950 et 1950-1991) fut le premier à montrer des images de la Nakba sur les écrans de télévision des Français à sa diffusion il y a trente ans.

Fictions

CHERIEB DABIS, *Ce qu'il reste de nous*, Allemagne-Chypre-Palestine - États-Unis - Jordanie - Émirats arabes unis, 2025. Sortie en France au printemps 2026.

En racontant les blessures et les espoirs d'une famille palestinienne originaire de Jaffa sur trois générations, le film donne à entendre le récit palestinien de l'histoire qui s'est déroulée en Palestine de la Nakba (1948) à aujourd'hui.

ANNEMARIE JACIR, *Le Sel de la mer*, Palestine, 2008.

Soraya, 28 ans, née et élevée à Brooklyn, décide de rentrer s'installer en Palestine, d'où sa famille a dû s'exiler en 1948. Sa route croise alors celle d'Emad, un jeune Palestinien qui, au contraire d'elle, ne rêve que d'arriver à partir pour toujours.

ANNEMARIE JACIR, *Palestine 36*, France-Qatar - Palestine - Arabie saoudite - Royaume-Uni - Jordanie, 2025. Sortie en France le 14 janvier 2026.

L'année 1936 coïncide avec le début de la « grande révolte », le soulèvement des Palestiniens contre la domination coloniale britannique. Ce mouvement de revendication d'un État arabe indépendant dure jusqu'en 1939. La répression causera près de cinq mille morts.

HANY ABU-ASSAD, *Le Chanteur de Gaza*, Palestine - Royaume-Uni - Pays-Bas - Qatar, 2015.

Inspiré de l'histoire vraie de Mohamed Assaf, ce film partiellement tourné à Gaza raconte l'épopée d'un jeune Gazaoui qui rêvait de chanter à l'Opéra du Caire. En attendant, il brigue une sélection dans l'émission de télécrochet égyptienne « Arab Idol ».

lisme (Seuil, 1978) – enseignent une histoire d'Israël moins manichéenne que celle délivrée par le passé, au risque de heurter certains étudiants, et plus encore leurs parents. C'est pourquoi les campus de l'élite sont scrutés comme le lait sur le feu par ceux des Juifs qui s'inquiètent du changement de perception d'Israël dans les milieux universitaires et les cercles de gauche. Presque tous les jeunes Juifs des classes moyennes supérieures suivent des études, mais nombre d'entre eux ont été instruits aux réalités israéliennes dans une bulle idéologique. Une fois à l'université, ils découvrent un univers parallèle dans lequel Israël est défini comme l'oppressé et les Palestiniens comme les victimes. Il en résulte une dissonance cognitive pouvant conduire à la panique. Leurs parents se montrent souvent plus alarmés encore en voyant les centaines de milliers de dollars qu'ils ont déboursés en frais de scolarité aboutir à ce résultat : l'enfant qui rentre à la maison avec des arguments critiques certes fondés, mais personnellement (et douloureusement) offensants. Le choc est à la mesure du rôle joué par le soutien à Israël dans la définition de l'identité séculaire des Juifs américains.

Pas d'insolence envers Israël

Aux États-Unis, les organisations juives conservatrices comme la Ligue anti-diffamation (ADL) cherchent à imposer le postulat que « *l'antisionisme est un antisémitisme, point barre* », selon l'expression de son directeur, M. Jonathan Greenblatt, pour qui l'expression « Palestine libre » serait également antisémite. Cette offensive vise particulièrement les universités, où les voix propalestiniennes se font entendre chez les enseignants comme chez les étudiants. Les tentatives de l'ADL et d'autres organisations droitières d'entraver la liberté d'expression sur les campus trouvent un large écho dans les médias, au premier rang desquels Fox News et le *New York Post*, propriétés du groupe Murdoch, mais aussi sur les grandes chaînes d'information moins marquées à droite. Ces mêmes groupes incitent par ailleurs les donateurs privés à mettre sous pression les établissements jugés trop insolents envers Israël, en menaçant de leur couper les subsides.

DIVISIONS CHEZ LES JUIFS AMÉRICAINS

pays. M. Natan Sharansky, un ancien dissident soviétique devenu une figure politique israélienne très marquée à droite, n'a suscité aucun tollé dans les grands médias américains lorsqu'il a déclaré : « *Il y a un autre front dans cette guerre qui ne se situe pas dans les tunnels de Gaza ou sur les collines de Galilée, mais à Harvard, Yale, Penn et Columbia.* »

Au cœur de la controverse, il y a le fait qu'à l'heure actuelle les universités américaines – souvent influencées par le livre d'Edward W. Saïd intitulé *L'Orient*



Pourtant, bien qu'Israël et la Palestine soient au cœur d'une lutte acharnée sur de nombreux campus américains, personne ou presque dans la communauté universitaire n'accrédite la thèse d'une flambée d'antisémitisme chez les étudiants. En 2017, quatre chercheurs de l'université Brandeis ont conduit une étude à ce sujet sur quatre campus de renom, au terme de laquelle ils ont conclu : « *Les étudiants juifs sont rarement exposés à de l'antisémitisme sur leurs lieux d'études. (...) Ils ne pensent pas que leur campus est hostile aux Juifs. (...) Une majorité d'entre eux récuse l'idée d'un environnement qui serait hostile à Israël*³. » Les chercheurs associés au programme d'études juives à l'université Stanford ont abouti à une conclusion simi-

3. Graham Wright, Michelle Shain, Shahar Hecht et Leonard Saxe, « The limits of hostility : Students report on antisemitism and anti-Israel sentiment at four US universities », Brandeis University, Waltham (Massachusetts), décembre 2017.

4. « New study by professor Kelman finds lower levels of anti-semitism at US universities », Stanford Global Studies, 15 septembre 2017.

laire après avoir observé la vie estudiantine sur cinq campus californiens. Les étudiants juifs interrogés témoignaient d'« *un faible niveau d'antisémitisme* » et se sentaient « *à l'aise en tant que Juifs* » sur leurs campus respectifs⁴.

Selon certains groupes juifs, emmenés par la LAD, l'antisionisme, y compris quand des Juifs eux-mêmes s'en réclament, serait antisémite. Or presque toutes les violences antisémites recensées aux États-Unis émanent de l'extrême droite. Les données recueillies par l'ADL elle-même indiquent qu'en 2022 chaque meurtre commis par haine des Juifs avait eu pour auteur un extrémiste de droite. Ceux qui scandaient à Charlottesville en 2017 « *les Juifs ne nous remplaceront pas* » étaient des néonazis, et l'auteur de la tuerie à la synagogue Tree of Life de Pittsburgh (onze morts), en 2018 en Pennsylvanie, était un suprémaciste blanc.

Les données montrent que presque toutes les violences antisémites recensées aux États-Unis émanent de l'extrême droite

Eric Alterman

(Traduit de l'américain par Olivier Cyran)

Taysir Batniji // // // //
« Temps suspendu », 2006

QUAND LA MACHINE À INFLUENCE S'ENRAYE

Alors que l'aide de Washington à Tel-Aviv atteint des records depuis le 7 octobre 2023, l'influence tentaculaire du lobby pro-israélien aux États-Unis est de plus en plus contestée, par l'opinion publique comme au sein des deux grandes formations politiques. Le Parti républicain est particulièrement ébranlé par ce retournement.

PAR SERGE HALIMI

Israël est le pays le plus aidé par les États-Unis, qui lui ont alloué 22 milliards de dollars depuis le 7 octobre 2023. À ce jour, Washington a financé près de 70 % de la guerre à Gaza. Jusque-là, cette prodigalité envers un État dont le produit intérieur brut par habitant est proche de celui de l'Allemagne ne faisait guère l'objet d'un débat.

Ce puits sans fond pour les contribuables américains – qui ont chacun payé l'équivalent de 112 dollars l'an dernier pour équiper l'armée de M. Benyamin Netanyahu – paraît pourtant se situer à l'opposé du projet trumpien de faire rendre gorge à tous les pays qu'il accuse d'avoir abusé de la générosité des États-Unis. De quoi apporter de l'eau au moulin des avocats de « L'Amérique d'abord ». Dont l'influenceur d'extrême droite Tucker Carlson, qui, lors d'un débat l'opposant en juin dernier à un influenceur pro-israélien, estimait : « Israël ne pourrait pas exister sans l'appui des États-Unis. Son programme nucléaire vient des États-Unis. Son économie est soutenue par les États-Unis. Je n'attaque pas Israël, je cite des faits. Israël le sait d'ailleurs, ce qui explique qu'il dispose ici d'une armée de lobbyistes et d'influenceurs.

Et Bibi [M. Netanyahu] est déjà venu deux fois en trois mois. »

M^{me} Nimarata (« Nikki ») Haley, qui incarne avec le sénateur de Caroline du

Sud Lindsay Graham l'aile néoconservatrice du Parti républicain, prétend en revanche que « ce n'est pas Israël qui a besoin des États-Unis, ce sont les États-Unis qui ont besoin d'Israël ». Se rendant sur place le 29 mai 2024, elle a

Pour l'aile néoconservatrice des républicains, « ce n'est pas Israël qui a besoin des États-Unis, ce sont les États-Unis qui ont besoin d'Israël »

joint le geste à la parole en écrivant sur une bombe destinée à Gaza : « Achevez-les, l'Amérique aime Israël ». De quoi inviter Carlson et quelques autres à se demander comment « un pays minuscule et en lui-même insignifiant », qui a la « puissance économique de l'Arizona et la population du Burundi », peut ainsi maintenir la superpuissance américaine dans « un état d'intimidation perpétuelle ».

Comment ? En 2007, deux géopolitistes réputés, John Mearsheimer et Stephen Walt, l'un enseignant à l'université de Chicago, l'autre à Harvard, ont proposé une réponse dans un ouvrage titré *Le Lobby pro-israélien et la Politique étrangère américaine*¹. Le livre a fait sensation et scandale. Sa thèse développée en 500 pages et près de 1500 notes était résumée d'emblée : le « soutien matériel et diplomatique considérable que les États-Unis fournissent à Israël » ne s'explique pas seulement par « des motifs d'ordre stratégique ou moral ». Il est « en grande partie dû à l'influence politique du lobby pro-israélien, un ensemble d'individus et d'organisations travaillant activement à l'orientation de la politique étrangère américaine ».

Bilan très négatif

Le bilan du travail d'influence de ce lobby était apprécié très négativement dès cette époque : « En plus d'encourager les États-Unis à apporter un soutien plus ou moins inconditionnel à Israël, certains de ces groupes et individus ont joué un rôle-clé dans la définition de la politique américaine à l'égard du conflit israélo-palestinien, dans la désastreuse invasion de l'Irak, et dans la tension actuelle avec la Syrie et l'Iran. » La politique régionale des États-Unis, contraire à leurs intérêts, était également jugée « nuisible aux intérêts à long terme d'Israël ».

Depuis deux ans, cet ouvrage est régulièrement cité, à droite comme à gauche, par les suiveurs de M. Zohran Mamdani, élu à la mairie de New York le 4 novembre dernier, comme par ceux de Carlson. Et l'analyse des auteurs déborde très largement les confins d'un journalisme de niche destiné à des militants politiques et à des universitaires. Elle est relayée par des youtubeurs à l'audience extravagante. Un écho d'autant

1. John J. Mearsheimer et Stephen M. Walt, *Le Lobby pro-israélien et la Politique étrangère américaine*, La Découverte, Paris, 2007 ; lire aussi « Le poids du lobby pro-israélien aux États-Unis », *Le Monde diplomatique*, août 1989.

2. Perry Anderson, *Comment les États-Unis ont fait le monde à leur image. La politique étrangère américaine et ses penseurs*, Agone, Marseille, 2015.

plus inattendu que les idées exposées par les deux professeurs avaient à l'origine fait l'objet d'un violent tir de barrage.

Mearsheimer et Walt ont insisté sur deux particularités américaines du lobby qu'ils étudient. D'abord sa solidité et sa résilience quasi sans égales dans l'histoire des États-Unis. Ensuite le fait qu'on ne doit pas le qualifier de «lobby juif» (*Jewish lobby*) car il inclut

une proportion croissante de chrétiens évangéliques. La spécificité de la relation israélo-américaine est toutefois plus ancienne que la puissance de ce groupe de pression. L'historien britannique Perry Anderson observe par exemple que les États-Unis, après avoir veillé à ne pas être associés aux empires coloniaux européens acquis au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, ont néanmoins lié leur destin à



Taysir Batniji // De la série «Actualité retardée», 2016

un pays expansionniste créé en pleine vague de décolonisation. Et ont accru le risque qu'ils prenaient en s'engageant à fond aux côtés d'un État né sur un fondement explicitement religieux dans une région du monde où cette religion était extrêmement minoritaire. «On pouvait difficilement imaginer une combinaison plus inflammable²», résume Anderson.

Les résultats obtenus par l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac) n'en sont que plus remarquables. Ce puissant lobby s'est

ainsi targué sur son site d'avoir obtenu que les États-Unis continuent de verser des milliards de dollars d'aide à Israël, qu'ils durcissent leurs sanctions contre l'Iran, qu'ils punissent les entreprises qui voudraient s'en prendre à des intérêts israéliens et qu'ils appuient la guerre contre Gaza jusqu'au démantèlement du Hamas. Un joli tableau de chasse.

Mais, depuis octobre 2023, les voix critiques disposent enfin de relais – les podcasts, les réseaux sociaux – pour qu'on les entende. 🔵

QUAND LA MACHINE À INFLUENCE S'ENRAYE

Car la surpuissance de l'Aipac ne passionnait pas la presse mainstream, alors même que son influence était visible à l'œil nu. Ainsi celles que dévoile M. Matt Gaetz, un partisan inconditionnel de M. Trump qui a voulu faire de lui son ministre de la justice. Lorsque vous êtes membre de la Chambre des représentants, se souvient M. Matthew Gaetz, « *le leadership républicain du Congrès et même les présidents de commission exercent une pression sur vous. Si vous siégez à la commission des affaires étrangères, à celle de la défense, à celle du renseignement, vous devez participer aux voyages organisés par l'Aipac* ». Il s'y est retrouvé en excellente compagnie, puisque depuis 2012 plus du quart des 4100 voyages professionnels à l'étranger de parlementaires américains et de leurs assistants ont eu pour destination Israël. C'est davantage que le total des visites de ce type au Canada, en Amérique latine et en Afrique réunis⁵.

M. Gaetz raconte aussi que, lorsqu'il se présenta devant les sénateurs pour obtenir leur aval comme ministre de la justice – il

dut retirer sa candidature –, il fut étonné par certaines des questions posées par les parlementaires : « *Combien de produits israéliens dois-je avoir chez moi pour prouver que je ne suis pas un partisan du boycott ? Je me suis demandé pourquoi un élu du Midwest me pose une question pareille alors que ça ne peut pas être un aspect très important de ce que ses électeurs attendent d'un ministre de la justice.* »

Les critiques de la politique américaine au Proche-Orient croient connaître la réponse : la peur et l'argent. Lors des dernières élections législatives, en novembre 2024, l'Aipac a investi un montant record de 45,2 millions de dollars dont la moitié pour battre deux députés progressistes, M. Jamaal Bowman à New York et M^{me} Cori Bush dans le Missouri. L'un et l'autre avaient fauté en étant les premiers à réclamer un cessez-le-feu à Gaza.

Les démocrates choyés par l'Aipac

Dans le Congrès qui siège à l'heure actuelle, 349 élus, soit 65 % des membres, ont reçu de l'argent d'un des groupes – Aipac, Anti-Defamation League, United Democracy Project, etc. – qui composent le lobby pro-israélien⁴. Et les candidats démocrates ont été choyés davantage par l'Aipac (58,6 % du total) que leurs adversaires (38,5 %). Le président républicain de la Chambre, M. Mike Johnson, a reçu 654 000 dollars ; le New-Yorkais Hakeem Jeffries, président du groupe démocrate dans la même assemblée, 933 000 dollars. Si M. Jeffries a néanmoins appelé à voter en faveur de M. Mamdani, partisan déclaré de la Palestine, c'est moins d'une semaine avant le scrutin, et comme on va à l'abattoir. Son homologue au Sénat, M. Charles (« Chuck ») Schumer, également élu de New York, lui aussi financé par l'Aipac, a préféré ne pas faire connaître son choix.



Taysir Batniji // De la série « Actualité retardée », projet en cours depuis 2015

Mais le vent a tourné et la cause d'Israël est devenue radioactive. L'action de Tel-Aviv à Gaza est désapprouvée par 60% des Américains, contre 32% qui la soutiennent. Et, pour la première fois depuis que cette question leur a été posée (en 1998), ils sont également plus nombreux à soutenir les Palestiniens que les Israéliens. Un tel retournement s'observe aussi parmi les millions de Juifs du pays. En juin 2013, 30% estimaient que les États-Unis ne soutenaient pas assez Israël; 10% jugeaient au contraire cet appui excessif. Les chiffres se sont inversés : 20% d'un côté; 32% de l'autre (*The Washington Post*, 4 octobre 2025). Une minorité significative des Juifs américains (39%) estime même désormais que l'armée israélienne commet un génocide à Gaza.

Le changement est particulièrement net au sein du Parti républicain. L'affrontement, violent, oppose deux tendances irréciliables qui se qualifient volontiers de traîtres ou de néonazis. Les premiers, plus nationalistes, plus jeunes, s'offusquent que leur président défende quasi aveuglément la cause de M. Netanyahu; les seconds refusent qu'on les soupçonne de double allégeance, c'est-à-dire de vouloir remplacer « America First » par « Israël First ». À leurs yeux les deux combats sont en effet indissociables, y compris parfois pour des raisons religieuses : « Si l'Amérique laisse tomber Israël, Dieu nous laissera tomber », tonne le sénateur Graham lorsqu'il cherche à convaincre ses ouailles protestantes.

À force d'avoir été employée abusivement, l'accusation d'antisémitisme s'est néanmoins démonétisée. Quand les Juifs américains s'éloignent d'Israël et que la cause de cet État est désormais embrassée avec passion par des chrétiens évangéliques, la manœuvre devient sans doute trop grossière. D'autant que même le monolithisme des évangéliques s'ébrèche. La preuve par Charlie Kirk, assassiné le 10 septembre dernier. Très populaire auprès de la jeunesse ultraconservatrice, chrétienne, masculine et blanche, couvé et financé par le

lobby pro-israélien, le militant ultraconservateur s'employait avec succès à diffuser sa foi et ses opinions dans les universités américaines. Il a pourtant suffi qu'il exprime des doutes sur la politique des États-Unis au Proche-Orient et qu'il invite Carlson à exposer ses convictions isolationnistes ainsi que sa détestation de M. Netanyahu pour que lui aussi se voie qualifier d'antisémite. Et pour que son organisation, Turning Point USA, perde l'appui de plusieurs gros donateurs juifs.

Dans une galaxie trumpiste où règne l'obsession des complots, l'assassinat de Kirk a été attribué, sans preuve, aux services secrets israéliens. La viralité de

l'accusation a même conduit M. Netanyahu à la démentir séance tenante dans un podcast, à l'imputer à des « rumeurs dégoûtantes peut-être financées par le Qatar » et à couvrir d'éloges le nouveau martyr de la jeunesse républicaine, « cœur de lion et ami d'Israël ». Suintant l'insincérité, cette prestation a accru les soupçons qu'elle espérait éteindre.

« Voyages d'étude » en Terre sainte

Après avoir été capturé par M. Trump en 2016, puis réuni dans la dévotion à son nouveau champion, le Parti républicain vit donc une nouvelle crise majeure. La fraction néoconservatrice, à laquelle appartiennent à la fois M. Graham et le secrétaire d'État Marco Rubio, espérait que le départ de l'actuel président à l'issue de son mandat leur permettrait de retrouver une certaine tranquillité idéologique en remettant en selle le vieux parti reaganien d'autrefois. L'aversion croissante qu'inspire Israël y compris dans les rangs ultraconservateurs leur complique la tâche.

Côté démocrate, les choses sont plus simples. La politique pro-israélienne conduite par MM. William Clinton, Barack Obama et Joseph Biden n'a plus d'appui populaire. Les candidats putatifs à la prochaine élection présidentielle – MM. Pete Buttigieg, Gavin Newsom, Cory Booker, Joshua Shapiro par exemple – savent qu'elle est politiquement toxique et bafouillent leur embarras quand on les interroge à ce propos. Des parlementaires démocrates renoncent au soutien de l'Aipac. Même les « voyages d'étude » tous frais payés des nouveaux élus démocrates en Terre sainte attirent moins de candidats⁵.

Les complotistes de la galaxie trumpiste ont attribué, sans preuve, l'assassinat de Charlie Kirk aux services secrets israéliens

3. Aidan Hughes, Cait Kelley et Daryl Perry, « Members of Congress have taken hundreds of Aipac-funded trips to Israel in the past decade », *The Howard Center for Investigative Journalism*, 1^{er} novembre 2024

4. Hafiz Rachid, « Aipac spent a record amount on the 2024 election », *The New Republic*, New York, 8 janvier 2025

5. Annie Karni, « Democrats pull away from Aipac, reflecting a broader shift », *The New York Times*, 2 octobre 2025.

Serge Halimi

COMPLICES MALGRÉ LES ÉVIDENCES

Face à la destruction de Gaza, les dirigeants européens ont choisi de se taire. Pire encore que leur apathie, le soutien matériel et politique de l'Union a conforté l'impunité israélienne. Pour parachever la faillite, cette complaisance s'est doublée du musellement des défenseurs de la Palestine.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

Les dirigeants européens ne pourront pas prétendre qu'ils ne savaient pas. Selon le droit international, ils avaient l'obligation de prévenir ce que la Cour internationale de justice (CIJ) qualifiera peut-être un jour de génocide – « *une obligation de comportement et non de résultat* », précise l'instance. Or qu'ont-ils fait ? Rien. L'Union européenne, qui a adopté dix-neuf paquets de sanctions contre la Russie pour la punir de son invasion de l'Ukraine, n'a pas pris la moindre mesure de rétorsion contre Israël. Elle n'était pourtant pas dépourvue de moyens d'action.

L'Union est le premier partenaire commercial d'Israël, son deuxième pourvoyeur d'armes, l'un des lieux de vacances favoris de ses ressortissants. Les dirigeants du Vieux Continent auraient pu suspendre l'exemption de visas dont bénéficient les Israéliens, imposer des sanctions individuelles à la plupart de leurs responsables, décréter un embargo sur le matériel militaire... Ils auraient également pu suspendre l'accord d'as-

Au lieu d'agir, les gouvernements français, italien, grec et belge ont autorisé les navires chargés d'armes pour Israël à faire escale dans leurs ports

association et de libre-échange qui lie l'Union à Tel-Aviv – une mesure d'ailleurs prévue dans son article 2, en cas de manquement d'une des parties aux droits humains et aux principes démocratiques. De tout cela, ils n'ont rien fait. À la place, les gouvernements français, italien, grec et belge ont autorisé les navires chargés d'armes pour Israël à faire escale dans leurs ports. Et M. Emmanuel Macron a permis, à deux reprises (en février et en avril 2025), à M. Benjamin Netanyahu de traverser l'espace aérien français, malgré le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.

Les dirigeants européens ne sont pas seulement complices par passivité, par inaction. Ils ont apporté un appui matériel constant à Tel-Aviv. Dans le cadre du programme « Horizon Europe », Bruxelles a continué d'accorder des subventions à des universités ou des entreprises israéliennes qui collaborent avec l'armée. Après le 7 octobre 2023, l'Union a ainsi approuvé plus de cent trente projets de ce type, avec Israel Aerospace Industries (un des plus grands fabricants d'armement du pays), avec le Weizmann Institute of Science (qui réalise la plupart des travaux sur les armes nucléaires en Israël) ou encore avec l'université Ben Gourion (qui travaille « *en tandem* » avec l'école de vol de l'Israeli Air Force)¹. Elle verse également des fonds à des entreprises européennes qui vendent du matériel à l'armée israélienne (BAE Systems, Leonardo, Rheinmetall, Rolls-Royce, Nammo, ThyssenKrupp...).

Rapports chaleureux

Dès le début de la guerre, enfin, Tel-Aviv a pu compter sur un soutien politique presque sans faille. Reprenant le discours israélien, les dirigeants européens ont d'emblée présenté l'attaque meurtrière du 7 octobre comme un acte de terrorisme islamiste et antisémite. Puis ils n'ont cessé d'affirmer le « droit d'Israël à la légitime défense », y compris quand Tel-Aviv a agressé, unilatéralement et sans sommation, l'Iran en juin 2025. Ils ont également continué d'entretenir des rapports chaleureux avec leurs homologues israéliens. Le président Isaac Herzog, qui prêche la bonne parole israélienne à travers le monde, a été reçu avec les honneurs à l'Élysée en juillet 2024, et il est toujours accueilli à bras ouverts dans les pays qu'il choisit de visiter – la Hongrie et l'Italie en février 2025 ; l'Allemagne en mai ; la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie en août ; le Royaume-Uni en septembre.

1. Mark Akkerman et Niamh Ní Bhriain, « Partners in crime. EU complicity in Israel's genocide in Gaza », Transnational Institute, Amsterdam, juin 2024.

Royaume-Uni, le déshonneur des politiques

Les défenseurs des Palestiniens, ceux qui dénoncent un génocide et demandent le respect du droit international, subissent un traitement fort différent. En France, en Allemagne ou en Italie, des manifestations pacifiques ont été interdites, de même que des conférences et des meetings de soutien à Gaza. Des militants et des élus, accusés d'avoir justifié les attaques du 7 octobre, ont été convoqués, placés en garde à vue, poursuivis pour apologie du terrorisme. Le 30 avril dernier, M. Bruno Retailleau, alors ministre de l'intérieur français, engageait une procédure de dissolution contre le collectif Urgence Palestine, au prétexte imaginaire qu'il appellerait à la violence. Le 11 septembre, la police perquisitionnait le domicile du directeur de la publication du site Internet de l'Union juive française pour la paix, là encore dans le cadre d'une enquête pour apologie du terrorisme. Quelques jours plus tard, au moment même où M. Macron annonçait la reconnaissance française de l'État de Palestine, M. Retailleau enjoignait aux préfets de saisir systématiquement la justice administrative contre les édiles qui hisseraient sur le fronton de leur mairie le drapeau palestinien.

Quand ils ne sont pas traqués par la police ou la justice, les défenseurs de la Palestine sont calomniés dans les médias. Depuis le 7 octobre 2023, les élus et les militants de La France insoumise (LFI) sont taxés d'antisémitisme presque quotidiennement, en toute impunité, sur les chaînes du groupe Bolloré, dans *Le Point* et *Le Figaro*, parfois sur France Inter et dans les colonnes du *Monde* ou de *Mediapart*. Une accusation infamante qu'ont également subie les humoristes Guillaume Meurice et Blanche Gardin, le chercheur Pascal Boniface, la philosophe Judith Butler... Nul n'est à l'abri : un mot, même anodin, peut lancer la cabale.

Relais de la propagande

Ceux qui orchestrent ces campagnes de diffamation et qui relaient la propagande israélienne reçoivent quant à

Après le début de l'offensive israélienne contre Gaza, en octobre 2023, un fossé s'est creusé entre la classe politique et l'opinion publique britanniques. Les conservateurs alors au pouvoir et les travaillistes encore dans l'opposition ont apporté un soutien sans réserve à la guerre menée par M. Benyamin Netanyahu au nom du droit d'Israël à se défendre.

Pourtant, la population britannique rejetait l'idée selon laquelle Israël devrait bombarder l'enclave jusqu'à l'élimination du Hamas. Le mois suivant le début de l'offensive, en novembre, 59% des personnes interrogées par YouGov souhaitaient qu'Israël y mette un terme, quand 19% d'entre elles se déclaraient favorables à sa poursuite. En février 2024, 66% des sondés soutenaient un cessez-le-feu et seulement 13% d'entre eux la guerre contre les Palestiniens.

À peu près au même moment, la présidente conservatrice de la commission des affaires étrangères à Westminster a révélé l'existence d'une note des services juridiques du gouvernement britannique établissant qu'Israël violait le droit humanitaire international. L'exécutif a refusé de rendre public ce document qui aurait obligé Londres à stopper ses ventes d'armes à Tel-Aviv. Mais, le 1^{er} avril de cette année, des frappes de missiles israéliennes ont tué trois salariés britanniques de l'organisation caritative World Central Kitchen avec quatre autres de leurs collègues, alors qu'ils apportaient de l'aide à Gaza. Le surlendemain, plus de six cents juristes et universitaires – dont trois juges retraités de la Cour suprême britannique – dénonçaient l'illégalité des ventes à l'armée israélienne¹.

La solidarité des citoyens britanniques avec le peuple palestinien a donné lieu à des manifestations comptant parmi les plus massives de l'histoire moderne. Dès les débuts de la mobilisation, le gouvernement de Rishi Sunak (25 octobre 2022 – 5 juillet 2024) a cherché à contrecarrer ces rassemblements et à criminaliser les protestataires. L'ancien premier ministre a franchi un cap supplémentaire en mars 2024 en affirmant que la mobilisation en faveur d'un cessez-le-feu avait entraîné « une hausse choquante des perturbations et des actes criminels extrémistes », se traduisant notamment par « des intimidations, des menaces et la préparation d'actions violentes ». En réalité, la contestation, particulièrement pacifique et disciplinée, a donné lieu à moins d'arrestations qu'un festival de musique ou qu'un événement sportif de même ampleur². Le discours du premier ministre se fondait essentiellement sur des affirmations de journalistes prétendant sans la moindre preuve, que Londres tendrait à devenir une zone interdite aux Juifs³.

Daniel Finn
Journaliste.

(Traduit de l'anglais par Nicolas Vieillescazes.)

1. Alex Barton, « Former Supreme Court judges say government's arming Israel breaches international law », *The Telegraph*, Londres, 4 avril 2024.

2. Nandini Naira Archer, « Arrest rate at "openly criminal" Palestine protests is lower than Glastonbury », 7 février 2024.

3. Ben Reiff, « A "no-go zone" for Jews? The making of a moral panic in London », 13 mars 2024.

COMPLICES MALGRÉ LES ÉVIDENCES

eux tous les honneurs. Depuis 2023, l'humoriste Sophia Aram ricane de ceux qui dénoncent un génocide à Gaza (le « *brouhaha des indignations faciles* », « *bonne conscience de gauche* », des « *teubés* »...). Elle défend la politique israélienne en toutes circonstances (« *j'avoue être pour la dénucléarisation de l'Iran par Israël* ») et s'emploie à propager l'assimilation entre antisémitisme et antisio-nisme. Le 14 juillet 2025, le ministère des affaires étrangères l'a décorée de la Légion d'honneur. La récompense officielle d'un nouveau négationnisme dont

Une vision optimiste de la marche du monde condamne les révisionnistes aux poubelles de l'histoire et promet la libération aux peuples opprimés

une galaxie d'influenceurs fait résonner partout le tintamarre : « *Il n'y a pas d'intention génocidaire mais il n'y a pas non plus d'effet génocidaire* », « *Il n'y a pas de famine à Gaza* », répète Bernard-Henri Lévy (Radio J, 29 juin 2025).

Une vision optimiste de la marche du monde condamne les révisionnistes aux poubelles de l'histoire, et promet tôt ou tard la libération aux peuples opprimés. Mais c'est vers l'anéantissement qu'Israël, son allié américain, ses complices européens et arabes conduisent la Palestine et les Palestiniens. À défaut de sanctions, voire d'actions, la reconnaissance de Paris et des capitales occidentales sonne comme un viatique pour l'enfer – un adieu.

Benoît Bréville



Taysir Batniji // Sans titre, 1997

CEUX QUI ŒUVRENT POUR ISRAËL

Jadis, la France était dotée d'une « politique arabe », qui lui valait d'être influente au Proche-Orient. Pourtant, il a fallu attendre que près de 150 pays au monde aient reconnu la Palestine pour que Paris se décide à le faire à son tour en septembre 2025. Cette lenteur s'explique notamment par le rôle du conglomérat politico-médiatique qui s'agite en faveur de Tel-Aviv.

PAR SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT

Contrairement au vocable de « lobby juif »¹ souvent mobilisé à l'appui de thèses complotistes, le lobby pro-israélien désigne les forces, pas nécessairement juives, qui soutiennent à chaque moment crucial la politique de l'État d'Israël. Aux États-Unis, il rassemble des acteurs aussi dissemblables que les groupes d'intérêts officiels (American Israel Public Affairs Committee, Aipac) et les Églises évangéliques (*lire l'article de Serge Halimi page 84*). Une galaxie tout aussi disparate s'est formée en France, qui comprend des organisations établies comme

Une galaxie disparate s'est formée en France, qui comprend des organisations établies, des groupes parlementaires d'amitié, des médias communautaires, des personnalités

le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), aligné sur le Likoud; des groupes parlementaires d'amitié, l'association France-Israël; des médias communautaires (Radio J); des personnalités sincèrement engagées dans la défense d'un État qu'elles perçoivent comme un refuge pour les Juifs; enfin, un écheveau plus informel de médias et de notables en lutte contre l'islam et qui voient en Israël l'éclaireur de leur combat. En période de crise, cette nébuleuse diffuse les éléments de langage distillés par Tel-Aviv.

Le Point, qui expose régulièrement en couverture un nouveau complot islamo-gauchiste, des nids d'espions russes, d'influenceurs algériens, chinois ou qataris, compte en son sein plusieurs soutiens aux politiques de Tel-Aviv: l'éditorialiste Franz-Olivier Giesbert, le directeur Étienne Gernelle, le spécialiste diplomatique Luc de Barochez. Sans oublier l'influenceur en chef, chroniqueur hebdomadaire, mais

1. En novembre 1978, Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, avait toutefois parlé d'un « lobby juif », « force de destruction » et « obstacle à la paix au Proche-Orient ». Cité par Edward Tivnan dans *The Lobby*, Simon and Schuster, New York, 1987. Lire aussi la série d'enquêtes « Lobby or not lobby » réalisées par Jean Stern pour le site OrientXXI.info

aussi éditeur chez Grasset (groupe Bolloré), président du conseil de surveillance d'Arte: Bernard-Henri Lévy (« BHL »).

Interrogé le 24 juin dernier sur CNews par la journaliste Sonia Mabrouk, ce dernier fournit une explication éclairante à la myopie dont bénéficie Israël dans de nombreux médias: « Claude Lanzmann a fait un film qui s'appelait Pourquoi Israël. Et la réponse de Claude Lanzmann, c'était: parce que le destin de l'Occident en dépend. (...) Si Israël n'était pas né ou venait à disparaître, ce serait un effondrement symbolique et moral tel pour l'Occident qu'il ne s'en remettrait pas. »

Arsenal idéologique

La nature morale et démocratique d'Israël, encerclé par des régimes qui ne seraient ni l'un ni l'autre, relève en effet de l'arsenal idéologique des propagandistes de Tel-Aviv depuis la naissance de cet État. Israël aurait d'autant plus le « droit de se défendre » qu'il défendrait aussi notre démocratie. Réalisé par Lanzmann en 1972-1973, *Pourquoi Israël* s'employait déjà à récuser la thèse du fait colonial. Il s'ouvre sur les images de Gert Granach, un ancien membre du Parti communiste allemand qui fredonne avec son accordéon un chant antihitlérien des spartakistes berlinois. Dans le film, se côtoient une poétesse, des militants de gauche rescapés du génocide, une jeune pacifiste, un secrétaire de kibboutz. En somme, un Israël qui n'est plus: des anciens communistes allemands, il ne reste qu'une poignée; les électeurs français d'Éric Zemmour en Israël les ont remplacés, offrant 53,59% des suffrages à l'ex-chroniqueur d'extrême droite du *Figaro* et de CNews au premier tour de l'élection présidentielle (soit huit fois son score national). Et on sursauterait aujourd'hui en entendant un général israélien répéter, comme l'un d'eux dans le film suivant de Lanzmann, *Tsahal* (1994): « Notre armée est pure (...), elle ne tue pas d'enfants. Nous avons une conscience et des valeurs et, à cause de notre morale, il y a peu de victimes. » Trente ans plus tard, les militaires israéliens ont fait de Gaza un abattoir, ils ciblent et tuent délibéré- 

CEUX QUI ŒUVRENT POUR ISRAËL

ment les journalistes et les secouristes. Peu importe puisque « BHL » répète, imperturbable : « *Je n'ai jamais vu une armée – ça ne va peut-être pas vous plaire, mais c'est comme ça – qui prenne autant de précautions que l'armée israélienne pour que les victimes civiles, il y en ait [il articule en détachant chaque syllabe] le moins possible* » (LCI, 6 octobre 2024).

Utopie ethnonationaliste

La droite et l'extrême droite occidentales apportent à la question de Lanzmann une réponse plus conforme à la réalité. Pourquoi Israël ? Parce qu'il offre aux plus radicaux d'entre eux une utopie ethnonationaliste et sécuritaire : une société virile, dure, militarisée, en guerre contre les musulmans. S'il a décuplé sa puissance à droite de l'échiquier politique européen, le lobby pro-Israël a également contribué à la réorientation de la diplomatie française intervenue ces vingt dernières années. Le discours de Dominique de Villepin s'opposant le 14 février 2003 à la guerre d'Irak contrairement à plusieurs États européens fut le chant du cygne de ce que l'on appelait autrefois la « politique arabe de la France »². En privilégiant les prises de position européennes plutôt que nationales, le président Emmanuel Macron banalise un usage qui conduit au remplacement d'une politique proche-orientale originale et respectée par un verbalisme sans portée, conciliable avec les préférences de l'Autriche, de l'Italie, des Pays-Bas et des anciens membres du pacte de Varsovie.

Les effets de cette délocalisation consonnent avec l'évolution de la position des grands partis français sur le Proche-Orient. La droite gaulliste entretenait de bonnes relations avec les capitales arabes sensibles au sort des Palestiniens – Alger, Tunis, Beyrouth – et elle protégea Yasser Arafat jusqu'à sa mort à l'hôpital militaire de Clamart. Les partis qui se réclament aujourd'hui du général de Gaulle et de Jacques Chirac, comme Les Républicains (LR), rivalisent en revanche de proclamations pro-israéliennes, gage selon eux de leur détermination anti-islamiste. Le 26 septembre 2024, le fils de M. Nicolas Sarkozy, Louis, chouchou de la chaîne LCI, commentait en ces termes la liquidation par Tel-Aviv



de l'état-major du Hezbollah libanais : « *Je pense que je parle pour beaucoup de Français quand je dis : Qu'ils crèvent ! Israël fait le travail de l'humanité ici. Absolument aucun remords à ce niveau-là. Qu'ils crèvent tous !* »

Rien d'étonnant à ce que le Rassemblement national (RN) et ses médias d'ambiance plébiscitent aussi l'action du gouvernement israélien depuis les massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023. Son cousinage politique avec M. Benyamin Netanyahu lui offre l'occasion inespérée de se défaire de ses antécédents antisémites et d'applaudir sans qu'on le lui reproche une entreprise de purifica-

Le cousinage politique du Rassemblement national avec M. Netanyahu lui offre l'occasion inespérée de se défaire de ses antécédents antisémites

2. Lire Alain Gresh, « Enquête sur le virage de la diplomatie française », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.

3. Voir comment l'éditorialiste du *New York Times* Bret Stephens, ancien rédacteur en chef du *Jerusalem Post*, les enfile à la queue leu-leu lors de son dialogue avec son collègue Ross Douthat, « Israel's moral balance beam », 10 juillet 2025.

tion ethnique à grande échelle et d'expulsion massive des « Arabes ». En revanche, la complaisance des formations libérales s'explique plus difficilement. Entre octobre 2023 et le printemps 2025 leurs dirigeants ont affiché leur soutien, parfois « inconditionnel », à la politique de l'extrême droite israélienne à Gaza, comme la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet, le ministre Benjamin Haddad et sa collègue Aurore Bergé, tous macronistes.

À Paris, comme à Berlin et à Londres, les gouvernants, pourtant soucieux d'opposer leur libéralisme à la pratique des régimes autoritaires, ont également réprimé, voire criminalisé des manifestations politiques ou artistiques de solidarité avec les Palestiniens, tantôt requalifiées en apologie du terrorisme, tantôt affublées du qualificatif d'antisémite. Ceux qui critiquent le soutien à Tel-Aviv se heurtent à une série d'arguties souvent identiques. Dans l'exercice de son « droit à se défendre », Israël

tue des civils palestiniens et c'est bien triste. Mais, d'une part, la responsabilité incomberait au Hamas, qui les utilise comme boucliers humains (*lire l'encadré de Mathias Delori page 41*), et, d'autre part, les démocraties doivent parfois se résoudre à employer les grands moyens, comme les États-Unis à Hiroshima. Au demeurant, pourquoi (sinon par antisémitisme) s'en prendre à Israël plutôt que s'intéresser au Congo ou au Soudan ?

La presse de droite

Forgés par les autorités israéliennes, ces thèmes⁵ passent sans encombre dans la chambre d'écho de la presse de droite et des chaînes d'information en continu où le lobby pro-Israël a installé ses quartiers (CNews, BFMTV, LCI). Le 23 octobre 2024, M. Netanyahu reçoit la journaliste Laurence Ferrari à Jérusalem : « *Nous combattons pour vous aussi. C'est une guerre de civilisation contre la barbarie. Nous avons une guerre en commun. Notre bataille, c'est* »

Un florissant marché des armes

La gêne en deçà du Rhin ; au-delà, le plaisir. En France, les dockers syndiqués de Fos-sur-Mer ont refusé début juin de charger des équipements militaires à destination de Haïfa. Le ministre des armées jurait pourtant que « *la France ne fournit pas d'armes à Israël* », mais un rapport commandé par plusieurs associations a démontré le contraire à partir des données fiscales israéliennes¹. Le montant d'une dizaine de millions d'euros classe néanmoins l'Hexagone dans la catégorie des petits joueurs. Rien de tel en Allemagne, où les marchands de canons, déjà dopés par le conflit russo-ukrainien, encaissent avec décontraction les dividendes des guerres israéliennes. « *Entre le 7 octobre 2023 et le 13 mai 2025, des autorisations ont été accordées pour l'exportation définitive vers Israël de biens d'équipement militaire d'une valeur totale de 485 103 796 euros*, a admis le gouvernement fédéral le 2 juin dernier en réponse à une question du groupe parlementaire de gauche Die Linke. *Les livraisons comprenaient notamment des armes à feu, des munitions, des pièces d'armes, des matériels spéciaux pour l'armée de terre et la marine, des équipements électroniques et des véhicules blindés*². » Certes, le premier article de la Loi fondamentale proclame que « *la dignité de l'être humain est intangible* », mais pas autant que l'alliance avec M. Benjamin Netanyahu. « *L'Allemagne continuera à soutenir Israël en lui fournissant des armes*, a carillonné le 5 juin 2025 le ministre des affaires étrangères Johann Wadepuhl. *Cela n'a jamais fait de doute*. » Du moins dans l'esprit des dirigeants : la veille, les trois quarts des personnes interrogées par sondage réclamaient un « *contrôle plus strict* » de ces exportations (Reuters, 4 juin 2025).

Les juristes feront-ils pencher la balance de leur côté ? En avril 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) avait repoussé une requête du Nicaragua qui accusait l'Allemagne d'enfreindre les conventions de Genève et demandait la suspension immédiate de ses livraisons d'armes à Tel-Aviv. Les juges avaient refusé d'imposer ces mesures conservatoires sur la foi de deux arguments avancés par Berlin. D'une part, plaidait la défense, « *le volume total des exportations a fortement diminué après octobre* ». D'autre part, 98 % des licences concernaient non pas des armes offensives mais des « *équipements militaires divers* » comme des appareils optiques ou des pièces de radar : « *aucun obus d'artillerie, aucune munition* ». Or, écrit le professeur de droit à l'université Rutgers Adil Ahmad Haque, les informations divulguées début juin par le gouvernement « *soulèvent de sérieuses questions sur l'histoire que l'Allemagne a racontée à la Cour* »³ : non seulement les exportations militaires vers Israël ont retrouvé un niveau très élevé sitôt Berlin blanchi, mais elles concernent également, selon les termes mêmes de la réponse à Die Linke, « *des armes à feu, des munitions, des pièces d'armes* ». De quoi inciter le Nicaragua à retenir sa requête à La Haye.

En attendant, l'efficacité des équipements israéliens déployés pour raser les hôpitaux gazaouis ou liquider des familles affamées devant les centres de distribution alimentaire semble éblouir les états-majors européens. En 2024, Tel-Aviv a battu son record d'exportations militaires : 14,8 milliards de dollars, dont 54 % payés par des clients issus de l'Union, dont la part a crû de près de 20 % en un an.

P. R.

1. Attac et al., « Livraisons d'armes de la France vers Israël : un flux ininterrompu », 10 juin 2025.

2. « Lieferung von Rüstungsgütern an Israel », www.bundestag.de, 2 juin 2025.

3. Adil Ahmad Haque, « The fall and rise of German arms exports to Israel : Questions for the International Court of Justice » (les citations précédentes de ce paragraphe en sont tirées), Just Security, 13 juin 2025.

vosre bataille. » Son credo récité, le premier ministre félicite la vedette de CNews : « *J'apprécie que votre chaîne combatte pour la liberté, puisque vous combattez pour la civilisation judéo-chrétienne, qui a donné tellement au monde et qui est attaquée par le fondamentalisme islamique.* » Le président du RN Jordan Bardella lui fait écho moins d'un mois plus tard sur la même antenne : « *Ce qui s'est passé en Israël, c'est à la fois le Bataclan et le 11-Septembre. Nous avons un ennemi commun, le fondamentalisme islamiste* » (12 novembre 2024). Invitée le 27 mai 2025 à un gala de soutien à l'armée israélienne parrainé par son porte-parole Olivier Rafowicz, Ferrari recevra, ainsi que Giesbert, le prix des Justes pour « *leur fervent soutien à Israël et à la diaspora* »⁴. Le colonel Rafowicz décernera également une médaille à Benjamin Duhamel, présentateur impeccablement discipliné de BFM TV (désormais sur France Inter) : « *Je dis que votre chaîne fait du travail excellent par rapport à la présentation du conflit* », l'a-t-il complimenté, le 7 octobre 2024.

Le lobby pro-Israël ne se cantonne ni aux médias d'extrême droite ni aux manches à air gonflées aux vents de Tel-Aviv ou de Kiev. Son crédit tient à ce qu'il intègre une partie du centre et de la gauche qui adhère au thème de la « guerre en commun » et défend

Sitôt que la tension monte au Proche-Orient, un réseau informel de personnalités s'en prend aux sympathisants de la cause palestinienne

Israël non comme un modèle, mais comme un allié : une forteresse des Lumières menacée par l'obscurantisme islamiste. Sitôt que la tension monte au Proche-Orient, un réseau informel de personnalités s'en prend donc aux sympathisants de la cause palestinienne – assimilés au Hamas – et en particulier à La France insoumise : Sophia Aram, humoriste de France Inter et lauréate du prix du CRIF 2025, Philippe Val, ancien directeur de *Charlie Hebdo* et de France Inter, Frédéric Haziza, journaliste vedette à Radio J et pigiste de luxe au *Canard enchaîné*, qu'il alimente en ragots politiques, l'essayiste Raphaël Enthoven,

4. Latifa Madani, « À Paris, le gala qui s'amuse des morts palestiniens », *L'Humanité*, Saint-Denis, 2 juin 2025.

5. Jules Blaster, « Cher Frédéric Encel – Boxing Day #39 », 28 juin 2025, www.blast-info.fr

cofondateur avec Caroline Fourest du journal *Franc-Tireur*, l'imam de Drancy Hassen Chalgoumi, Élisabeth Lévy, fondatrice de *Causeur*, Amine El Khatmi, ex-membre du Parti socialiste et cofondateur du Printemps républicain, un mouvement fondamentaliste de défense de la laïcité.

« Décryptages » de spécialistes

La pédagogie du discours pro-Israël infuse également grâce aux « décryptages » confiés à des spécialistes en phase avec Tel-Aviv. Quand il s'exprime sur le Proche-Orient dans *Le Figaro Magazine*, l'essayiste Frédéric Encel signale avec modestie que « *contrairement à trop de militants bavards et/ou dogmatiques* », il a « *accompli nombre de travaux universitaires sur la question* ». Ce qui l'autorise à se répandre dans les médias. Le site Blast a recensé ses innombrables apparitions (quel que soit le sujet abordé) : France Info, France Inter, France Culture, Europe 1, RMC, BFM TV, RTL, Arte, la RTS, mais aussi *Libération*, *Marianne*, *Le Figaro*, *Sud-Ouest* et *La Voix du Nord*. « *Liste non exhaustive* », précise le média en ligne⁵.

Le Figaro Magazine, CNews et *Le Point* se disputent un autre spécialiste, l'historien Georges Bensoussan, qui relaye sans anicroche les thèses de M. Netanyahu : les soldats israéliens « *ont quand même réussi un ratio de pertes civiles très bas* », ils « *ont apporté la vie et la survie* » à Gaza, y ont organisé par exemple « *une campagne de vaccination contre la poliomyélite* ». Et l'incrimination de génocide serait « *en soi grotesque* » vu que la population gazaouie est passée de 400 000 habitants en 1967 à 2 300 000 en 2023. Les Palestiniens ne mesurent pas leur chance d'être mitraillés par une armée aussi attentionnée.

Expert lui aussi, surtout pas militant lui non plus, Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique et chercheur associé à l'Institut Montaigne, estime que « *quoi qu'on pense de la stratégie militaire d'Israël, il n'y a pas de bombardements délibérés de civils* ». Il regrette que les Palestiniens bénéficient d'« *une attention disproportionnée au regard des tragédies algérienne ou syrienne* ». Il lui est par conséquent « *difficile de penser que la nature juive de l'État soit étrangère à ce "deux poids, deux mesures"* » (*Le Figaro*, 13 février 2025).

Serge Halimi et Pierre Rimbert

IMPUISSANCE ET TRAHISONS ARABES

Derrière les proclamations de soutien aux Palestiniens, les pays du monde arabe ont depuis longtemps renoncé à la confrontation avec Israël. Leur attentisme durant la guerre contre Gaza a confirmé la priorité donnée par chacun aux intérêts économiques et aux préoccupations sécuritaires sur toute logique de solidarité panarabe.

PAR AKRAM BELKAÏD

C'est un abandon ou, plus exactement, la confirmation d'une tendance au délaissement déjà constatée au cours des deux dernières décennies. Depuis le début de la guerre à Gaza, rares sont les gouvernements arabes qui, au-delà des déclarations et des mises en garde verbales destinées à contenter leurs opinions publiques, ont cherché à empêcher la destruction systématique de l'enclave palestinienne par l'armée israélienne¹. Pour avoir tenté d'ouvrir un front nord, le Hezbollah libanais a été décapité. Les houthistes yéménites font l'objet de représailles américano-israéliennes depuis qu'ils ont essayé de perturber le trafic maritime en mer Rouge et tiré des missiles en direction d'Israël. Exception faite de ces deux

Ni les bombardements massifs de populations civiles ni l'usage de l'arme de la faim n'ont provoqué la moindre initiative économique ou militaire

organisations non étatiques, aucun autre acteur du monde arabe ne s'est engagé dans une confrontation directe avec Tel-Aviv. Ni les bombardements massifs de populations civiles, ni l'usage de l'arme de la faim, ni encore la modification de facto des « frontières » du territoire gazaoui après la conclusion d'un cessez-le-feu à l'automne 2025 n'ont provoqué la moindre initiative qu'elle soit diplomatique, économique ou militaire. Aucun pays de la région ne s'est engagé dans la création, le 31 janvier 2025, du Groupe de La Haye, dont l'objectif est la mise en place de « mesures juridiques et diplomatiques coordonnées pour défendre le droit international et la solidarité avec le peuple palestinien »². « Il y a eu des contacts

avec certaines capitales, mais la majorité craint les représailles des États-Unis », confiait alors un diplomate sud-africain, dont le pays assure la coprésidence de ce groupe avec la Colombie. L'Algérie a néanmoins participé au sommet de la coalition en juillet 2025, où Israël a formellement été accusé de commettre un « génocide contre les Palestiniens ».

En matière économique, et contrairement à ce qui s'était produit en 1973 après la guerre israélo-arabe d'octobre, les producteurs d'or noir membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep) n'ont pas brandi la menace d'une fermeture du robinet pour contraindre l'Occident à faire pression sur Tel-Aviv. Quant à l'Office central pour le boycottage d'Israël (OBI), dont la création remonte à mai 1951, personne ne sait ce que cet organisme dépendant de la Ligue arabe devient, les activités dans son siège à Damas étant insignifiantes. Sur le plan militaire, l'Égypte, première puissance militaire arabe, n'a jamais haussé le ton ni laissé entendre qu'elle pourrait se porter au secours des Gazaouis. Bien au contraire. Fin décembre, Tel-Aviv et Le Caire signaient un contrat d'approvisionnement en gaz israélien d'un montant record de 30 milliards d'euros. « C'est le plus gros accord d'exportations de l'histoire de l'État d'Israël », déclarait à ce sujet M. Eli Cohen, ministre de l'énergie au sein du gouvernement de M. Benyamin Netanyahu. Premier pays arabe à avoir normalisé ses relations avec Israël en 1978, l'Égypte est aussi le récipiendaire d'une aide financière militaire importante des États-Unis, avec un montant annuel de 1,3 milliard de dollars, soit 80 % des dépenses d'équipement de l'armée égyptienne. Interrogé sur l'attentisme de son pays, un diplomate égyptien s'emporte : « Que voulez-vous ? Que Le Caire soit bombardé comme l'a été Beyrouth ? Que [Donald] Trump nous coupe l'aide ? » Et de mettre en avant la « nécessaire *realpolitik* », expression-clé que l'on retrouve dans nombre d'autojustifications quant à l'abandon des Palestiniens à leur sort, que l'on soit à Rabat, à Amman ou dans les capitales du Golfe. 🇵🇸

1. Lire « Complicités arabes » et « Les dilemmes du monde arabe », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025 et novembre 2024.

2. Le Groupe de La Haye comprend l'Afrique du Sud, la Bolivie, la Colombie, Cuba, le Honduras, la Malaisie, la Namibie, Sénégal.

Comme en témoigne la signature du contrat gazier au moment où des bébés gazaouis mouraient de froid sous des abris de fortune, l'Égypte symbolise plus que jamais l'évolution du monde arabe vis-à-vis d'Israël. Le panarabisme étant mort et enterré, le rapprochement avec Tel-Aviv n'est plus un fait honteux que l'on cache ou qui provoque la colère de ses voisins. Outre la Jordanie (1994), d'autres pays s'y sont engouffrés notamment après la conclusion des accords Abraham entre 2020 et 2021. Il s'agit des Émirats arabes unis, de Bahreïn, du Soudan et du Maroc. Aucun

D'autres pays se sont engagés dans une « normalisation officielle » qui se traduit par de multiples contacts, mais sans mise en place d'ambassades

d'eux n'a remis en cause ces accords ni même rappelé son ambassadeur pour protester contre les agissements israéliens à Gaza ou en Cisjordanie.

D'autres pays se sont engagés dans ce que l'on pourrait qualifier de normalisation officielle. Elle se traduit par de multiples contacts diplomatiques, des échanges économiques et sécuritaires, mais sans mise en place d'ambassades. Plusieurs monarchies du Golfe, dont l'Arabie saoudite, le Qatar et le sultanat d'Oman, la pratiquent ce qui convient à M. Netanyahou même si une normalisation en bonne et due forme équivaldrait à une victoire diplomatique d'importance. Déjà en proie aux critiques des conservateurs, le prince héritier et premier ministre saoudien Mohammed Ben Salman (« MBS ») est bien conscient qu'une reconnaissance officielle passerait mal auprès de sa population, c'est pourquoi il réitère le mantra habituel hérité de l'initiative de paix proposée par feu le roi Abdallah (2002), laquelle est censée être toujours la position de la Ligue arabe : pas de reconnaissance d'Israël sans État palestinien et sans restitution des territoires arabes occupés par Tel-Aviv. Mais, dans les faits, Israéliens et Saoudiens ont des contacts à haut niveau, et des entreprises israéliennes de haute technologie sont déjà présentes dans le royaume via des filiales immatriculées dans d'autres pays.

Plusieurs régimes arabes considèrent désormais Israël comme un partenaire avec lequel il faut composer, voire qu'il

faut ménager. Dans un contexte régional marqué par l'instabilité et la tentation des États-Unis de se désengager, les monarchies du Golfe voient en Tel-Aviv l'allié sûr qui garantira leur sécurité face à la menace iranienne. Le raisonnement des Émirats arabes unis va encore plus loin. Force militaire montante de la péninsule, ce pays à la population très modeste – on l'estime à 500 000 nationaux – est persuadé qu'une alliance militaire mais aussi économique avec Tel-Aviv lui permettra de se prémunir à la fois contre la République islamique et ses gardiens de la révolution mais aussi – et surtout – contre l'Arabie saoudite, son imposante armée et ses 36 millions d'habitants. À Abou Dhabi comme à Dubaï, on n'oublie pas qu'Ibn Saoud, le fondateur du royaume wahhabite, considérait les émirats de la côte comme des entités vassales. En 2015, Riyad et Abou Dhabi s'associaient pour intervenir militairement contre les houthistes au Yémen. Dix ans plus tard, l'alliance bat de l'aile, les Saoudiens n'acceptant pas que les Émirats soutiennent les forces séparatistes du Conseil de transition du Sud (CTS)³.

Le Hamas seul blâmé

La realpolitik, certes, mais l'avenir de Gaza dans tout cela ? Deux constantes dans le discours émergent. En premier lieu, c'est le Hamas qui est blâmé et qui est considéré comme l'unique responsable de la situation. Pour mieux faire passer ce discours, responsables égyptiens, saoudiens ou qataris rappellent à l'envi les propos, anciens ou récents, de l'Autorité palestinienne – soudainement parée de légitimité – contre le parti islamiste palestinien⁴. En second lieu, c'est à qui rivalisera en offre de services pour faciliter une solution diplomatique : l'Égypte, le Maroc, le Qatar, le sultanat d'Oman, la Jordanie ont participé de près ou de loin aux négociations directes ou indirectes entre le Hamas et Israël. Et, pour compléter ces bonnes dispositions, les promesses

3. Cf. Hélène Sallon, « Comment le Yémen est devenu un terrain d'affrontements entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite », *Le Monde*, 31 décembre 2025.

4. « Abbas demande au Hamas de libérer les otages : "Fils de chiens, rendez ce que vous avez" », *L'Orient-Le Jour*, 25 avril 2025.



Taysir Batniji // « Imperfect Lovers » (Amants imparfaits), 2013

d'aide humanitaire pour reconstruire Gaza se multiplient sans que l'on sache vraiment quel avenir Israël et les États-Unis réservent à l'enclave.

Service minimum

Existe-t-il encore un front arabe du refus vis-à-vis de ce qu'Israël inflige aux Gazaouis ? Malgré les pressions répétées des États-Unis et, à un degré moindre, de l'Union européenne, la Tunisie continue de refuser vaille que vaille toute normalisation avec Tel-Aviv, mais n'a pas les moyens géopolitiques pour peser sur la situation. L'Irak, bien que s'étant rapproché du Groupe de La Haye, concède un service minimum sur la question et n'a pas l'intention de s'aliéner le soutien américain à l'heure où l'Organisation de l'État islamique (OEI) semble renaître de ses cendres. Quant à l'Algérie, ses représentants ne cessent de réitérer leur soutien

indéfectible à la cause palestinienne. Alger a pourtant été sous le feu des critiques pour avoir voté en faveur de la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies relative au plan de paix pour Gaza (17 novembre 2025), alors que la Chine et la Russie se sont abstenues en raison des insuffisances de ce texte. Ce document prévoit la mise en place d'une « force internationale de stabilisation », ce qui, affirment ses détracteurs, met les Gazaouis sous une tutelle de type néocolonial. La diplomatie algérienne affirme en retour que son vote positif se justifie par le fait que la résolution mentionne la création d'un État palestinien. En réalité, Alger a aussi évité d'adopter une opposition frontale contre le plan Trump à l'heure où le réchauffement des relations avec les États-Unis atténue son isolement diplomatique. La realpolitik...

Akram Belkaïd

DATES DE PARUTION DES ARTICLES

« *Manière de voir* » propose tous les deux mois un dossier complet sur les enjeux contemporains et les points chauds du globe par le biais d'articles inédits et de textes issus du fonds d'archives du « Monde diplomatique » ayant fait l'objet d'un travail d'actualisation. Des cartographies, des infographies, une chronologie et des compléments documentaires enrichissent cette mise en perspective. Un soin particulier est apporté à l'iconographie du magazine, donnant à voir ce que seuls l'œil du photographe et le trait du dessinateur savent restituer.

Alain Gresh, « L'effacement des Gazaouis, une obsession » (inédit). **Thaer Maher**, « Qui est vivant, qui est mort, qui a disparu ? » (inédit). **Anne-Cécile Robert**, « Des crimes internationaux bien établis » (inédit). **Insaf Rezagui**, « L'existence même du peuple palestinien en jeu », juin 2025. **Mona Chollet**, « Une définition très large du "terrorisme" » (inédit). **Angélique Mounier-Kuhn**, « Otages d'Israël » (inédit). **Philippe Descamps**, « De l'ivresse technologique au carnage » (inédit). **Olivier Pironet**, « De Gaza à la Cisjordanie, un siècle d'oppression et de résistance », juillet 2025. **Olivier Pironet**, « Quand la cité de Gaza rayonnait » (inédit). **Sylvain Cypel**, « La société israélienne entre hubris et désespoir », septembre 2024. **Nitzan Perelman Becker**, « En Israël, d'indéfectibles loyautés identitaires », novembre 2025. **Gideon Levy**, « Le consentement israélien au génocide », octobre 2025. **Elad Lapidot**, « Autant en emporte le vent jaune », décembre 2024. **Peter Harling**, « Dans le miroir des guerres d'Israël », février 2025. **Gilbert Achcar**, « M. Trump, ce grand ami » (inédit). **Eric Alterman**, « Les Juifs américains, Israël et la politique des États-Unis », février 2024. **Serge Halimi**, « Même les Américains se lassent d'Israël », décembre 2025. **Benoît Bréville**, « Les coupables et leurs complices », octobre 2025. **Serge Halimi et Pierre Rimbart**, « Le lobby pro-Israël en France », août 2025. **Akram Belkaïd**, « Impuissance et trahisons arabes » (inédit).

L'iconographie du numéro 205

Taysir Batniji. Le choix de l'artiste Taysir Batniji pour illustrer ce numéro consacré à Gaza s'est imposé comme une évidence à l'équipe de *Manière de voir*. Teintée d'impermanence et de fragilité, l'œuvre de ce photographe aux talents multiples (dessin, installations, sculpture, performances, etc.) s'inspire de son propre parcours de vie, mais aussi de l'actualité et de l'histoire. La distance qu'il entretient avec son sujet lui permet de le réinventer et de le détourner, et d'offrir ainsi une lecture du réel quelquefois grinçante, mais toujours subtile et profondément poétique.

Taysir Batniji est né à Gaza au sein d'une famille de commerçants en décembre 1966, quelques mois avant la conquête israélienne de l'enclave. « *Dans le contexte où j'ai vu le jour, Gaza, où j'ai grandi et dont je ne peux m'extraire, il est difficile de distinguer le destin d'un individu de celui du groupe auquel il appartient. Les deux se croisent et se chevauchent en permanence* », confie-t-il dans le catalogue de la rétrospective « Quelques bribes arrachées au vide qui se creuse », présentée au Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL) en 2001.

Au sortir de l'enfance, Batniji étudie les beaux-arts à l'université An-Najah, à Naplouse, puis obtient une bourse pour poursuivre sa formation en France, à l'école nationale supérieure d'art de Bourges. Il navigue alors entre la Palestine et la France. En rendant Gaza inaccessible, le blocus imposé par Israël en 2007 l'arrache à sa terre natale et l'éloigne des siens. Il s'installe définitivement à Paris, où il fonde une famille. Ses œuvres, dit-il, reflètent « *une vie dont la continuité est relative, fragile, voire impossible parfois* ».

Le Monde

La Météo
Du Climat

AVEC LE SOUTIEN DE  GENERALI

LE [REDACTED] TEMPS
QU'IL FERA, LE
TEMPS [REDACTED] QU'IL
FAISAIT, [REDACTED] LE
TEMPS [REDACTED] QU'IL
FAUDRAIT [REDACTED]



NOUVEAU SERVICE GRATUIT
À RETROUVER SUR LEMONDE.FR

[LEMONDE.FR/CLIMAT/METEO/](https://www.lemonde.fr/climat/meteo/)

